"Instaurare omnia in Christo"

L'Action Catholique Membre de l'A.B.C.
Organe de l'Action Sociale Catholique

Bas St-Laurent — Beau et chaud, samedi beau et chaud, orages électriques.
Maritimes — Beau et chaud, aujourd'hui et demain.

L'ACTION CATHOLIQUE

2e EDITION en page 5 — Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET

TRENTE-HUITIEME ANNEE No 11,896 — QUEBEC — CANADA — VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1945 — 3 SOUS LE NUMERO

Aujourd'hui dans le monde

A Washington et à Ottawa, hier, se sont produits deux événements du même ordre. Dans la capitale canadienne, le Vice-Roi a exposé les grandes lignes de son gouvernement à l'occasion de l'ouverture de la session. Dans la capitale américaine, c'est le président Truman qui a exposé son programme dans un long discours communiqué au Congrès.

Soucis américains et soucis canadiens

Sur quelques points, ces deux documents se ressemblent. Tous deux trahissent le souci que cause aux gouvernants la reconstruction d'après-guerre. Tous deux demandent une prolongation des pouvoirs extraordinaires accordés aux chefs pour le temps du conflit. Tous deux manifestent le désir d'une accélération dans le rétablissement civil des militaires. Tous deux montrent jusqu'à quel point les pouvoirs publics veulent surveiller la transformation de l'industrie de guerre en industrie de paix afin de prévenir le chômage.

On remarque cependant que le programme de M. Truman comporte beaucoup plus de précisions. Il ne faut pas s'en étonner, car un Discours du Trône s'en tient généralement aux grandes lignes afin que le Premier Ministre puisse étoffer quelque peu le discours "obligato" qui suit la proposition de l'adoption de l'adresse vice-royale.

Nous avons un drapeau "temporaire"

Le programme du gouvernement canadien ne contient aucune surprise. Il confirme les intentions plus d'une fois manifestées de M. King au sujet du drapeau. Un comité parlementaire en fera le choix. En attendant, on arborera le drapeau de la marine marchande comme on l'a déjà fait à Ottawa à l'occasion de quelques cérémonies officielles.

Ce drapeau "temporaire" ne semble pas répondre aux qualités que l'on doit exiger d'un drapeau véritablement national. Il est à souhaiter que nos parlementaires trouvent quelque chose de mieux. Tout de même, puisqu'un drapeau "imparfait" vaut encore mieux que... "pas de drapeau", nous approuvons la décision de M. King, à condition que ce ne soit pas un procédé dilatoire pour rendre graduellement permanent ce qu'on annonce comme temporaire.

Le gouvernement entend aussi définir la citoyenneté canadienne. Excellente idée. Depuis le Statut de Westminster, les Canadiens ne devraient plus s'appeler citoyens britanniques, mais bien citoyens canadiens.

Pour le reste, le Vice-Roi n'annonce rien de précis. Le programme de reconstruction ne comporte aucune précision. Et c'est sur ce point que le discours du président des Etats-Unis marque une réelle supériorité.

15 millions de maisons

Soulignons un point seulement de la politique américaine. Une attention spéciale sera accordée à la construction de maisons. Le projet prévoit la construction de 15 millions de maisons en dix ans, ce qui entraînerait une dépense de 60 à 75 milliards.

Le plan est d'envergure, mais d'une saine inspiration. Multiplier le nombre des maisons individuelles, c'est multiplier le nombre des propriétaires tout en assurant du travail, un meilleur logement à la famille. La petite propriété constitue un puissant facteur d'ordre et de stabilité. Tous les gouvernants devraient s'en rendre compte.

Louis-Philippe ROY

Destruction des gaz de guerre

CAIRNRYAN, Ecosse, 7. — (BUP). — Huit mille tonnes de gaz empoisonnés ont été placées à bord d'un cargo démodé de 5,700 tonnes. Ce navire sera conduit assez loin en mer et son équipage le sabordera avec toute sa cargaison. D'autres navires, portant semblable cargaison, seront ainsi coulés, un peu plus tard. C'est ainsi que l'Angleterre se débarrassera de la provision de gaz qu'elle s'était faite, au cas où l'Allemagne, au cours de la dernière guerre, aurait eu recours à cette arme.

Officiers navals nazis aux arrêts

YOKOHAMA, 7. (BUP). — Plusieurs officiers navals allemands ont été arrêtés, hier, avec Joseph A. Maissinger, le "bourreau de Varsovie", dans la petite ville de Hakone, à 50 milles au sud-ouest de Tokio. L'identité des officiers allemands n'a pas été révélée, mais on a dit qu'ils commandaient des sous-marins faisant le service entre des ports européens de l'Axe et le Japon. Meissinger portait des papiers l'identifiant comme un attaché de la police allemande et un membre de la Gestapo; il serait au Japon depuis 1943.

L'administration de la Malaisie

SINGAPOUR, 7, (BUP). — Le gouvernement militaire britannique a pris en mains l'administration de la Malaisie et l'on a annoncé officiellement que 85,000 Japonais, dont 85 généraux et un certain nombre d'amiraux, se sont rendus.

Aux troupes japonaises qui passent de Singapour à Johore, de l'autre côté de la chaussée, on a permis de porter 10 fusils par 100 hommes, à cause d'attaques de la part de guérilleros.

Le roi Pierre

LONDRES, 7, (BUP). — A l'occasion de son 22e anniversaire de naissance, le roi Pierre de Yougoslavie, actuellement en exil à Londres, a adressé un message à son peuple, dans lequel il dit qu'il attend avec impatience le moment favorable à son retour dans son pays afin de travailler à la concorde et à l'unité de la Yougoslavie.

Le roi a dit que de nouvelles effusions de sang ne seront évitées que par l'établissement d'un nouveau gouvernement provisoire démocrate. On sait que le maréchal Tito, chef du régime actuel, a déclaré qu'il ne permettra jamais au roi Pierre de rentrer dans son pays.

Mille fois pardon! Messieurs les Américains



● Les loups sont devenus des moutons au fameux camp de prisonniers d'Ofuna, à 16 milles d'Yokohama. Dans ce camp, l'un des plus redoutables de toute la région, les gardes ont cessé leur métier de bourreau pour se mettre à la disposition des vainqueurs et devenir d'une politesse excessive. Ces mêmes gens qui traitaient les prisonniers de façon inhumaine et leur refusaient les soins médicaux, s'inclinent aujourd'hui sur leur passage et leur montrent un profond respect. Cette photo fait voir Luther-P. Johnson, de Portland, Me, et Ens.-John Chapman, de Los Angeles, Cal., quittant leur prison et transportant leurs pénates vers la liberté. (Photo Acme)

L'Angleterre reste avec un tonnage plus fort qu'au début de la guerre

LONDRES, 7. — (BUP). — Grâce à sa construction navale du temps de guerre, à la capture de navires ennemis et aux prêts que lui firent le Canada et les Etats-Unis, l'Angleterre a pu terminer la guerre avec un tonnage plus considérable et un plus grand nombre de navires naviguant sur les sept mers, qu'au début de la guerre.

On sait maintenant qu'au début de la guerre, l'Angleterre avait 7,023 navires jaugeant 17,700,000 tonnes. A la fin de 1943, l'Angleterre avait perdu environ 3,000 navires jaugeant 11,600,000 tonnes. On estime que les pertes totales, pour toute la guerre, sont de 12,300,000 tonnes. Tout le long de la guerre, la construction navale anglaise a été d'environ deux millions de tonnes par année, pratiquement le taux d'avant-guerre. De un à trois millions de tonnes ont été pris à l'ennemi ou empruntés du Canada et des Etats-Unis. Ce qui fait que l'Angleterre a actuellement de 15 à 19 millions de tonnes de navires, à l'exclusion des navires jaugeant moins de 1,600 tonnes.

P. Laval dit qu'il aime les Anglais

PARIS, 7. (BUP). — Selon lui, Laval aimait l'Angleterre et les Etats-Unis et il aurait pu garder l'Italie du côté des Alliés. Pierre Laval, ancien premier ministre de Vichy, a fait cette déclaration hier soir devant un comité de la Haute cour qui lui faisait subir un examen préparatoire à son procès préparatoire comme traître.

"Si le peuple français avait suivi mon avis, en 1940, dit-il, nous aurions pu garder l'Italie de notre côté sans être obligé, comme la chose arriva plus tard, de lui faire des offres extravagantes et inutiles.

Laval rappela les relations étroites qu'il a entretenues avec Ramsay MacDonald et les autres ministres anglais et ajouta qu'il s'était toujours opposé à la politique qui eut les accords de Munich comme résultat. Il dit qu'il a pris des mesures contre les juifs et les franc-maçons pour éviter que les Allemands en ordonnent de plus sévères.

Le vote bulgare serait influencé par la milice

SOFIA, 7. — (BUP). — Les Bulgares anticommunistes accusent aujourd'hui le gouvernement de vouloir maintenir un régime militaire qui contrôlerait les élections que l'Angleterre et les Etats-Unis ont demandé comme prix de la recognition du gouvernement de Sofia. Le premier ministre Kimon Georgieff aurait une armée privée de 75,000 à 100,000 hommes pour le maintenir au pouvoir.

Cette milice est établie à tous les points stratégiques du pays, non seulement dans les villes, mais aussi dans la campagne. Elle aurait une influence directe sur le vote et assurerait une majorité au gouvernement. Cette milice est formée de partisans de l'extrême-gauche qui sont descendus des montagnes après le remaniement ministériel, l'automne dernier, désarmant la police existant alors. Les partisans ont encore des chars d'assaut à leur disposition et l'on affirme qu'ils ont distribué des armes aux communistes.

Le Bulgare moyen montre bien, par ses actes et ses paroles, qu'il craint cette milice et qu'il est prêt à tout faire pour éviter sa vengeance.

Les chefs politiques anticommunistes doutent de la tenue d'élections libres et ils disent, qu'après les élections, le pays ne sera pas plus libre qu'avant. La lutte politique, entre communistes et anticommunistes, se fait autour du ministère de l'Intérieur, qui contrôle la milice. Les chefs de l'opposition exigent avant de collaborer à un gouvernement de coalition, que tout le cabinet de Georgieff, y compris le ministre communiste de l'Intérieur (Anton Yugoff), démissionne. De leur côté, les communistes disent qu'ils n'ont aucunement l'intention d'abandonner l'important ministère de l'Intérieur.

Une arrestation

BELGRADE, 7, (BUP). — Lazar Markovitch, âgé de 58 ans, professeur d'université et chef du parti radical serbe, a été arrêté. Marokvitch a été violemment attaqué par la presse, qui l'accusait d'avoir fait appel aux Serbes, en août 1941, pour collaborer au régime pro-nazi de Milan Neditch.

Des prisonniers libérés à Formose ne survivront pas

Quartiers généraux du général Douglas MacArthur, 7, (BUP). — Des aviateurs ayant leurs quartiers sur des porte-avions ont libéré 1,200 prisonniers de guerre alliés des camps de l'île Formose; mais on s'attend à ce que plusieurs de ces prisonniers meurent avant d'avoir pu revenir à la civilisation.

Un communiqué émis à Guam par la marine révèle que les prisonniers, qui pour la plupart avaient été capturés à Singapour, ont été forcés au cours des trois dernières années de travailler dans les mines de cuivre à Kinkaseki, dans le nord de l'île. Dans le groupe, 193 étaient tellement affaiblis par les tortures et la faim qu'ils n'ont pu être transportés sur les navires. Il y a 39 Américains parmi les prisonniers libérés.

Par contre, une autre équipe de secours qui se rendit dans le port de Kobe pour y secourir 559 prisonniers américains, britanniques et australiens, dont le sort éveillait de sinistres pressentiments, trouva les détenus confortablement installés dans des quartiers luxueux et entourés de serviteurs japonais. Après la capitulation du Japon, on avait entouré les prisonniers de petits soins, à tel point que ce n'est pas sans regret qu'ils quittèrent Kobe pour se rendre à Yokohama.

Environ, 8,000 autres prisonniers, y compris 2,200 Américains, ont été libérés dans le centre et le sud de Honshu depuis l'occupation du Japon, la semaine dernière.

Le commandement dans le sud-ouest du Pacifique

CANBERRA, 7, (BUP). — Le ministre australien de la Défense nationale, John-A. Beasley, a annoncé au parlement aujourd'hui que le contrôle du commandement dans le sud-ouest du Pacifique a été assigné au Commonwealth britannique depuis le 2 septembre. Le commandement des forces alliées dans le sud-ouest du Pacifique a été aboli et le contrôle des troupes australiennes est revenu au gouvernement australien. L'Australie a aussi accepté la responsabilité de Bornéo et des îles du Pacifique à l'est.

Des excuses

Buenos-Ayres, 7. —(BUP).— Le ministre argentin des Affaires étrangères, Juan-I. Cooke, a formulé des excuses auprès de l'ambassadeur américain, Spruille Braden pour des attaques contre lui, parues dans une publication antiaméricaine ainsi que sur des affiches placées sur les rues. Cooke a promis que de telles attaques ne se produiront pas de nouveau.

HOTEL MONTCALM

Chambre simple avec eau courante

$1.25 avec douche, $1.50 avec bain, $1.75 en montant. Repas d'hôtel $0.75
161-163 rue St-Jean, Quebec, P.Q.

MacArthur va faire son entrée dans Tokio au cours de la soirée

Quartiers généraux du général MacArthur, Yokohama, 7, (BUP). — Le général Douglas MacArthur, commandant des troupes d'occupation alliées, fera son entrée triomphale dans la ville de Tokio vers 10 heures, samedi matin (9 heures, ce soir, heure de l'est).

Il hissera le drapeau américain au mat de l'ambassade américaine, en face du palais de l'empereur Hirohito, vers 10 heures 30, demain matin (9 heures 30, ce soir, heure de l'est).

MacArthur retournera à ses quartiers généraux de Yokohama après la cérémonie, qui constituera la dernière phase de la reddition du Japon. Il établira plus tard ses quartiers généraux à l'ambassade américaine de Tokio, mais pas avant qu'on ait trouvé assez de bureaux et de billets de logements à Tokio même pour les membres de son personnel.

Le septième et le huitième régiments de la première division de cavalerie, choisis par MacArthur pour constituer l'avant-garde de l'occupation de Tokio, rouleront dans la capitale sur des camions et autres véhicules à l'heure du petit déjeuner, demain matin.

Ils s'assembleront à la principale gare de Tokio vers 10 heures du matin, puis marcheront dans la direction de l'ambassade. La fanfare de la première division de cavalerie précédera le défilé. Puis viendra le septième régiment. On verra défiler ensuite les troupes "F" du second bataillon, qui constitueront la garde d'honneur de MacArthur. Celui-ci arrivera à Tokio comme maître suprême du pays qui a cherché un jour à dominer le monde avec ses partenaires de l'Axe.

Les Japonais ont commencé à réparer les dégâts causés par les bombes à la capitale. Des soldats démobilisés, vêtus partiellement en uniforme et partiellement en civil, travaillent lentement à remplir les cratères des bombes et à déblayer les débris.

L'amiral William-F. Halsey révèle qu'un équipage américain s'est emparé du cuirassé japonais "Fuji". Il rapporte aussi que cinq contre-torpilleurs japonais, deux poseurs de mines, deux navires de patrouille, quatre chasseurs de sous-marins, six dragueurs de mines, quatre sous-marins et 180 submersibles à un seul homme ont été saisis.

Les premières unités du 25e corps commandé par le lieutenant-général John-R. Hodge, débarqueront à Jinsen, sur la côte ouest de la Corée, vers 2 heures 30, demain après-midi (1 heures 30, samedi matin, heure de Québec). Le gouverneur général Abe, le lieutenant général Yoshito Kozuki, commandant du 17e groupe d'armée du Japon, et le vice-amiral Gizaburo Yamaguchi, commandant des forces navales de la Corée, vont se rendre avec la garnison du sud de la Corée, forte de 185,000 hommes.

L'occupation de Keijo, capitale de la Corée, suivra la cérémonie de reddition. Le nord du pays s'est déjà rendu aux Russes.

Un "moustique" bat un record

LONDRES, 7. (BUP). — Le service de nouvelles du ministère de l'Air a dit hier soir qu'un avion du type "moustique" a volé de St-Mawgan à Torbay, Terreneuve, en sept heures et deux minutes. Cet avion, suivant la route ordinaire de 2,300 milles, a abaissé l'ancien record pour une traversée de l'est à l'ouest, de cinq heures.

Les Etats-Unis seraient disposés à acheter certaines bases britanniques

WASHINGTON, 7. (BUP). — Les économistes américains envisagent aujourd'hui les possibilités de régler partiellement le problème financier de la Grande-Bretagne par l'achat, par les Etats-Unis, de certains des endroits prêtés où les Américains ont construit des bases navales en Atlantique.

C'est l'une des nombreuses idées que les Américains étudient dans leur recherche d'un moyen d'aider la Grande-Bretagne à se remettre sur pied dans le domaine économique. Il se peut que cette idée ne dépasse jamais le stage de la réflexion à cause des nombreux obstacles, la plupart politiques, qui s'érigent dans l'élaboration d'une telle entente.

Certains des champions d'un tel plan disent cependant que si l'on y donnait suite, on ferait beaucoup pour régler le problème financier britannique.

Les Britanniques soutiennent qu'ils ne peuvent pas augmenter davantage leurs dettes à l'étranger en contractant un emprunt régulier. Les Américains soutiennent que leur situation politique interne ne leur permettra pas de considérer l'opportunité d'un octroi. Dès lors, certains économistes se demandent pourquoi l'on ne jetterait pas les yeux sur quelque chose que la Grande-Bretagne pourrait vendre et que les Etats-Unis veulent avoir. La réponse la plus évidente a trait aux bases construites sur les territoires acquis de la Grande-Bretagne, par les Etats-Unis, en mars 1941, en retour de contre-torpilleurs.

Le président Truman a déclaré à une conférence de presse, hier, qu'il n'a pas vu le plan proposé de la Marine en vue de la possession permanente des principales bases s'étendant de Terre-Neuve à Okinawa. Mais il a répété qu'il était en faveur de l'acquisition, par les Etats-Unis, des bases jugées nécessaires à la défense du pays et du monde. Il croit que l'on pourrait négocier des ententes dans ce sens à la conférence de la paix.

Truman favorise la canalisation

WASHINGTON, 7, (BUP). — Le président Harry-S. Truman a déclaré hier que c'est son intention de transmettre au Congrès américain un message le priant de donner son approbation à l'accord avec le Canada au sujet du parachèvement du projet de canalisation et de harnachement du St-Laurent et des Grands Lacs. Au cours de sa conférence de presse, M. Truman a dit qu'il avait des idées bien définies au sujet de ce projet et qu'il les ferait connaître dans une journée ou deux.

Pendaison d'un traître

PRAGUE, Tchécoslovaquie, 7. — (BUP). — Le Dr Joseph-Pfitzner, assistant-maire de Prague pendant l'occupation allemande, a été pendu hier, quelques heures après avoir été trouvé coupable de trahison, dans le premier procès de criminel de guerre de la Tchécoslovaquie.

Fin du procès de Quisling

OSLO, 7. — (BUP). — Vidkun Quisling a terminé sa propre défense aujourd'hui en niant les accusations de l'Etat. Le procès a pris fin à 2 h. 36 cet après-midi. Quisling a parlé pendant près de quatre heures. Le juge et les jurés ont quitté la salle d'audience pour délibérer.

Une déclaration

Buenos-Ayres, 7. — (BUP). — On mandait hier que le Dr Felipe Espil, ancien ambassadeur à Washington et présentement ambassadeur en Espagne, a refusé l'invitation de son pays à retourner aux Etats-Unis, comme ambassadeur. On dit qu'Espil est d'avis qu'aucune amélioration n'est possible dans les relations actuelles entre les Etats-Unis et l'Argentine, tant que prévaudront en Espagne les politiques internes présentes.

La situation s'améliore grandement en Norvège

OSLO, 7, (BUP). — Durant l'hiver qui vient, les Norvégiens seront plutôt bien nourris et n'auront pas à souffrir du froid. Sur ces deux points, leur situation sera aussi bonne, sinon meilleure qu'elle ne l'était l'hiver dernier. Mais ce sera une tout autre histoire, quand on envisagera la question vestimentaire.

De grandes quantités de bois sont déposées le long des murs des édifices modernes de la ville, dans les cours et même près des grands hôtels, comme le "Grand Hôtel" qui fait face au Parlement. Toute la Norvège, à l'exception de la région de Tromsoe, est bien approvisionnée en combustible pour la prochaine saison froide. De plus, le pays est généreusement pourvu d'énergie électrique. Il n'y a pas de charbon, en Norvège, et la Commission alliée des Affaires Civiles a fort à faire pour se procurer, par importation, le charbon nécessaire au fonctionnement des chemins de fer, des industries et des usines génératrices de gaz. Dans la région de Tromsoe, où le bois est rare, on permettra aux civils de chauffer au charbon. Mais dans tout le reste du pays, les civils devront chauffer au bois.

La situation, au point de vue nourriture, est encourageante. Cette année, la récolte de patates et de grains est excellente. Pour la première fois en quatre ans, la Norvège ne sera pas obligée d'expédier sa moisson en Allemagne. Cependant, bien que 30,000 tonnes de nourriture aient été importées au cours de l'été, on estime qu'il en faudrait encore 50,000 tonnes. Les approvisionnements de viandes représentent à peu près 50 p.c. des besoins et ceux de sucre s'élèvent à environ 66 pour cent. Les approvisionnements en matières grasses sont presque suffisants pour répondre à la demande, mais il semble que l'on devra continuer à maintenir le rationnement du pain.

Le grand problème de l'heure, en Norvège c'est de trouver le cuir nécessaire à la fabrication et à la réparation des chaussures. Actuellement, les Norvégiens portent des chaussures de papier à semelles de bois.

Par contre, le papier ne fait pas défaut en Norvège où l'on fabrique même des "bourrures" pour meubles en papier tissé.

Quatre premiers ministres vont être absents

LONDRES, 7. (BUP). — Le ministère britannique des Dominions a annoncé hier soir que les premiers ministres de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud ont tous déclaré qu'ils n'assisteraient pas à la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères à Londres.

Les premiers ministres avaient été invités à Londres pour des entretiens avec le gouvernement britannique, pendant la réunion des ministres des Affaires étrangères.

Remède contre les effets de la bombe atomique?

SAN-FRANCISCO, 7, (BUP). — La radio de Tokio a laissé entendre, aujourd'hui, que la population de Hiroshima allait peut-être trouver un motif d'espoir dans la découverte d'un remède contre les effets de la bombe atomique, le remède aurait été découvert par un savant japonais.

On sait que des milliers et des milliers de personnes même légèrement brûlées par les "forces mystérieuses" de la bombe atomique, sont mortes des suites de ces brûlures. Or un savant japonais aurait découvert un moyen de sauver les personnes brûlées dont la vie demeure en danger. Ce savant est le Dr Masao, professeur à l'université impériale de Tokio. Le Dr Tsuzuki a déclaré, dans une émission captée par la BUP, que lui-même et une vingtaine d'experts en médecine, chirurgie pathologie et recherches chimiques ont réussi à trouver un moyen de sauver la vie à plusieurs personnes victimes de la bombe atomique. Le savant professeur japonais a classé en trois catégories les victimes de la bombe atomique: 1— les personnes brûlées par la lumière et la chaleur de la bombe atomique; 2— les personnes blessées par l'explosion même et le déplacement de l'air; 3— les personnes blessées ou devenues malades par l'effet de certaines forces contenues dans la bombe atomique et encore inconnues même des savants.

Selon Tsuzuki des rayons spéciaux seraient la cause des maux dont souffrent les personnes classées dans la troisième catégorie de victimes de la bombe atomique. Les symptômes de ces maux sont une fièvre violente, une douleur dans la gorge et la bouche, l'hémophilie et une perte considérable de globules blancnes.

Tsuzuki aurait découvert un moyen très radical et très simple de stimuler les organes par des injections intra-musculaires. L'émission n'a pas fourni de détails quant à la composition du médicament dont Tsuzuki se servirait pour pratiquer les injections.

L'émission disait aussi que des personnes qui se trouvaient non loin du lieu où explosa la bombe atomique n'ont pas du tout subi de brûlures ni ne furent affectées par le radium des "Rayons-Gamma", mais moururent quinze jours ou trois semaines plus tard, des effets des "neutrons".

"Ce qui démontre", ajoutait l'émission", que les neutrons sont généralement deux fois plus effectifs que les Rayons-X et que les "Rayons-Gamma".

Base américaine à Prince-Rupert

WASHINGTON, 7, (BUP). — Prince Rupert, en Colombie canadienne, à 40 milles au sud de la pointe méridionale de l'Alaska, a été transformé, avec le consentement du gouvernement canadien, en une base américaine supplémentaire, selon une déclaration du ministère américaine de la Guerre. Plus d'un million de tonnes de marchandises y ont été manipulées.

La décision d'aménager ainsi Prince Rupert fut prise en 1942, alors que les Japonais étaient installés à Attu et à Kiska. L'utilisation de Prince Rupert réduisit de 500 milles la distance (sur mer) entre Seattle et Anchorage, Alaska.

Censure abolie

BOMBAY, 7, (BUP). — La censure militaire a pris fin aujourd'hui dans toute l'Inde.

Ratification

CANBERRA, 7, (BUP). — La Chambre des Représentants a adopté aujourd'hui un bill ratifiant la Charte des Nations unies. Le bill sera envoyé au sénat la semaine prochaine.

Quatre dominions ont décliné l'invitation

LONDRES, 7, (BUP). — Le Dr H.-V. Evatt, ministre des affaires extérieures de l'Australie, est arrivé à Londres, hier soir, pour assister à la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères. M. Evatt, qui est accompagné de son épouse, a fait le voyage d'Australie à Londres en avion, en 63 heures.

Le ministère des Dominions annonce que les premiers ministres du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Union sud-africaine ont tous décliné l'invitation qui leur fut faite de venir à Londres pour rencontrer le premier ministre Attlee à l'occasion de la conférence des ministres des Affaires étrangères.

Décès:

BOIVIN — Mme J.-Emile
GAUVREAU — M. Lucien
GERMAIN — M. Jacobé
JULIEN — Mme Arthur
LALIBERTE — M. Arthur
LEBLANC — Rév. Frère Constant
PAQUET — Mme Eugène
POIRIER — Mlle Antoinette
SAMSON — M. Odilon

UN COMITE PARLEMENTAIRE FERA LE CHOIX D'UN DRAPEAU LES CANADIENS SERONT A L'AVENIR "SUJETS CANADIENS"

OTTAWA, 7 (DNC) — Le gouvernement est bien déterminé "à favoriser en tout premier lieu les initiatives de paix d'embauchage et de santé dans toutes les relations domestiques et internationales", conformément au "mandat bien précis du peuple canadien" qu'il a reçu à cet effet. Il espère qu'à la reprise de la conférence fédérale-provinciale sur la reconstruction, il sera possible de conclure un accord qui "permettrait de réorganiser la structure fiscale du Dominion sur une base plus ample et plus équitable, propre à favoriser l'expansion des entreprises et de l'embauchage."

Telle est la teneur essentielle du discours du trône que prononçait hier après-midi Son Excellence le comte d'Athlone, gouverneur général du Canada marquant ainsi l'ouverture officielle de la première session du 20e parlement canadien.

Devant les deux Chambres réunies au Sénat, en présence de l'élite de la population canadienne et de représentations du corps diplomatique au milieu d'un déploiement mondain et protocolaire comme on n'en avait vu depuis plus de six ans, le gouverneur général a annoncé le programme législatif du gouvernement. Ce programme comprend la plupart des mesures que le premier ministre lui-même, le Très hon. Mackenzie King, avait laissé prévoir au cours de sa campagne électorale et à plusieurs reprises dans des déclarations faites depuis sa ré-élection, y compris le projet de doter le Canada d'un drapeau national et d'une nationalité distinctive.

Le gouverneur général a mentionné le nom de son successeur, le maréchal Sir Harold Alexander, précisant qu'il s'écoulerait plusieurs mois avant que celui-ci puisse venir exercer ses hautes fonctions en notre pays.

Voici, dans l'ordre mentionné dans le discours du trône, les principaux points du programme législatif du gouvernement:

Secours apportés et à apporter à l'Europe dévastée.

Rapatriement, démobilisation, réadaptation et rétablissement des combattants dans la vie civile.

Reconstruction économique du pays, du pied de guerre au pied de paix. Maintien d'un niveau élevé de l'embauchage et du Revenu national. Ratification des accords de San-Francisco et de Dumbarton Oaks. Propositions soumises à la conférence fédérale-provinciale et "visant à favoriser le maitien à un niveau élevé de l'embauchage et du Revenu national et l'établissement d'un programme national de sécurité sociale".

Espoir d'un accord fédéral-provincial pour "réorganiser la structure fiscale du Dominion sur une base plus simple et plus équitable, propre à favoriser l'expansion des entreprises et de l'embauchage".

Abolition des restrictions de guerre par étapes successives de manière à ne pas causer l'inflation, maintien des règlementations indispensables au bien-être de la population.

Prolongation de certains pouvoirs d'exception pour faire face aux problèmes de la reconstruction.

Mesures propres à favoriser l'expansion du commerce extérieur.

Programme de construction de logements, particulièrement pour les anciens combattants et les personnes à leur charge.

Programme de sécurité sociale comprenant l'assurance-chômage, les prix minimums des produits de la ferme et de la pêche, les allocations familiales ainsi que les propositions soumises à la conférence fédérale-provinciale et comportant l'assurance-maladie, la médecine préventive et des pensions de vieillesse plus généreuses.

Consolidation de divers décrets en une charte des vétérans.

Suppression du ministère des services nationaux de guerre, fusion des ministères des Munitions de la Reconstruction, direction unique en temps et lieu aux trois ministères de la Défense Nationale.

Vote des crédits nécessaires à l'administration du pays et aux dépenses découlant de la guerre et du programme de reconstruction.

Adoption d'un drapeau Canadien et d'une définition de la citoyenneté Canadienne.

Embellissement de la capitale fédérale pour la transformer en un monument commémoratif des services rendus et des sacrifices consentis par les Canadiens durant la guerre.

Telles sont les grandes lignes du programme très substantiel que le discours du Trône annonce pour la session fédérale qui s'est ouverte cet après-midi. C'est un programme très lourd qui pourrait bien prolonger la session jusqu'au début de l'hiver.

Le discours du Trône

**Hon. membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes.**

Vous vous réjouissez avec moi de ce que l'ouverture de la vingtième législature du Canada coincide avec la fin victorieuse de la guerre.

Il y a exactement six ans, le Parlement se réunissait en session spéciale en prévision d'une déclaration de guerre. Depuis, la guerre s'est poursuivie sans trêve, contre l'Allemagne d'alors, et aussi et plus tard, contre l'Italie et le Japon. Dès le début, le Canada a affecté ses ressources et l'effort suprême de sa population à la lutte pour la liberté et la victoire.

L'un après l'autre, les peuples agresseurs et leurs satellites ont subi la défaite totale aux mains des forces armées des Nations unies. Chacun d'eux a été contraint de se rendre sans conditions. Le 8 septembre 1943, l'Italie signait les termes de sa reddition; le 8 mai, cette année, c'était l'Allemagne et, à la veille de cette semaine, le Japon. Le mois d'août a vu les effets dévastateurs de la bombe atomique sur les villes japonaises et l'entrée de l'URSS en guerre contre le Japon. Ainsi s'est terminé le conflit mondial, la guerre la plus terrible de l'histoire de l'humanité. La victoire n'est pas seulement complète, mais elle a été remportée sur des forces sinistres, solidement organisées, et conjuguées dans une tentative de conquête et domination mondiales.

De concert avec vous, à l'ouverture du nouveau parlement, j'adresse à la Divine Providence mes humbles et reconnaissantes actions de grâces pour la délivrance que la population du Canada et celles d'autres pays doivent à sa miséricorde. Notre génération est témoin d'une manifestation frappante des opérations de la loi morale qui punit inexorablement les torts. Elle s'applique aux nations comme aux individus.

Dans ce conflit titanesque entre les forces du bien et les forces du mal, il nous a été donné d'assister au triomphe du Droit et de la justice. Cette victoire nous apporte l'assurance du triophe définitif du bien, dans nos tentatives pour instaurer un nouvel ordre fondé sur la sécurité mondiale et la justice sociale.

La victoire sur la tyrannie nazie et fasciste, en Surope, et sur le militarisme japonais, en Asie, a coûté très cher. Devant la révélation de la puissance effarante des forces d'agression et de tyrannie, tous les peuples libres se sont peu à peu rendu compte de ce qu'ils doivent aux Nations Alliées, qui, les premières, se sont dressées devant les agresseurs. A leur héroique résistance et à la puissance armée de toutes les nations unies, l'humanité doit non seulement sa liberté, mais encore tout ce que les hommes libérés estiment et chérissent au plus haut point.

Notre pensée se tourne spécialement, à l'heure qu'il est, vers les membres des forces Canadiennes qui ont donné leur vie pour que la victoire soit notre, et non celle de l'ennemi. La nation toute entière s'incline pieusement devant leur sacrifice. De plus, nos coeurs partagent d'une manière spéciale les espoirs et les désirs de ceux qui attendent avec inquiétude le retour d'êtres chers, qui sont maintenant libres après une captivité de trois ans et demi dans des camps d'emprisonnement japonais. Le Canada sympathise profondement avec tous les affligés et avec les malades du corps ou de l'esprit avec les victimes des misères de l'emprisonnement, de la faim ou des privations.

Il appartiendra à l'histoire de consigner dans ses annales l'ampleur de la contribution canadienne dans ce conflit mondial. Nous nous réjouissons de ce que nos forces armées ont contribué dans une telle mesure à défendre et à libérer les nations dont le passé et le présent sont si intimement liés aux nôtres. Notre pays ne cessera de se rappeler avec fierté les exploits héroiques des combattants et des matelots de l'aMarine marchande du Canada.

Nous rendons aussi hommage aux hommes et aux femmes dont la fidélité et l'assiduité au travail, sur les fermes, dans les forêts les mines et les pêcheries, dans les usines, les ateliers et les bureaux dans les hôpitaux et au foyer ainsi que dans les transports et autres services ont été indispensables à la victoire. Ce qui a permis au Canada de contribuer tellement à cette victoire, c'est l'association indéfectible de ses guerriers et de ses travailleurs.

A tous ceux dont les services et les sacrifices ont contribué à la victoire, je tiens, au nom du Parlement, à exprimer la gratitude de la nation.

Dans la mesure où il est possible de prévoir l'avenir, mes ministres ont pris les dispositions voulues pour préparer le Canada à faire face aux conditions très difficiles qui devaient nécessairement surgir après la victoire. En vertu de l'autorisation accordée par le parlement on a proposé à la distribution de secours, afin d'aider à nourrir, vêtir et abriter les populations sous ressources et à opérer le rétablissement des régions que l'ennemi a dévastées en Europe D'autres mesures visant les mêmes objets et de nature à répondre à d'autres besoins impérieux seront soumises à votre consideration.

Les préparatifs de démobilisation de réadaptation et de retablissement dans la vie civile des hommes et femmes des forces armées étaient déjà en marche lors de la reddition de l'Allemagne; il en est de même des mesures prises pour la réconservation économique du pays du pied de guerre au pied de paix et pour le maintien d'un niveau élevé de l'embauchage et du revenu national. Les programmes ainsi élaborés pour répondre aux exigences de la période de transition sont actuellement en pleine opération.

Dans l'édification du nouvel ordre mondial mes ministres sont déterminés à favoriser en tout premier lieu les initiatives de paix d'embauchage et de santé dans toutes les relations domestiques et internationales. Pour la poursuite de ces importants objets le gouvernement a reçu un mandat bien précis du peuple canadien.

La charte des Nations Unies, signée par les représentants des cinquante nations qui ont pris part à la conférence de San-Francisco, sera soumise à votre approbation. Cette charte exprime la résolution des signataires de maintenir une paix fondée sur les principes de la justice et le respect des droits de l'homme, et d'encourager, par la coopération internationale, le bien-être de tous les peuples.

Dans la poursuite du bien être national, la coopération et la bonne volonté entre le gouvernement du dominion et les gouvernements des provinces sont aussi nécessaires qu'elles le sont entre nations quand il s'agit de maintenir la paix mondiale et la prospérité internationale. Vous serez heureux d'apprendre qu'à la conférence fédérale - provinciale tenue à Ottawa au mois d'août, les délégués ont abordé avec succès l'examen de propositions visant à favoriser le maintien à un niveau élevé de l'embauchage et du revenu national, et l'établissement d'un programme national de sécurité sociale. Mes ministres espèrent ardemment qu'à la reprises des délibérations de la conférence, l'on arrivera rapidement à un accord qui placera le dominion et toutes les provinces dans les conditions financières voulues pour qu'elles puissent s'acquitter efficacement de leurs diverses obligations. Un tel accord permettrait de réorganiser la structure fiscale du dominion sur une base plus simple et plus équitable, propre à favoriser l'expansion des entreprises et de l'embauchage.

Rien n'est négligé pour assurer, aussi rapidement que le permettront nos engagements militaires et les moyens de transport, le rapatriement de ceux qui servent outre-mer et pour accélérer la libération ordonnée des hommes et des femmes des forces armées.

Grâce aux efforts conjugués du gouvernement, de l'industrie et du travail, la conversion de l'industrie de guerre à la production civile s'effectue avec le minimum de retard et d'inconvenients.

Le gouvernement se propose d'abolir les restrictions de guerre par étapes successives, aussi rapidement qu'il pourra le faire sans causer d'inflation ou d'autres bouleversements économiques. Il maintiendra, aussi longtemps qu'elle sera necessaire, la reglementation indispensable au bien-etre de la population.

Vous serez invités à approuver une mesure ayant pour objet de prolonger certains pouvoirs d'exception, afin de permettre au gouvernement de faire face aux circonstances critiques de la période de reconstruction.

L'on s'occupe activement d'assurer des marchés durables à nos industries de base. Le besoin continu de denrées alimentaires aux pays et à l'etranger assurera, pendant assez longtemps, l'écoulement rapide des produits de nos termes et de nos pêcheries.

Le gouvernement poursuit ses efforts en vue de stimuler la restauration et l'expansion du commerce extérieur. Il soumettra à votre approbation des mesures à cette fin.

Afin de favoriser la stabilité des échanges internationaux et le maintien d'un crédit international suffisant, vous serez appelés à approuver une mesure permettant au Canada de participer au Fonds monétaire international et à la Banque de la réconstruction et de développement.

La construction des maisons est poussée rapidement, dans la mesure où les matériaux et la main-d'oeuvre le permettent. Les dispositions déjà arrêtées assurent à l'industrie du bâtiment une expansion qui marchera de pair avec l'augmentation de la procuction des matériaux de construction. Les logements destinés aux anciens combattants et aux personnes à leur charge ont la priorité.

On active autant que possible les plans tendant à établir un minimum national de sécurité sociale et de bien-être humain. L'assurance-chômage, les prix minima des produits de la ferme et de la pêche et les allocations familiales sont maintenant en vigueur. Les propositions présentées par le gouvernement à la conférence fédérale provinciale en vue d'améliorer la santé et le bien-être comprennent des plans comportant un régime national d'assurance-santé et de médecine préventive ainsi que des pensions de vieillesse plus généreuses.

Les autres mesures que vous aurez à étudier comprendront la consolidation en une charte des vétérans des divers décrets du conseil relatifs aux soins, à la réhabilitation et au rétablissement des anciens combattants, un projet de loi destiné à abroger la loi établissant le Ministère des Services Nationaux de Guerre et un projet de loi visant à fondre le ministère des Munitions et Approvisionnements et celui de la Reconstruction en un seul ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements. L'armée et la Marine ont déjà été placées sous la direction unique du Ministre de la Défense Nationale. On confiera, en temps et lieu un seul ministre de la Couronne tous les services de la Défense.

Membres de la Chambre des Communes.

Il vous sera demandé de voter les crédits nécessaires aux services essentiels, aux dépenses découlant de la guerre et à la reconstruction. L'exposé budgétaire révèlera les propositions de mes ministres concernant les mesures fiscales.

**Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes.**

Mes Ministres sont d'avis qu'en raison de la situation que notre pays s'est acquise parmi les nations du monde, il y a lieu pour le Canada, à l'instar des autres nations du Commonwealth Britannique, d'avoir un drapeau national distinctif. Vous serez invités à désigner un comité spécial de membres des deux Chambres du Parlement pour étudier un projet approprié de drapeau Canadien.

Le gouvernement a décidé qu'en attendant l'adoption par le Parlement d'un motif donné, le pavillon marchand du Canada, arboré au combat par l'armée Canadienne, hissé au sommet de la tour de la Paix le jour de la Victoire en Europe et le jour de la victoire sur le Japon, en hommage à la valeur de nos forces armées et aux succès du Canada dans la guerre, pourra être déployé chaque fois que le lieu ou l'occasion motiveront l'emploi d'un drapeau national distinctif.

Le gouvernement juge aussi qu'il est opportun de reviser et d'élucider la définition de la citoyenneté canadienne ainsi que de rendre conforme à cette définition les lois concernant le statut national la naturalisation et l'immigration. Vous serez invités à approuver les mesures requises.

Le gouvernement a également examiné comment on pourrait le mieux commémorer, dans la capitale du Canada, les services et les sacrififces des Canadiens au cours de la guerre qui vient de finir. Par le passé, on a le plus souvent commémoré par des monuments de bronze et de pierre les sacrifices en vies humaines. Notre capitale a déjà un monument de ce genre. Mes ministres sont d'avis qu'il serait éminemment approprié de rendre aujourd'hui de façon plus expressive la vision d'un nouvel ordrde mondial. Ils pensent que cette vision trouverait sa meilleure expression dans l'aménagement et l'embellissement ordonnés de la capitale fédérale et de la région environnante pour en faire un monument national. Il a déjà pris certaines dispositions pour dresser un plan d'aménagement de la ville et de la région d'Ottawa des deux côtés de la rivière. A mesure que les plans se préciseront, on soumettra à l'examen du parlement des propositions.

A la recommandation du gouvernement canadien, il a plu à Sa Majesté le Roi de choisir le maréchal Sir Harold Alexander pour me succéder comme son représentant au Canada. Ses fonctions ne permettront pas au maréchal Alexander de prendre son poste d'ici le commencement de la nouvelle année. Dans l'intervalle, nous ferons, Son Altesse Royale la princesse Alice et moi-même, une courte visite au Royaume-Uni, et nous reviendrons au Canada pour un bref séjour, avant notre départ officiel.

Au moment où vous assumez les lourdes responsabilités de l'époque difficile de la reconstruction, je prie le Tout-Puissant de guider de bénir vos délibérations. Puissiez-vous être inspirés par la vision de l'avenir meilleur que les Nations unies sont désormais à même d'assurer à l'humanité.

NOUVELLES BRÈVES de JOHNS-MANVILLE

Du croquis à la maison complétée

Si vous avez l'intention de vous construire une maison, songez au grand avantage de recevoir des conseils sages et au point, depuis les croquis du début jusqu'à ce que la maison soit complétée. Un architecte peut vous éviter bien des embarras et vous ménager de l'argent par ses conseils experts.

Beaucoup de gens pensent qu'un architecte ne s'occupe que de dessiner la structure d'une maison. Ce point est naturellement très important, mais l'architecte rend un plus grand service encore en vous guidant dans le choix des matériaux et de l'organisation intérieure. Ainsi, nombre d'architectes recommandent les produits d'amiante de Johns-Manville, qui offrent le maximum de protection contre le feu, l'usure, les intempéries.

En employant un architecte, vous serez satisfait de façon permanente.

Une triple noyade à Nicolet

NICOLET, 7, (DNC). — Mardi après-midi, le 4 septembre courant, vers les 4 h., une triste tragédie s'est déroulée aux confins de la rivière Nicolet et du lac St-Pierre. En effet trois novices de la communauté des RR. PP. Montfortains, de cette ville, se sont noyés à l'entrée de la rivière Nicolet. Partis en chaloupe en face du Noviciat ces jeunes novices et d'autres compagnons se sont rendus au lac St-Pierre, environ 1-2 mille du Noviciat. Ici ils ont décidé de se baigner. Jusqu'ici cet endroit était tenu pour absolument sûr. Malheureusement ils sont tombés dans un trou dont personne soupçonnait la présence et qui a dû être creusé par la glace lors de la débâcle du printemps dernier.

Les victimes sont: le frère Henri-Noël Desfossés, 21 ans, fils de M. et Mme Alphonse Desfossés, de Sainte-Victoire de Richelieu; le frère Yves Poisson, 19 ans, fils de M. et Mme Achille Poisson, de Princeville; le frère Jacques Marier, 19 ans, fils de M. et Mme Ern. Marier, de Drummondville, et neveu du juge Marier.

La première victime, le frère Marier, a été repêchée 55 m. après la noyade. Le deuxième victime, le frère Desfossés, a été repêchée une heure et dix minutes après sa noyade. La troisième victime, le frère Poisson n'a été retrouvé que le lendemain.

Les RR. PP. Henri-Marie Guindon, s.m.m., supérieur de la Villa du Rosaire (maison de retraites fermées) et Roger Charest, s.m.m., ont en vain pratiqué la respiration artificielle jusqu'à l'arrivée du médecin. Lorsque le Dr Roy arriva, il n'a pu que constater la mort des frères Desfossés et Marier.

Ces deux victimes ont été repêchées au grappin. C'est le Père Guindon avec l'aide de plusieurs autres personnes qui se promenaient sur le lac à cet endroit qui a présidé ces recherches. Le frère Des fossés a été tiré de l'eau à deux reprises avant de disparaître définitivement; il a lâché prise à chaque fois rendant inutiles les efforts héroiques de son sauveteur. Le P. Guindon a administré ces victimes sous condition.

Les funérailles ont eut lieu jeudi, le 6 sept. à 9 h., en la chapelle du Noviciat Ste-Marie des Pères Montfortains. L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté.

Les frères Desfossés, Marier et Poisson sont entrés au noviciat Ste-Marie le 5 août dernier. La veille de leur mort, ils avaient fait avec leurs confrères leur première retraite mensuelle sous la direction du supérieur du noviciat, le Père Maurice Cadieux, s.m.m. Par une heureuse coïncidence, cette retraite avait porté sur la préparation à la mort. Il vous surprendra que, à votre âge, on vous fasse ainsi préparer à la mort, avait dit le Père Cadieux; mais on peut mourir à tout âge, et à tout âge il convient d'être prêts.

Plusieurs civils de Nicolet ont aidé les P P.Montfortains de toutes sortes de façon dans cette tragédie. On doit nommer MM. Gaston Dupon, Ulbald Caron, Blanchet-Auger et l'inspecteur d'écoles M. Henri Parent.

Un des frères du frère Poisson qui vient de se noyer, a fait profession le 15 août dernier chez les RR. PP. Montforatains, et il etudie présentement la théologie à Ottawa.

Les trois victimes se préparaient par leur noviciat à devenir religieux prêtres montfortains. Il y a aussi chez les Montfortains un noviciat pour frères convers.

Les Pères Montfortain se baignent sur cette plage du lac St-Pierre avec leurs novices depuis une vingtaine d'années. On la considérait comme très sûre. Elle se prolongeait, en effet, en toute sécurité sur une distance de plusieurs centaines de pieds. Les victimes étaient à 200 pieds de la rive environ lorsqu'elles ont perdu pied.

Nos plus sincères sympathies à la communauté des RR. PP. Montfortains ainsi qu'aux familles si cruellement éprouvées.

B. C. Packers

La British Columbia Packers Ltd a informé le Curb de Montréal qu'à une assemblée des directeurs, tenue le 28 juin, on a ratifié l'entente en date du 1er mai 1945 entre la compagnie et son administrateur général, J.-M. Buchanan, en vertu de laquelle M. Buchanan obtient une option sur 5,000 actions au prix de $26.00 l'action. L'option pourra être exercée jusqu'au 30 avril 1947 inclusivement.

Ce n'est point un bâton fragile qu'il nous faut pour traverser la vie, ce sont des ailes, ces deux ailes qui portent les anges: la foi et la charité.



vous abat?

Si, en vous levant, vous n'êtes qu'à moitié reposée, encore fatiguée . . . si vous avez le sommeil agité . . . si vous ne pouvez pas vous détendre . . . il se peut que vos reins soient à blâmer.

Généralement, quand vos reins se détraquent, votre sommeil en souffre. Pour aider vos reins à retrouver leur état normal, pour jouir d'un sommeil reposant, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins, un traitement favori depuis plus d'un demi-siècle. Les Pilules Dodd's pour les Reins sont faciles à prendre et ne forment pas accoutumance. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins dans n'importe quelle pharmacie. Recherchez la boite bleue à bande rouge. 1278

Pilules Dodd's POUR LES REINS

Quand vous demandez un prêt...

vous ne demandez pas une FAVEUR

QUAND la ménagère se présente à l'épicerie pour y donner une commande, elle ne sollicite pas de faveur; elle achète simplement des denrées qu'elle paiera sur livraison . . . il s'agit d'une transaction.

A la banque, c'est la même chose. Il s'agit d'une transaction tout comme à l'épicerie.

L'épicier offre des épiceries et la banque offre du crédit. Comme les prêts constituent la principale source de revenus d'une banque, celle-ci tient autant à vendre du crédit que l'épicier tient à vendre ses épiceries.

Comme l'épicier, le banquier veut naturellement être sûr qu'on lui paiera sa marchandise, c'est-à-dire que les prêts seront remboursés à échéance. Ce n'est que légitime.

Si vous avez l'occasion de demander un prêt, considérez-le donc de cette façon. Vous ne venez pas solliciter une faveur de la banque mais vous venez offrir au gérant une transaction d'affaires profitable à vous deux, à lui et à vous.

BANQUE DE MONTRÉAL

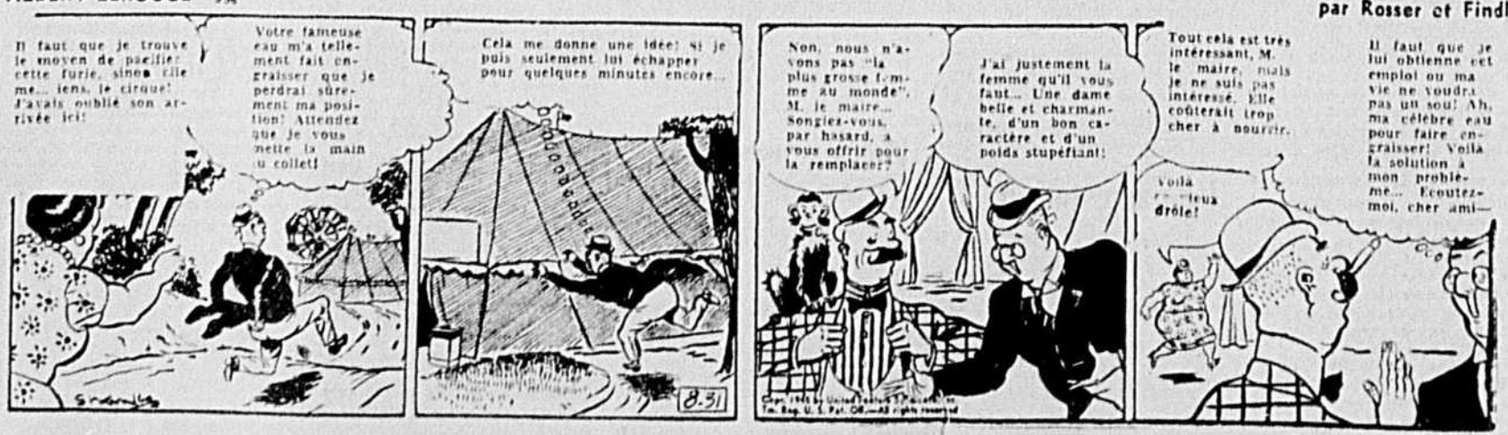
au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: H. D. SUCKLING, Gérant; A. D. McQUEEN, Adjoint; J. C. D. ROCHETTE, Adjoint
Succursale du Chateau Frontenac: T. A. S. DeWOLF, Gérant
Succursale de la Porte St-Jean: J. N. ROUSSEAU, Gérant
Succursale St-Roch: J. A. BOISJOLI, Gérant
Succursale St-Sauveur: J. O. FONTAINE, Gérant
Succursale de la Haute Ville: P. K. MOWAT, Gérant

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS — B de M — D107

MAGASINEZ CHEZ ZELLER'S C'EST PAYANT

ALBERT LEROUGE 956 — par Rosser et Findley



Ce qui se passe à Ottawa

(Par Lorenzo Paré)

BRILLANT DEBUT

OTTAWA, 7. (D.N.C.). — La première session du vingtième Parlement depuis la Confédération s'est ouverte, hier, avec le cérémonial brillant et un peu pompeux des années heureuses d'avant-guerre.

La température était magnifique, à tel point que la foule élégante qui se pressait dans l'enceinte du Sénat n'a pas manqué d'être incommodée par la chaleur qui, à Ottawa, est souvent humide et pénétrante. Le gouverneur général et la princesse Alice sont arrivés au Parlement pour recevoir le salut d'une garde d'honneur, tandis que les quatre canons du bastion surplombant la rivière Ottawa tiraient une salve de dix-neuf coups. Quelques minutes plus tard, le gouverneur lisait au Sénat le traditionnel discours du Trône. Les galeries étaient bondées de dames en toilettes claires et de messieurs en habits noirs avec, le plus souvent, une fleur à la boutonnière.

Toute la journée d'hier fut employée aux cérémonies proctocolaires qui marquent la naissance d'un nouveau parlement et l'ouverture d'une session. Pour un oeil désabusé, toute cette démonstration parlementaire, les parades rituelles, les saluts des huissiers aux curieux uniformes, les déplacements solennels de la "masse" royale, peuvent paraître comme un appareil suranné et inutile. Cependant, chacun de ces gestes légués par la tradition retrouve sa valeur symbolique, quand on les rattache à l'évolution historique de la démocratie.

Les "commoners" ont gagné durement, dans les siècles disparus, leur émancipation de l'absolutisme royal. Après une guerre mondiale livrée pour la liberté des hommes, les successeurs de ces "Commoners" répétaient hier les paroles et les gestes de la vieille tradition britannique, en entreprenant la tâche d'assurer au peuple dont ils sont les délégués le bien-être dans la liberté.

PROGRAMME SESSIONNEL

Le discours du Trône n'a apporté aucun élément de surprise. Il annonce très peu de législation nouvelle et les projets de lois qu'il soumet aux Communes avaient été prévus de longue date.

Dans ce programme sessionnel, les affaires internationales voisinent avec les mesures de rajustement aux conditions de paix dans la vie domestique de la nation. Le parlement prend ainsi la mesure de la nouvelle taille du Canada parmi les pays du monde, en même temps qu'il embrasse les problèmes difficiles de la Reconstruction à l'intérieur du pays lui-même.

Cette chronique signalait hier le travail qui attend la session en ce qui concerne les affaires internationales. Dans le domaine de la politique intérieure, le gouvernement se propose de continuer les mesures dont l'application est déjà commencée pour assurer la réhabilitation des combattants, l'embauchage général des Canadiens, la solution de problèmes particuliers comme celui du logement, et l'extension croissante de la sécurité sociale. En ce qui concerne les mesures de sécurité sociale, le discours du Trône donne une grande importance à la conférence interprovinciale qui vient d'avoir lieu. Il déclare que la première phase des pourparlers a été couronnée de succès, tout en exprimant le voeu que les provinces et le fédéral s'entendent rapidement sur une solution définitive.

Le gouvernement, dit le discours du Trône, espère "qu'à la reprise des délibérations de la conférence, l'on arrivera rapidement à un accord qui placera le Dominion et toutes les provinces dans les conditions financières voulues pour qu'ils puissent s'acquitter efficacement de leurs diverses obligations".

Le gouvernement fédéral pourra difficilement présenter son budget avant de connaître la décision des provinces à qui il demande de céder la perception de trois impôts importants en retour d'un système de subsides. De cette façon, tout le délicat problème constitutionnel planera sur les délibérations de la session qui s'ouvre.

CENT VISAGES

Il y a au moins une centaine de figures nouvelles aux Communes. Les têtes noires de députés jeunes sont maintenant aussi nombreuses que les crânes polis par la calvitie et l'expérience ou que les panaches blanchis sous les travaux politiques. On n'a pas encore publié le diagramme de la Chambre. Il est impossible de mettre tout de suite des noms sur ces cent nouveaux visages.

La députation canadienne-française semble particulièrement solide et elle remplit à elle seule plus de la moitié des banquettes ministérielles. Les journaux tories ont déjà signalé que la minorité raciale du Canada constitue aujourd'hui la majorité dans le gouvernement. Il est vrai que le parti libéral compte de nouvelles recrues, dont certaines sont assez surprenantes.

Deux anciens organisateurs du parti conservateur siègent maintenant du côté libéral. M. Arsenault, député indépendant de Bonaventure, s'était rallié au lendemain de l'élection. Hier, M. Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay, a pris place avec les ministériels. M. Dorion a déclaré qu'il reste "indépendant de tout parti politique" et qu'il siège du côté ministériel tout simplement afin de ne pas être relégué à l'extrême gauche de la Chambre où l'on n'entend pas les discours. Malgré cette déclaration, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ancien leader conservateur et fondateur du "mouvement des Indépendants" a marqué une certaine préférence pour les libéraux, alors que les conservateurs qui siègent en face de lui auraient été trop heureux de lui faire une bonne place.

Il ne reste que quatre députés du Québec dans l'opposition, les deux membres du Bloc, MM. Raymond et Hamel, M. Liguori Lacombe et M. George Héon élu comme conservateur-indépendant qui siège comme le seul Canadien français avec le parti de M. Bracken.

Les ministres ont également changé de fauteuil, selon leur promotion. Le ministre de la Justice M. Louis St-Laurent a pris la place du ministre senior aux côtés du premier ministre, au fauteuil qu'occupait autrefois feu Ernest Lapointe. Le chef conservateur Bracken a fait, lui aussi, un remaniement dans ses conseillers immédiats. On a remarqué, non sans plaisir, que la vieille garde "tory" avait été reléguée loin du chef qui s'est entouré des conservateurs de la dernière récolte.

C'est ainsi que le rideau s'est levé, hier, sur la session.

M. Duplessis annonce la construction d'une usine de 5 millions, à St-Jean

Nous avons annoncé hier que des pourparlers se poursuivaient au parlement en vue de l'échange de réserves forestières, entre la compagnie Singer et la compagnie MacLaren, conformément à une loi passée lors de la dernière session. Lors de l'étude du bill intitulé: "Loi concernant la stabilité et le progrès industriels du Québec", le premier ministre avait expliqué que l'échange prévu permettrait à la Singer de construire des usines nouvelles, à St-Jean, où elle a déjà une manufacture très considérable et d'agrandir les moulins qu'elle exploite à Thurso, dans le comté de Papineau.

Au cours de la séance du cabinet, qui a été tenue hier après-midi, des arrêtés ministériels concernant l'échange projeté de réserves forestières, ont été passés et une entente définitive, dans un esprit de franche coopération, a été conclue entre les parties intéressés.

Rencontré hier soir, le premier ministre a déclaré que la compagnie Singer, d'après la déclaration de M. Paul Bourget, gérant de l'usine de Thurso, construirait à St-Jean des usines nouvelles qui emploieront des centaines d'ouvriers additionnels et dont la construction provoquera des travaux au coût de plus de $5,150,000. En outre: la même compagnie agrandira considérablement son usine de Thurso dans le comté de Papineau, et procurera ainsi du travail à un nombre beaucoup plus élevé d'ouvriers.

L'agrandissement des usines de la compagnie Singer à St-Jean aura pour effet a continué M. Duplessis, de doter cette ville et toute la province d'une industrie nouvelle, qui fabriquera des articles actuellement manufactures dans un autre pays. Il s'agit, en l'occurence, des moteurs pour les machines à coudre de la compagnie Singer, que celle-ci est obligée à l'heure actuelle d'importer de ses usines américaines.

M. Duplessis a affirmé que les opérations de cette industrie nouvelle, tout en bénéficiant à la population de St-Jean et de la région de l'Outaouais, auront pour effet d'ouvrir à la province l'important marché sud-américain.

"On sait", a dit le premier ministre, que les perspectives d'échanges commerciaux entre le Canada, en général, et la province, en particulier et d'autre part, les républiques sud-américaines, sont à l'heure actuelle très prometteuses. Les usines de Thurso contribueront puissamment au succès d'échanges commerciaux importants entre la province et les républiques sud-américaines. La nouvelle industrie qui s'installera à St-Jean sera, certes, la plus importante, à cause de ses répercussions économiques importantes, que nous ayons eue en cette province depuis nombre d'années".

M. Duplessis a ajouté que "le travail magnifique accompli par les hons Gagnon et Beaulieu lors de leur voyage en Amérique du sud l'hiver dernier, et en particulier, la clairvoyance et le dévouement du ministre des Terres et Forêts ont rendu possible, dans une large mesure, la réalisation de cet important projet".

La St-Jean-Baptiste de Chicoutimi

CHICOUTIMI, 7. — D.N.C. — La Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi convoque tous ses membres en assemblée générale pour dimanche prochain, à 9 h., au Capitol. Elle leur présentera alors la célèbre troupe des Compagnons de Saint-Laurent qui jouera NOEL SUR LA PLACE, d'Henri Ghéon.

On n'a pas de viande à rationner

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — M. P. Cabrick, chargé d'affaires de la Légation Yougoslave au Canada a déclaré qu'on ne saurait parler de rationnement de viande en son pays puisqu'il n'y en a pas. "La Yougoslavie est dans une situation terrible, ajouta-t-il. J'ai lu dernièrement qu'un navire chargé de moutons, était arrivé en mon pays, mais qu'on disposait d'aucune main-d'oeuvre pour le débarquement. La raison c'est que nos hommes étaient trop faibles, souffrant de mauvaise alimentation.

"Le vol et la destruction, accomplis par l'ennemi, se sont faits sur une échelle extraordinaire. Quatre-vingt pour cent du bétail, y compris les chevaux, les moutons et les porcs, ont été détruits. A Vojnodina où on comptait 125,000 chevaux avant la guerre, il n'en reste plus que 26,000. Avant la guerre nous exportions 1,200,000 chevaux, 1,500,000 porcs, 7,000,000 de têtes de bétail, y compris les moutons; la volaille, surtout le poulet, était envoyée en Italie, en France, en Turquie et en Angleterre. Nous n'avons plus rien pour nous-mêmes et rien pour aider les autres pays qui comptaient sur nous pour s'approvisionner en bétail".

La réserve de beurre plus forte

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — La réserve de beurre au pays est présentement de 2,000,000 de livres de plus que l'an dernier à la même date, a révélé le bureau fédéral de la statistique, mais les porte-paroles de la Commission des Prix ont déclaré que l'on ne pouvait aucunement pour cela espérer une augmentation de la ration hebdomadaire de sept onces par personne.

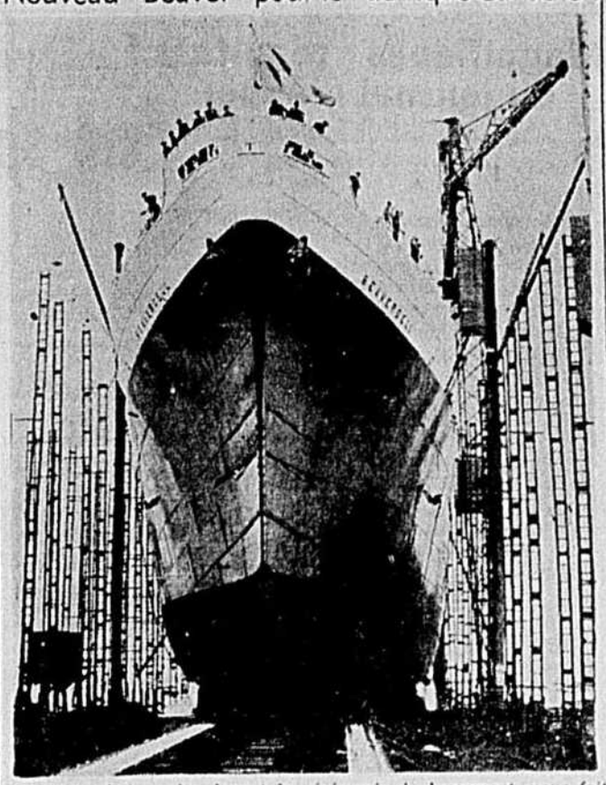
Dans les neuf principales villes canadiennes, le total des réserves de beurre au premier septembre étaient de 44,623,263 de livres, à comparer à 35,302,177 de livres au premier août de cette année, et 42,674,743 de livres au premier septembre 1944. Tout ce beurre sera consommé au Canada puisque notre pays n'en exporte pas cette année.

A la Commission des Prix, on explique que ce surplus est gardé en réserve contre la baisse de la production au cours de la prochaine saison, alors que les troupeaux seront retirés des paturages, aux premiers froids. On s'attend à éviter cette année la coupure de la ration qui eût lieu l'an dernier par suite de l'exportation de 7,000,000 de livres de beurre à l'Angleterre, parce que notre expédition de fromage avait été inférieure à ce qu'elle devait être.

Au premier septembre cette année, les réserves de fromage étaient au Canada de 43,035,959 de livres, contre 40,764,370 de livres à même date l'an dernier. Mais comme le Canada doit expédier 125,000,000 de livres de ce produit à la Grande-Bretagne, tout surplus possible sera de cette façon absorbé.

La situation quant aux oeufs est également bonne, mais les britanniques achèteront tout surplus que nous pourrions leur offrir. Il se peut que le rationnement de la viande crée une rareté plus grande sur le marché des oeufs.

Nouveau "Beaver" pour le Pacifique Canadien



● Cette photo, prise durant la cérémonie du lancement, nous fait voir le "Beaverdell", navire construit aux chantiers de la Clyde à Port-Glasgow, en Ecosse, pour le Pacifique Canadien, et lancé à la fin du dernier mois. Ce cargon, de la catégorie des "Beaver", est le premier d'une série de quatre devant être construits pour le Pacifique Canadien dans le but de remplacer les cinq "Beaver" coulés par l'ennemi durant la guerre. Le "Beaverdell", cargo rapide de 10,000 tonnes, a été lancé devant une nombreuse assistance composée de personnalités importantes, dont entre autres M. D.-C. Coleman, président du C. P. R. et des Canadian Pacific Steamships. Ce navire entrera probablement en service au début de l'année prochaine.

(Photo C. P. R.)

Des millions de personnes vont mourir de faim à moins d'avoir des secours

OTTAWA, 7. (DNC). — Le spectacle de la misère en Europe à l'approche de l'hiver est quelque chose de terrifiant, et à moins que nous puissions porter secours aux populations dans un bref délai, des millions de personnes sont menacées de mourir de faim, a déclaré hier Son Exc. M. L. B. Pearson, ambassadeur canadien à Washington et président de l'administration des Vivres des Nations unies, de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Angleterr.

L'UNRRA aura besoin de deux fois les montants d'argent qui lui ont été alloués pour continuer son oeuvre au-delà du mois de novembre cette année, ajoute M. Pearson. On sait que les pays qui contribuent à l'UNRRA ont accordé un montant équivalant à un dixième de leur revenu national. L'exécutif de l'organisation réuni à Londres récemment a adopté une résolution demandant que les pays double cette contribution.

Seuls les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont accepté de soumettre le problème aux gouvernements repectifs, et laissé entendre que la réponse serait affirmative. L'objectif de cette mesure est de prélever un autre montant de $1,800,000,000, en raison des demandes croissantes de secours de divers pays, dont principalement la Russie, l'Italie et la Chine.

Le problème des déplacements de population se pose aussi pour l'UNRRA de façon aiguë. M. Pearson explique que les armées alliées on fait en Europe un travail splendide pour le transport de millions de gens, mais il en reste encore près de deux millions dans des camps. C'est à l'UNRRA qu'il appartient de les entretenir en attendant leur retour dans leurs foyers. Bon nombre de Polonais spécialement, ne veulent pas rentrer.

Parlant du rôle du Canada dans l'UNRRA, M. Pearson dit que notre pays a été le premier à convertir l'argent volé en marchandises et à être distribuées en Europe. D'autres capitaux ont aussi été dépensés au pays pour payer des produits canadiens. Cette distribution se fait en chaque pays par les autorités locales sous la surveillance de la mission de l'UNRRA.

Parlant de l'organisation des nations unies qui prépare activement la prochaine réunion internationale, M. Pearson émet l'opinion que l'on choisira comme siège de l'organisme soit San-Francisco ou une portion de la Suisse et de la France qui deviendra un terrain international, près du Lac de Genève.

Nomination de monsieur A. Desilets

Me Auguste Desilets, C.R., de Grand'Mère, ancien bâtonnier général de la province, a été nommé commissaire chargé d'étudier et de préparer les modifications à faire au code de procédure civile de la province de Québec. Cette nomination fait suite à une loi passée lors de la dernière session en vue d'améliorer, simplifier et perfectionner le code de procédure civile.



Le commissaire, a dit M. Duplessis, devra recueillir toutes les informations et toutes les suggestions qu'on sera en mesure de lui fournir afin de nous assurer un Code de procédure civile adapté aux conditions actuelles, en facilitant l'accès aux tribunaux en diminuant le coût et en favorisant l'expédition rapide des affaires judiciaires.

Il devra, également, étudier d'une façon particulière les divers recours en appel prévus par le Code de procédure civile et suggérer au procureur général les modifications et abrogations qu'il y a lieu de faire pour améliorer et perfectionner le système, de le rendre plus conforme aux intérêts des justiciables et aux droits constitutionnels de la province.

Le commissaire devra, dans les douze mois de sa nomination, préparer un avant-propos d'un nouveau Code de procédure civile et le soumettre au procureur général. Le gouvernement nommera, ensuite, trois codificateurs pour étudier cet avant-projet ainsi que le rapport du commissaire sur les recours d'appel, et pour rédiger le projet définitif d'un nouveau Code de procédure civile.

"Pour accomplir l'important travail de commissaire, il va de soi qu'il fallait une compétence", a déclaré le premier ministre. "C'est pourquoi le gouvernement vient de confier ces fonctions à un avocat de vaste expérience, ayant plus de 30 ans de pratique bien qu'il soit encore dans la force de l'âge, qui jouit à bon droit d'une exceptionnelle réputation de juriste, Me Auguste Desilets, de Grand'Mère, l'un des avocats les plus distingués du Barreau de la province."

Le socialisme serait un suicide, dit M. Beaulieu

MONTREAL, 7. (DNC). — "Le socialisme est la plus grande menace qui plane sur les peuples civilisés et nous devons faire en sorte de le combattre. Pour les Canadiens français, le socialisme serait un véritable suicide. Vu que nous avons encore l'intention de vivre, nous devons doubler nos efforts pour extirper cette doctrine subversive".

Voilà ce que déclarait, hier soir, l'hon Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie dans sa causerie, tenue à l'hôtel Queen's devant les membres de la Canadian Creditmen's Association Ltd.

Avec le socialisme, continue l'hon. Beaulieu, nous deviendrons les esclaves de l'Etat.

M. Beaulieu aborda la question de nos relations avec les autres provinces du Dominion. Nous n'avons jamais eu l'intention et nous n'avons pas l'intention de quitter la Confédération. Nous sommes prêts à collaborer avec tout le monde pourvu que ce soit sur un pied d'égalité. Les faits sont là pour le démontrer, dit-il; naus avons tenu les engagements, que nos pères ont signés en 1867, et nous exigeons que l'autre partie contractante fasse de même. Sur cette base, continue le ministre, il y a un terrain d'entente.

Le conférencier aborda la vaste question des problèmes qui se poseront maintenant que les hostilités ont pris fin tant en Europe qu'en Asie.

Nous sommes actuellement dans une période de transition et il faut passer de l'économie de guerre à l'économie de paix. Et il ne faudra pas qu'après cette période nous sombrions dans le chômage comme avant 1939. Si nous ne voulons pas voir revenir ces jours de chômage, dit-il, il faudra mettre en valeur nos richesses naturelles. Nous sommes le pays le plus riche au monde, nous possédons de vastes forêts, des richesses hydrauliques incalculables, etc. Il faudra aussi construire des industries, car c'est ce qui s'impose à l'heure actuelle. Avant de penser à bâtir des maisons, dit le ministre, qui sont sans doute une nécessité, il faut d'abord donner du travail à chacun.

Lord Keynes se rend aux Etats-Unis

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — Les entretiens préliminaires relatifs à l'établissement de nouvelles relations économiques pour l'après-guerre entre le Canada et l'Angleterre sont terminés depuis hier. Lord Keynes, aviseur financier du gouvernement britannique, partira immédiatement pour Washington.

Aux Etats-Unis il discutera des problèmes identiques avec les hauts fonctionnaires de trésorerie américaine. Lord Keynes a passé toute la semaine à Ottawa. Il eût de nombreuses conférences non seulement avec l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, mais aussi plusieurs hauts fonctionnaires du département des Finances.

Il est probable que M. Ilsley fera une déclaration sous peu à la Chambre sur la portée des entretiens avec Lord Keynes.

Les principaux problèmes à l'étude furent les règlements de comptes concernant l'aide mutuelle et l'adoption d'un système financier, permettant de continuer, sur une base de crédit, l'envoi en Angleterre des produits canadiens jusqu'à la reprise normale des exportations britanniques.

Trait d'honnêteté

Auriez-vous l'obligeance de faire paraître dans un endroit bien en vue de votre journal, la note suivante:

"Un nombre considérable de billets pour l'opéra CARMEN, au Colisée le 8 septembre, ont été perdus jeudi dernier sur la côte de la Fabrique.

La direction de la Société des Arts de Québec tient à féliciter publiquement monsieur Hughes Lapointe, député de Lotbinière, pour le magnifique trait d'honnêteté dont il a fait preuve en les remettant à celle-ci aussitôt après les avoir retrouvés.

Le Président.

Nombreux convois

MONTREAL, 7. (Spéciale). — Le transport des 570 officiers et 7,416 militaires de tout rang attendus d'outre mer en fin de semaine à Halifax et à l'Anse-au-Foulin nécessitera 17 trains spéciaux du Canadien National. Ces trains spéciaux seront dirigés vers tous les endroits du pays.

Le "Duchess of Bedford" et le "New Amsterdam" sont attendus à Halifax, dimanche avec des rapatriés. Sept trains spéciaux transporteront dans leur foyer respectif les militaires qui débarqueront du "New Amsterdam" et trois autres trains, ceux qui arriveront à bord du "Duchess of Bedford".

Sept trains spéciaux du Canadien National quitteront l'Anse-au-Foulin en fin de semaine et transporteront les militaires arrivés à bord du "Cameronia" et de l'"Empres of Scotland". Le transport des voyageurs du "Cameronia" nécessitera quatre de ces sept trains qui se rendront à Montréal, Ottawa, Kingston et Vancouver. Les voyageurs de l'"Empress of Scotland" emprunteront les trois autres trains qui se mettront en route vers Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, London et Régina.

La foire provinciale est un succès complet

Grâce au temps merveilleux dont jouit notre province cette semaine, l'Exposition de Québec remporte un véritable succès. La journée d'hier, qui était celle des citadins, a fourni 30,805 visiteurs à la Foire provinciale.

Depuis vendredi dernier l'assistance quotidienne a été comme suit: 12,000 le soir de l'ouverture (entrée libre); samedi: 5,745; dimanche: 22,993; lundi: 49,520; mardi: 21,132; mercredi: 25,282; jeudi: 30,805. C'est donc un total de 177,475. Ce nombre ne réflète cependant pas toute la situation. Quand tous les chiffres auront été calculés ce soir, ils seront supérieurs à ceux que nous donnons présentement à l'exclusion de la dernière journée.

La foule était particulièrement dense hier soir sur le terrain de l'Exposition. On a pu constater qu'il n'était pas facile de déambuler dans le secteur des amusements mécaniques et des attractions Conklin. On a eu un aperçu de la foule des visiteurs lorsque s'est fait le tirage quotidien des prix de présence en face du Palais central.

Les visiteurs ont été nombreux aux différents étalages, notamment à ceux de l'artisanat. Les beaux exhibits de nos maisons de commerce sont également en vogue. Les produits agricoles et les animaux intéressent aussi une foule de visiteurs et pas seulement parmi les ruraux.

La 34ième Exposition provinciale prendra fin officiellement ce soir après la dernière représentation de la revue des "Victoriettes" au Colisée.

Les prix de présence pour la journée d'hier ont été gagnés comme suit: M. Roland Bélanger, de la rue de la Station à Giffard ($100); M. J.-R. Lepage, de Rivière-Blanche, comté de Matant (850.); les prix de $5 sont allés à M. Louis Turcotte, de la rue de la Capricieuse; Mlle Marie Talbot, de la 9ième rue; M. Emile Gremer, de la 14ième rue; M. Jules Jobin, de la rue des Oblats; M. Henri Girard, de la rue Flynn; M. Laval Plamondon, de la 6ième rue; M. Jean-G. Samson, de la Grande-Allée.

Comme la journée s'annonçait encore très belle ce matin, on pouvait s'attendre que le jour de clôture de la 34ième Exposition provinciale serait une autre réussite.

Le maire Lucien Borne, président de la Commission de l'Exposition, M. Emery Boucher, directeur, et les commissaires sont enchantés pour leur part du succès obtenu cette année. Ils le diront ce soir d'ailleurs.

Des travaux à Roberval

CHICOUTIMI, 7. — D.N.C. — Le député Antoine Marcotte a obtenu d'importantes réparations au palais de justice de Roberval. Une belle toilette neuve va être ainsi faite à cet immeuble de la Province. Le contrat a été accordé à M. Victor Fortin, de Roberval.

Le Canada ne sera pas représenté

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — Le premier ministre Mackenzie King annonça hier aux Communes que le Canada ne sera pas représenté à la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères à Londres. Le travail de la session empêchera le chef du gouvernement ou aucun des membres du cabinet d'assister à cette réunion internationale.

Le premier ministre a fourni ces renseignements à l'hon. John Bracken, chef progressiste-conservateur, qui posa sa première question de la session. Le leader de l'Opposition expliqua qu'il avait lu dans les journaux que l'Australie enverra un représentant à la conférence qui s'ouvrira à Londres la semaine prochaine.

M. Mackenzie King dévoila que le premier ministre Clement Attlee d'Angleterre avait invité les premiers ministres des Dominions à assister à cette conférence ou à s'y faire représenter. "Je comprends" ajouta le chef du gouvernement, "qu'aucun premier ministre des Dominions ne sera présent. D'ailleurs la session du Parlement m'empêche ainsi que mes collègues du cabinet d'assister à cette réunion".

Toutefois les consultations entre les Dominions et l'Angleterre au sujet des problèmes internationaux affectant le Commonwealth britannique sont plus fréquentes que jamais, ajouta M. King.

Les postes amateurs silencieux

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — M. C. D. Howe, a annoncé hier qu'il n'était pas encore possible de permettre aux opérateurs-amateurs de T.S.F. de faire usage des fréquences de transmission sur ondes courtes qui leur étaient attribuées avant le mois de septembre 1939. En vertu des règlements de la Défense du Canada, toutes les stations d'amateur de T. S. F. ont été fermées et les fréquences qu'elles utilisaient ont ensuite été attribuées à différents services de guerre. Le ministre a fait remarquer que les interdictions qui frappent ces stations devront nécessairement demeurer en vigueur jusqu'à ce que les fréquences en question cessent d'être utilisées par les services qui en font usage depuis la guerre, et jusqu'à ce que les règlements de la Défense du Canada soient abolis. Lorsque les interdictions seront levées, les amateurs n'auront d'abord à leur disposition qu'un nombre restreint des fréquences qui leur étaient attribuées avant la guerre.

Au fur et à mesure que les différents services de guerre se dessaisiront du reste des fréquences, celles-ci seront mises de nouveau à la disposition des amateurs.

Coup de poignard entre les yeux

MONTREAL, 7. — (DNC). — Un nègre a été transporté d'urgende, hier soir à l'hôpital Western la lame d'un poignard entre les deux yeux, à la suite d'une altercation survenue dans un club, au Rockhead's Paradise, rue St-Antoine. Heureusement, son état n'est pas grave.

A une heure, ce matin, les autorités de l'hôpital Western rapportaient que l'état de leur patient était satisfaisant et que les chirurgiens lui avaient enlevé la lame qui avait pénétré dans le front, entre les deux yeux. Le blessé était conscient et semblait hors de danger.

Feu Mme P. Turgeon

Nous regrettons d'apprendre le décès de Mme Paul Turgeon, de Saint-Magloire de Bellechasse. Mme Turgeon est morte après quelques mois à peine de mariage. Ses funérailles auront lieu demain matin, le 8 septembre courant, à St-Magloire.

Fillette blessée par une auto

Louise Chénard, âgée de 9 ans, domiciliée à 29, rue St-Bernard, a été blessée par une automobile hier soir. L'accident est survenu à l'angle des rues St-Sauveur et St-Vallier. La fillette venait de descendre d'un tramway quand elle fut frappée par une auto qui dépassait le véhicule à gauche. Le chauffeur arrêta et se porta au secours de la victime. La petite victime fut transportée en ambulance à l'hôpital du St-Sacrement: elle a été blessée à une jambe et porte des contusions à la figure.

Un spectacle peu édifiant

OTTAWA, 7. — D.N.C. — Le juge Allan Fraser, de la Cour des relations familiales, a dit hier son étonnement de voir que tant de combattants rapatriés comparaissaient en Cour sous les accusations de refus de pourvoir, ou encore pour avoir battu leurs femmes. Il a ajouté que plusieurs d'entre eux semblaient avoir pris le parti de ne pas soutenir leurs familles. Certains vétérans, dit-il, reçoivent leurs gratifications du gouvernement et ne se préoccupent pas du tout de travailler au bien-être de leurs dépendants.

Après avoir demandé aux épouses de bien vouloir comprendre les expériences par lesquelles leurs maris avaient passé dans cette guerre, le juge a donné un sévère avertissement qu'il ne tolèrerait pas que des vétérans maltraitent leurs familles surtout après s'être enivrés.

Aux Communes

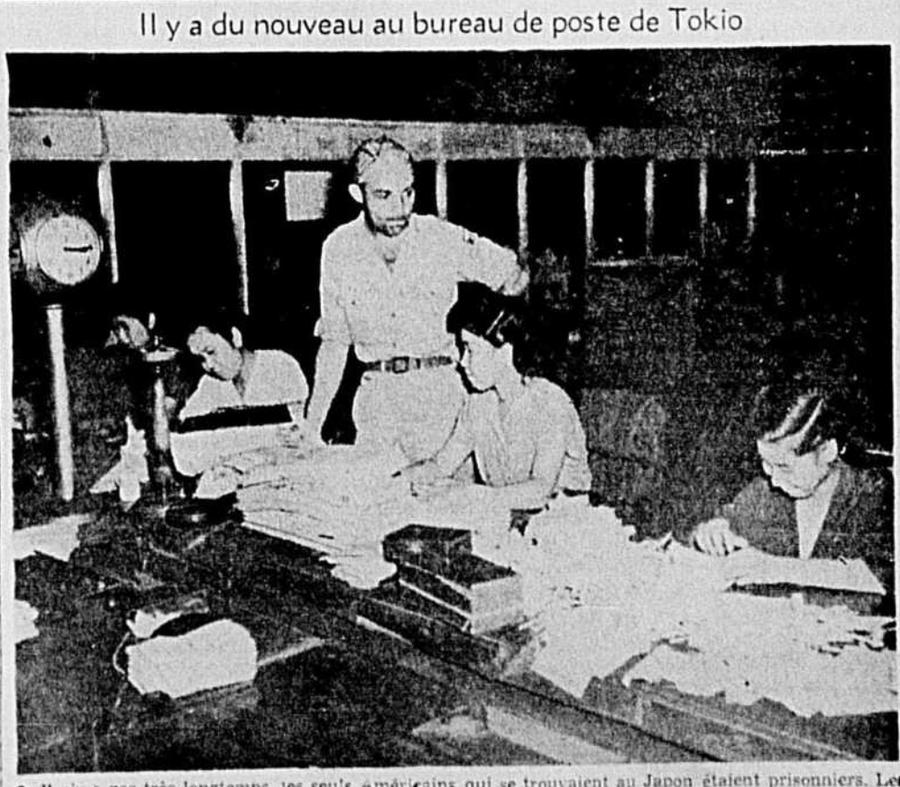
OTTAWA, 7. (DNC). — Deux militaires canadiens qui, durant la guerre qui vient de se terminer, ont mérité la Croix Victoria, occupent aujourd'hui la même banquette à la Chambre des Communes. Ce sont le major général George Pearkes, député de Nanaimo, et le lieutenant colonel Cecil Merritt, député de Vancouver - Burrard. Tous deux ont été élus comme députés progressites - conservateurs. Dans le dernier parlement on trouvait une autre Croix Victoria dans la personne du sergent d'armes, le brigadier, Milton Cregg, aujourd'hui président de l'université du Nouveau-Brunswick.

Conventum à Nicolet

Le conventum annuel des membres de l'Amicale du Pensionnat de la Maison Mère des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de Nicolet, aura lieu à l'Alma Mater, de Nicolet, dimanche, le 9 septembre courant.

Le programme de la journée sera reparti comme suit: 8 h. 30, a.m., arrivée et inscription; 9 h. 30, messe basse à la grotte; 12 heures, dîner de famille; 3 heures, p.m., conférence par le Rév. Père Henri-Marie Guindon, s.m.m., suivie du Salut du Très Saint-Sacrement.

Il y a du nouveau au bureau de poste de Tokio



● Il n'y a pas très longtemps, les seuls Américains qui se trouvaient au Japon étaient prisonniers. Les choses ont bien changé. Cette photo nous transporte au bureau de poste de la capitale japonaise, où les employés travaillent maintenant sous la surveillance d'un officier américain, le major Ben Kaplan, de Waco, Texas. (Acme)

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef

VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1945

Le Primat d'Espagne approuve Franco

Une taloche à nos "Francophobes"

Les deux confrères qui ne font qu'un poursuivent leur guerre de coups d'épingle contre Franco. Celui-ci ne s'en porte pas plus mal, mais les pro-communistes de la région éprouvent une délectation quasi quotidienne à lire ces attaques alimentées par la propagande moscoutaire.

L'un des jumeaux venait de formuler une nouvelle calomnie contre Franco quand le primat de l'Eglise espagnole publia un mandement où le régime actuel reçoit un beau certificat. Ni l'un ni l'autre des deux confrères qui ne font qu'un n'a commenté ce document; à leurs yeux, il ne semble pas avoir beaucoup d'importance. Ils ne seront sans doute pas étonnés si nous revenons sur le sujet sans leur en demander la permission.

1o: Les adversaires de Franco ont colporté à travers le monde que son gouvernement tenait l'Eglise en tutelle. Son Excellence Mgr Pla y Deniel déclare que ce n'est pas vrai.

2o: Tout en faisant les distinctions nécessaires entre le domaine religieux et le domaine politique, entre les devoirs de l'Etat et ceux de l'Eglise, le Primat d'Espagne ne craint pas d'approuver le régime Franco, soulignant son orientation vers la liberté chrétienne.

3o: Son Excellence conclut: "*La guerre civile et la CROISADE que nous avons vécues étaient un plébiscite armé qui a mis fin à la persécution religieuse. PERSONNE NE VEUT UN CHANGEMENT DE REGIME, qui n'est PAS NECESSAIRE et qui soulèverait une nouvelle guerre civile, guerre qui causerait de graves dommages à l'Espagne et compromettrait la paix des nations occidentales de l'Europe*".

Chacune de ces affirmations contredit carrément celles que ne cessent de répéter les confrères jumeaux.

Samedi dernier, Le SOLEIL écrivait: "*Laissons à Franco l'ignominie de la guerre civile et fratricide*". La veille, le Primat d'Espagne assimilait cette guerre franquiste à une CROISADE. Quel contraste!

En fait, le soulèvement dont Franco a pris la direction après avoir pressenti le sentiment de l'Episcopat de son pays, avait pour double but de remettre de l'ordre en Espagne et de couper court à une persécution religieuse des plus diaboliques. La population se soulevait parce que l'illégitime gouvernement républicain s'avérait impuissant à mater les éléments bolchévistes dont il était d'ailleurs le complice. Voilà la vérité publiquement admise par plus de mille cardinaux, archevêques et évêques du monde entier. Seuls Le JOUR, Le SOLEIL et L'EVENEMENT sont, chez nous, d'avis contraire. Pour tout catholique sérieux, toute hésitation est impossible entre ces deux autorités.

Le Primat d'Espagne affirme de plus que "*personne ne veut de changement de régime.... qui n'est pas nécessaire...*". Voilà qui contredit encore très nettement la publicité tendancieuse où s'alimentent les confrères "Francophobes", et nous donnons à ce mot le sens que vous savez.

On ne peut malheureusement pas espérer que les confrères jumeaux changent leur attitude à l'égard du régime actuel en Espagne. Ils continueront à écrire (nous ne disons pas à penser) que Franco est un *sadique*, son régime, du pur fascisme, sa contre-révolution, une *ignominieuse lutte fratricide*. Quand on est irrémédiablement toqué, on ne recule même pas devant des attitudes d'allure voltairienne.

Louis-Philippe ROY.

Ces atrocités...

Après le 8 mai, déferla dans la presse une vague de récits d'atrocités commises par les Allemands sur leurs prisonniers. La signature de l'armistice avec le Japon provoque un mouvement analogue: de longs comptes rendus racontent à satiété les "horreurs" des camps d'internement japonais.

Evidemment, la barbarie sous toutes ses formes, allemande ou japonaise, est à condamner. Mais l'exploiter dans des articles de journaux ne va pas sans danger. En satisfaisant les instincts du public par cette pâture d'un goût douteux, la presse accentue la déviation déjà déplorable de la moralité. A ce dernier péril s'en ajoute un second, non moins grave. Ces récits risquent en effet de faire croire qu'aucun châtiment ne sera assez dur pour punir le peuple coupable de telles bestialités.

Que les Alliés se montrent sévères envers les criminels de guerre, soit. Mais, que l'occupant ne confonde pas ces derniers avec le peuple japonais tout entier, sans quoi, d'un point de vue purement humain, il aura peut-être à s'en repentir. Pour les Japonais, en majorité païens, la loi du tallion est encore en vigueur.

Déjà, d'après une dépêche récente, les autorités japonaises ont relevé six cas de brutalité, 36 de pillage et plusieurs de simple illégalité. Et elles indiquent à leurs ressortissants comment se défendre contre les menaces des soldats alliés. Dans un tel état d'esprit, l'occupation deviendra vite un enfer pour les deux parties en cause.

Le paganisme des Japonais explique peut-être leurs excès. Celui des Alliés serait naturellement pire.

Georges-Henri DAGNEAU.

Y a-t-il un homme cultivé, bien conscient de lui-même, qui oserait s'approcher du Christ, et là, bien en face, je ne dis pas L'insulter, la question ne se pose point, mais lui dire : Tu n'es qu'un homme comme moi ? Je crois que celui-là est encore à naître.

Sertillanges

* * *

Lorsque l'âme est arrivée à un certain degré d'élévation vers Dieu, elle méprise facilement la vie, et c'est alors que Dieu l'y rattache par l'idée du devoir.

LACORDAIRE

Questions scolaires

Magnifiques résultats du journal d'appel

Le journal de classe est indispensable. — Point de vue administratif et pédagogique. — Déclaration de l'hon. Omer Côté

"Le journal d'appel généralise les méthodes des bons professeurs. Il rend efficace le travail des inspecteurs. Il régularise le classement. Il rend justice aux élèves". C'est en ces termes que l'hon. Omer Côté signalait l'autre jour aux journalistes l'importance et les magnifiques résultats du journal d'appel en usage dans les classes catholiques françaises et anglaises de la province de Québec.

"Les bons professeurs ont toujours tenu à jour le cahier de notes, déclare l'hon. Omer Côté. Ils étaient cependant obligés de l'acheter à leurs frais ou de le ligner eux-mêmes. Le présent journal d'appel est venu systématiser et mettre à la portée de tous la pratique des bons professeurs. C'est une réalisation qui s'imposoit depuis longtemps car l'inscription des concours hebdomadaires permet d'abord à toutes les écoles de baser la promotion sur le résultat d'ensemble de l'année et non sur le seul examen de fin d'année. C'est plus exact et plus juste. C'est aussi un meilleur stimulant au travail.

"Cette pratique existait à plusieurs endroits. Elle n'a été que généralisée. Certaines commissions scolaires, je crois, ont même encore apporté depuis quelques améliorations locales.

"Le journal permet encore à l'inspecteur deux fois dans l'année de vérifier si les corrections des concours sont trop ou trop peu sévères. Il assure ainsi le classement normal par le professeur lui-même.

"La raison du nouveau journal d'appel est d'ordre administratif et éducatif. Quand le titulaire se procurait à ses frais l'ancien journal, il l'emportait avec lui et son successeur, surtout à la campagne, se trouvait à commencer l'année sans les instruments nécessaires à la connaissance et au classement des élèves. Nombre d'élèves perdaient des mois précieux voire même l'année entière parce que mal classés. Qui nous dira le nombre de carrières françaises et catholiques ainsi sacrifiées ? Beaucoup de classes n'avaient pas de journal, ou n'en était dotées qu'après la visite de M. l'Inspecteur, en octobre, novembre ou même décembre, ce qui favorisait la négligence chez les professeurs et les élèves.

Pendant trop longtemps nos classes et nos écoles ont été privées des archives. Des archives bien tenues, voilà certes qui va faciliter le progrès des associations d'anciens élèves, mais le but de ces archives, insiste l'honorable Omer Côté, c'est de faciliter l'obtention des attestations d'études souvent demanlées et trop souvent introuvables jusqu'à date.

"Ce qui importe encore plus pour le moment c'est que le journal actuel fournit à tous ceux qui sont appelés à collaborer à l'éducation de l'enfant, directeurs, inspecteurs, commissaires, membres du clergé, un inventaire à jour de la situation pédagogique des enfants.

"Le journal et le bulletin réunissent les avantages d'un fichier scolaire sans en avoir les inconvénients. A ce point de vue, ils placent l'ensemble des écoles rurales de la province dans une situation plus enviable que celle des écoles rurales des provinces canadiennes.

Les rapports statistiques ne sont qu'une résultante du journal. Si celui-ci est bien tenu et que le titulaire exécute son travail au temps donné sans attendre la fin de l'année, il n'exige alors qu'un travail très modéré.

M. Côté cite alors une série d'exemples intéressants. "Prenez par exemple les moindres commerçants et les industriels, ils font chaque année des inventaires très détaillés. Le succès de toute entreprise dépend de la connaissance des faits. Il serait à regretter que certains éducateurs se croient dispensés de ce procédé alors qu'ils ont la responsabilité de ce que nous avons de plus précieux et de plus cher, nos enfants.

"Directeurs et inspecteurs d'écoles peuvent se fixer désormais d'une façon exacte un programme d'amélioration du rendement scolaire dans leur territoire. Il en est de même pour les officiers du département de l'Instruction publique. Il devient possible de parler en véritable connaissance de cause de l'assiduité de nos enfants et de la fréquentation.

Il n'en coûtait les années dernières que dix-huit mille dollars pour les vingt-neuf mille journaux d'appel, les dix milles journaux d'école et les sept cent mille bulletins. Il en coûtera cependant cette année deux mille dollars de moins. Si nous ne commandions pas d'enveloppes pour ces bulletins, nous économiserions encore cinq mille dollars. Mais ces enveloppes diront quelques-uns n'étaient-elles pas nécessaires pour que les enfants gardent propres leurs bulletins? M. Côté fait alors remarquer qu'il y a bien des façons d'obtenir un même résultat et que selon lui l'enveloppe n'est pas le meilleur moyen pédagogique d'enseigner la propreté aux enfants. D'ailleurs le format du bulletin permet de l'inclure dans n'importe quel cahier ou dans n'importe quel manuel de l'enfant.

"Chose certaine poursuit le secrétaire de la province, si les professeurs croient les enveloppes nécessaires, ils auraient l'occasion au cours du premier mois d'indiquer aux jeunes élèves comment tailler un morceau de papier brun pour en faire une enveloppe, tout comme ils leur apprennent au début de leur cours à couvrir leurs livres. Voilà une petite initiation manuelle et l'initiation manuelle a sa place pour toutes les classes quoique on l'ait trop souvent négligée. Ce serait une leçon de débrouillardise qui profiterait même aux plus âgés. Le département de l'Instruction publique aura cinq mille dollars de plus à sa disposition pour améliorer l'éducation.

"Mais surtout chaque enfant, poursuit l'hon. Omer Côté, aurait l'occasion de voir comment la famille peut économiser quand elle sait faire autre chose que de recourir aux marchands ou aux intermédiaires pour la moindre nécessité. Que d'articles pourraient être fabriqués à la maison et quelle transformation de l'économie familiale nous réussirons quand l'enseignement ménager et les travaux manuels à l'école nous auront permis de rééduquer tous nos enfants, leur apprenant à cultiver une saine et enrichissante indépendace comme les meilleures de nos familles d'autrefois et d'aujourd'hui.

Par ailleurs vous serez heureux d'apprendre qu'un journal d'appel coûte actuellement deux fois moins chers à la province qu'il n'en coûtait auparavant aux commissions scolaires ou même aux titulaires quand ils devaient eux-mêmes les acheter.

"L'ensemble des professeurs, déclare le secrétaire de la province, reconnait maintenant l'obsolue nécessité du nouveau journal d'appel. Maintenant que l'ensemble du personnel est initié, le travail se fait assez rapidement et sans surcharge. Cependant quelques incompréhensions et quelques fausses façons de procéder causent encore à quelques professeurs ou à quelques régions l'impression que le travail demandé par le journal d'appel est considérable. Cependant des directives plus précises seront données en septembre et éviteront ces inconvénients.

"Déjà M. les inspecteurs reconnaissent que le journal d'appel leur permet de transformer considérablement leur inspection et en augmente de façon notable l'efficacité. Vous saisissez facilement ce que signifie ces étmoignages si vous songez que le budget de l'inspection des écoles primaires de la province de Québec dépasse quatre cent mille dollars par année. Une mesure qui permet d'augmenter ne serait-ce que de dix ou de vingt pour cent le rendement de l'inspection épargne de cinquante à cent mille dollars par année.

"Rappelez-vous cependant, conclut l'hon. Omer Côté, qu'en éducation il ne faut pas penser seulement en terme dollars, mais que *cela représente surtout des milliers de vies d'enfants* mieux orientées et mieux utilisées pour la prospérité de notre province comme de tout notre Canada.

Le 3e centenaire de Louis Jolliet

Lettre du R. P. Adrien Pouliot, s. j., sur ses recherches à l'île d'Anticosti

XXIII

Le R. P. Adrien Pouliot, S.J., l'un des organisateurs des fêtes du troisième centenaire, nous adresse la lettre suivante dont notre journal lui est reconnaissant. — G.-H. D.

Mon cher monsieur Dagneau,

Chaque semaine depuis le 7 avril — le vendredi — vous offrez en paque quatre aux lecteurs de l'"Action Catholique", un article très instructif sur notre grand Louis Jolliet, "le premier Canadien de naissance dont le nom ait été inscrit dans l'Histoire universelle", par la découverte du Mississipi.

La Société d'Histoire Régionale, qui depuis plus d'un an, organise pour la fin de septembre (du 20 au 23) des manifestations qu'elle voudrait grandioses, vous remercie, vous et votre journal, de cette très précieuse collaboration et elle souhaite que vos lecteurs se félicitent, lors du grand concours qui couronnera les fêtes, d'avoir découpé l'une après l'autre et conservé vos colonnes hebdomadaire sur "le troisième centenaire de Louis Jolliet".

J'ai eu l'avantage, il y a une quinzaine, de me rendre, avec monsieur Silvio Dumas, lui aussi membre de notre Société, aux îles Mingan et sur l'île d'Anticosti : deux seigneuries autrefois propriétés de Louis Jolliet. Notre voyage avait un triple but bien précis : voir de nos yeux les lieux habités, explorés, exploités par un des premiers industriels de la pêche au Canada; localiser l'emplacement exact de son ou de ses établissements; découvrir, si possible, l'endroit probable de sa sépulture.

Contraints de revenir à Sept-Iles pour une date déterminée, menacés d'un fort vent d'est qui nous aurait immobilisés plusieurs jours, nous n'avons pu nous arrêter dans l'archipel de Mingan — dont nous avons cependant admiré la beauté. Mais vos lecteurs et tous les fervents de notre histoire seront sûrement intéressés d'apprendre le résultat positif, déjà appréciable, de nos recherches à Anticosti. Quelle qu'en soit la valeur, nous tenons à faire partager par tous ceux qui nous ont facilité la tâche le mérite de notre trouvaille.

En partant de Québec, nous avions en mains les documents suivants :

1° deux lettres publiées par Mgr Charles Guay dans son livre "Lettres sur l'Ile d'Anticosti" (Beauchemin, 1902, p. 38) : l'une de l'auteur à monsieur Ernest Gagnon, l'autre du docteur Joseph Schmitt à l'auteur;

2° l'acte du 18 avril 1725 — vingt-cinq ans après la mort de Louis Jolliet — dans lequel son gendre, Joseph Fleury de la Gorgendière, au nom de tous les héritiers, fait l'*aveu et dénombrement* des biens de la succession;

3° une carte — réplique avec variantes de celle de 1679 — dressée par Louis Jolliet en 1654 et dédiée "*A Monseigneur, Monseigneur de la Barre, Gouverneur et Lieutenant Général pour le Roy en toute l'estendue de la Nouvelle france. — Par son très humble, et très obéissant, et très fidelle serviteur et suiet — Jolliet*".

Voyons ce qui disaient ces différents écrits et à quel résultat, sur place, il nous ont conduits.

A. Les deux lettres publiées par Mgr Guay.

a) Celle de l'auteur à Ernest Gagnon (8 septembre 1900)

"Pendant mon séjour sur l'Ile d'Anticosti, au mois d'août dernier, grâce à la bienveillance de M. le gouverneur, j'ai fait des recherches à la baie Gamache, avec deux hommes, pour trouver l'emplacement du fort de Louis Jolliet, premier seigneur d'Anticosti.

"D'après certains renseignements que m'avaient fournis une des filles de feu Louis-Olivier Gamache, aujourd'hui âgée de 84 ans, j'ai pu découvrir l'endroit où Jolliet avait élevé son fort.

"J'ai trouvé à un pied et demi sous terre une plaque de poêle, des cercles de fer, de vieilles charnières de porte, et une brique jaunâtre avec le nom de Ramezay incrusté sur un des côtés.

"Ramezay ou Ramesay, comme quelques-uns l'écrivent, fut gouverneur des Trois-Rivières vers 1699, et je crois qu'avant cette époque, il était marchand à Québec.

"Vous pouvez donc affirmer dans votre histoire si intéressante de Louis Jolliet, sans crainte de vous tromper, que son fort d'Anticosti était à la baie Gamache, élevé à deux arpents environ à l'est de la rivière aux Chaloupes. Ce site, dominant toute cette vaste baie, fut des mieux choisis.

"Un vieux four à chaux en ruine, tout couvert de mousse, a été aussi découvert tout dernièrement dans la même baie. Tout cela indique que Jolliet avait choisi cette baie pour y fixer sa résidence; d'ailleurs c'était à cette époque le seul havre connu, où les navires étaient à l'abri de tous les vents."

b) Celle du docteur Joseph Schmitt à l'auteur (2 novembre 1901 ?)

"J'ai l'honneur de vous annoncer que nous avons trouvé ces jours-ci dans l'endroit que vous avez indiqué, le fort de Jolliet, et qu'en creusant avec une pioche nous avons découvert un vieux couteau, des briques assez informes et une jatte de lait brisée, tout cela de l'époque, à n'en pas douter."

Est-il besoin de le dire ? Nous n'avions, contre la "certitude" de Mgr Guay, renforcée de l'approbation du docteur Schmitt, aucune prévention. Et c'est avec le seul désir de trouver la vérité que nous avons questionné les vieux résidents de l'île. D'ailleurs, l'un d'entre eux, monsieur Eugène Chevalier, un Saint-Pierrais qui vint à l'île en 1903, était lui aussi d'avis que c'est dans la Baie Ellis, ou la Baie Gamache son prolongement, aujourd'hui Port-Menier, que Jolliet avait établi son habitation. "Je me souviens, dit-il, qu'on a trouvé juste au delà de la villa Menier une vieille hache à large tranchant spécifiquement française."

Nous ne mettons pas en doute les découvertes qui ont été faites à Port-Menier; pourtant les données précises des documents qu'il nous reste à citer nous forcent à discuter les conclusions qu'on en tire.

D'abord le mot *Ramesay* ou *Ramezay* inscrit sur les briques indique-t-il que ces briques sont du XVIIe siècle? En 1699, et avant 1699, inscrivait-on sur les briques le nom du fabricant? C'est plutôt un procédé commercial récent : la brique "Citadelle" a suivi la brique "Ramezay". Les plaques de poêle, les charnières de porte, le four à chaux, le vieux couteau, la jette de lait et même la hache française, peuvent fort bien avoir appartenu à de plus jeunes résidents, successeurs des Jolliet, prédécesseurs en tout cas du fameux Gamache.

Secondement, la baie Ellis, et son prolongement à l'intérieur la baie Gamache, étaient peut-être à cette époque, comme elles le sont maintenant, "le seul *havre* connu où les navires étaient à l'abri contre *tous* les vents"; mais elle ne constituaient pas le seul *abri*. Jolliet lui-même, sur sa carte de l'île, dressée en 1698, indique un "abry pour des navires" à l'embouchure de quatre rivières sur le littoral nord. Ne réservons donc pas au seul Port-Menier l'honneur d'avoir abrité le premier, seigneur d'Anticosti.

Mais cette argumentation n'est que négative et n'aurait aucune valeur sans la déclaration formelle de Joseph Fleury de la Gorgendière, confirmée par la carte de 1684 : les établissements de Charles Jolliet qui a hérité de son père — étaient du côté nord de l'île.

Adrien POULIOT, S.J.

(à suivre)

PETITES NOTES

L'esclandre de lundi soir

Quelques matelots de la marine de guerre canadienne ont fait une esclandre, dans un tramways, il y a quelques jours. L'affaire a provoqué une certaine inquiétude dans la population, nous dit-on.

Il y a de quoi, car si les récits de cet incident n'on pas été exagérés, la conduite de ces paillards fut tout simplement ignoble. Toutefois, on aurait tort de croire que des troubles analogues à ceux qui eurent lieu à Halifax sont possibles. Espérons surtout que la punition que les autorités navales sont sur le point d'infliger aux deux coupables qui ont été appréhendés servira de leçon. Mais les autorités navales devraient s'inspirer de cet incident pour prendre des mesures préventives plus énergiques à l'occasion.

A Québec, la patrouille navale, chargée de maintenir l'ordre, compte 55 hommes, dont 30 sont en devoir tous les soirs. Elle dispose en outre d'une automobile et d'un "panier à salade". Jusqu'ici, la surveillance s'exerçait uniquement dans la haute et la basse-ville, seuls quartiers où les marins aient jamais donné prise à l'intervention de la police navale. Enfin, d'ordinaire, il n'y a jamais plus de 500 marins à Québec. Lundi dernier, ils étaient plus de 1,000, venant de la marine de guerre canadienne et anglaise et de la marine marchande.

Or, l'esclandre en question eut lieu en dehors des quartiers surveillés et à une heure où les marins de la patrouille n'ont pas encore commencé leur travail. Evidemment, l'attrait de l'Exposition provinciale incita ces marins à sortir des lieux fréquentés et à se livrer à leurs excès aussi tôt, dans la soirée. A l'Exposition même, il y a une patrouille navale, mais elle ne peut surveiller tous les chemins qui y conduisent.

G.-H. D.

TRIBUNE LIBRE

L'"Action Catholique", publie sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres — On est prié d'être court.

St-Romuald, 2 septembre 1945.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'obligeriez de reproduire ces lignes dans votre journal.

Réponse à une mise au point

M. Alphonse St-Hilaire vient de souffler un ballon qu'il faut incessamment crever. Dans une prétendue mise au point, il a soutenu entre autres choses que LAURENT VALLIERE, sculpteur sur bois de St-Romuald, était un menteur, n'ayant pas fourni à monsieur J.-M. Gauvreau des renseignements précis. Et il a rétabli les faits, ses faits. Mais en le lisant on se demande quels faits il a voulu rétablir.

Il reproche à Vallière des données qu'il fournit lui-même. Ainsi avoue-t-il avec candeur que le modèle de la chaire de l'église de St-Romuald n'était pas sans défauts, que son dessin aurait changé. Vallière a dit la même chose. S'il a avancé des dâtes imprécises, ce peut être une fausseté. Pourquoi cependant s'acharner à lui en tenir grief ? Cela importe-t-il tant qu'une oeuvre artistique se réalise en 1901 plutôt qu'en 1903 ou vice versa ?

Plus sévère pour lui-même, M. St-Hilaire deviendrait plus juste, plus franc, moins cocasse, et suffisant. Je tiens à le déclarer sans équivoque : monsieur J.-M. Gauvreau n'a pas prononcé sa causerie du six août pour mettre en relief la collaboration Vallière-Joseph St-Hilaire. On m'oblige à le dire mais, le talent de ce dernier n'est pas égal, pas à rapprocher. On ne met pas un nain à côté d'un géant. Monsieur Alphonse St-Hilaire s'y est essayé d'une façon drôle. Il a réclamé pour son père la paternité presque exclusive de la chaire de l'église de St-Romuald, concédant par ailleurs qu'elle se trouve une réplique exacte de celle de Ste-Gudule à Bruxelles. M. St-Hilaire qui a poursuivi des études musicales en Europe devrait mieux apprécier le mérite d'un homme qui, dans cette oeuvre, n'a exécuté ni la sculpture, ni la menuiserie et a plagié son plan par surcroit. M. Vallière et M. J.-M. Gauvreau n'en avaient soufflé mot. Ils avaient au moins laissé à M. Joseph St-Hilaire l'inspiration que son fils tient à lui enlever.

M. St-Hilaire ne semble donc pas prendre conscience de ce qu'il pense. Pense-t-il vraiment plus ce qu'il écrit ? Il n'en donne pas l'impression quand il soutient que la chaire en question demeure une "exacte reproduction" de celle de l'église de Ste-Gudule à Bruxelles, tout en ayant subi certaines transformations. Comment une copie qui change peut-elle rester "exactement" semblable à son modèle ? De toute évidence M. St-Hilaire fait allusion à l'hylémorphisme et cherche à introduire la philosophie dans sa dissertation. Je me garderai de le suivre sur ce terrain.

Je lui rappellerai plutôt quelques vérités, quelques principes. La chaire de St-Romuald doit sa valeur à Vallière et non pas à d'autres, puisqu'elle a surtout de bon l'élan, la virtuosité de la sculpture. Quant au dessin, il a été plagié. Il a même ajouté aux défauts du modèle ses propres défauts. Sans doute les draperies ne manquent pas dans les oeuvres d'art. Seulement les connaisseurs ont toujours refusé à celles-ci la fonction de support plutôt dévolue aux colonnes. Si M. St-Hilaire a observé lors de son voyage en Italie, s'il "aime à se renseigner sur les belles oeuvres d'architecture, qui existent en Europe" (ou tout bonnement auprès d'un architecte), il en conviendra lui-même. S'il se donne la peine de bien prendre connaissance de ce dessin, et le comparer avec l'oeuvre actuelle, il remarquera par exemple un abat-voix octogonal devenu circulaire puis excentrique par rapport à l'ensemble, des barotins remplacés par un plus grand nombre de barotins autrement distribués etc. Quant aux observations d'ordre local ou familial, il peut être assuré que maintes choses en son absence ont été dites à M. Vallière et à d'autres paroissiens. Qu'il ne s'évertue donc pas à les dénier !

M. St-Hilaire gagnerait plus à se rappeler l'ancienne coutume. On cautérisait la morsure causée par les chiens enragés. C'est cependant la bête qu'il eût fallu brûler à blanc. Lauréat Vallière a vu souventes fois son talent servir de marchepied. Il n'a pas récriminé dans les journaux. Aujourd'hui que la transcendance de ce talent s'impose aux critiques et à la presse, certaines gens montrent les dents. Qu'ils cachent au moins ce qu'ils sont ! Qu'ils se taisent quand on proclame partout que Vallière, citoyen de St-Romuald, est devenu notre premier sculpteur sur bois à l'heure actuelle, le continuateur de Jobin, Quevillon et Baillargé ! A la vérité, pour grandir les petits il ne convient plus d'écourter les grands, ni de les placer sur leurs épaules.

Berchmans RIOUX, c.c.m.
St-Romuald.



Toujours le très nouveau

Aux plus grands magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA

HEURES D'AFFAIRES ! 9 h. à 5 h. 30 – Samedis et veilles de fêtes 9 h. à 6 h.

Manteaux exclusifs !



Vous les verrez chez celles qui s'y connaissent en élégance

Manteaux noirs, garnis de Mouton de Perse aux manches.

Aussi style Tuxedo, également garni de Mouton de Perse aux revers et aux manches.

Modèle droit - d'un chic incomparable - Doublure en satin, avec entre-doublure en chamois.

$239.00 et **$299.50**

Nous avons aussi les mêmes sortes de manteaux, mais en tissu brun, richement garnis d'écureuil teint vison, aux manches.

$169.00



Le dernier chic

Paletots d'automne

En véritable gabardine, dans les tons populaires

Beige – Gris – Coco

Modèles :

Collet militaire et Slip On

$39.50

Tailles 34 à 44

Paletots d'automne

En véritable "Harris Tweed", tissé à la main – Doublure de soie anglaise, dans les couleurs en vogue

Beige – Coco – Brique

Modèle ample –

$32.50

Tailles 34 à 46

Le chic irréprochable en

Chapeaux mous



CHAPEAUX en duvet de fourrure de qualité supérieure – Les toutes dernières nouveautés, au point de vue styles – Fini parfait – Très bien doublés –

Toutes les teintes nouvelles, y compris **bleu marine.**

Pointures 6½ à 7⅝

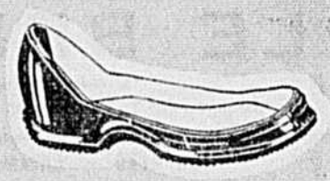
Vous avez le choix dans les bords baissés ou relevés.

$5.00



$169.00

Sandales en caoutchouc



Nous ne gardons rien autre chose que le caoutchouc de première qualité — Nous les avons en deux modèles, savoir: Bord de la semelle très bas et aussi Bord de la semelle plus haut —

Toutes les formes, dans les pointures 6 à 12

Bord de la semelle étroit.

$1.25

Bord de la semelle plus haut.

$1.15

Guêtres pour hommes

Beau choix de guêtres, dans le **gris-pâle, gris-moyen, beige-pâle et beige-moyen** — Aussi noir.
Prix, suivant la qualité.

$1.49 $1.90 $3.00 et $3.75



Comme les quantités sont toujours limitées, nous conseillons aux intéressées de se hâter, si elles veulent figurer dans la classe du haut ton.

• NOUS VENDONS AU COMPTANT SEULEMENT ET L'ECONOMIE QUI EN RESULTE REJAILLIT SUR LES PRIX DE NOS MARCHANDISES

La Vie Sociale

Tél.: 9891



Lady Fiset, l'honorable Adélard Godbout et madame Godbout, Son Honneur le maire et madame Borne ont accordé leur patronage à la représentation de Carmen, samedi, le 8 septembre, au Colisée.

Le capitaine Pierre Moeneclaey, consul de France à Québec, et madame Moeneclaey ont reçu, mercredi soir, en l'honneur de M. Lechartier, conseiller commercial à l'ambassade française.

A neuf heures, mercredi matin, en l'église Notre-Dame - du - Chemin, monseigneur Adélard Harbour, oncle du marié, bénissait le mariage dem ademoiselle Mildred Brown, fille de madame James Brown, de Québec, avec M. Denis Harbour, de Montréal, fils de M. et madame François Harbour, d'Oka. Le sanctuaire et l'autel étaient décorés de fougères et de glaïeuls blancs. Pendant la messe, M. Paul-Emile Gobeil, de Montréal, exécuta un programme de chant. M. Félix Bertrand, de Montréal touchait l'orgue. M. James Brown, récemment revenu d'outre-mer, accompagnait sa soeur et M. François Harbour servait de témoin à son fils. La mariée portait une robe aux lignes grecques en crêpe matelassé bleu-aqua, et son voile de mê me tissu, qui tombait en un mouvement d'évantail, était maintenu sous une couronne de perles. Elles tenait une gerbe de roses "beauty time". Elle portait comme bijou une épingle de marcassite sertie de perles et des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié. Mademoiselle Andrée Harbour, demoiselle d'honneur, portait une robe identique à celle de la mariée et était coiffée d'un petit chapeau breton; elle tenait un bouquet composé de roses "beauty time". Madame James Brown, mère de la mariée, portait une robe de crêpe suède noir avec empiècement de dentelle française bleu pervenche, un feutre et des accessoires noirs et des myosotis au au corsage. Madame François Harbour, mère du marié, portait une robe en crêpe romain marine, un petit chapeau de fleurs american beauty et un bouquet de roses de cette nuance. M. Georges Brown, frère de la mariée, M. Harold F. M. F. Milligan, le capitaine Valois Bourbonnais et le capitaine Paul Proulx plaçaient les invités. Après la cérémonie, il y eut réception au Château Frontenac. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour New-York et Atlantic City. Pour voyager, la marié portait un costume à rayures grises et blanches, un chapeau en lainage noir et des accessoires assortis. M. et madame Denis Harbour habiteront New-York. Au nombre des invités venus de l'extérieur, mentionnons: M. et madame François Harbour, mesdemoiselles Marie-Ange et Andrée Harbour, d'Oka, M. et madame Jules Faubert et mademoiselle Fernande Faubert, de St-Eustache-sur-le-Lac, mademoiselle Margot Prud'Homme, de Montréal, M. et madame Paul-Emile Corbeil et M. et madame Félix Bertrand, de Montréal.

Mes demoiselles Mariette et Dorothée Bienvenue ont reçu à l'heure du thé, au Château Frontenac, à l'occasion du prochain mariage de mademoiselle Gisèle Bienvenu. Les invitées étaient: mesdemoiselles Pauline Rhéault, Henriette McNicoll, Germaine Guillemette, Adrienne Roy, Louise Joncas, Louise Bienvenu, Marielle Cdampoux et Nancy O'Flynn.

Madame Albert Savard, de la Rivière-du-Loup, et son fils font un séjour à Québec et logent au Château Normandie.

Mademoiselle Françoise Pettigrew a reçu au Claridge, à un shower de porcelaine, en l'honneur de mademoiselle Aline Canac-Marquis, à l'occasion de son prochain mariage.

MM. Léopold Mailloux et Gilles Naud, de la Rivière-du-Loup, font un séjour à Québec et logent au Château Normandie. M. Naud demeurera en notre ville où il poursuivra ses études.

Mesdemoiselles Cécile Robitaille et Yolande Pleau ont reçu, ces jours derniers, à l'heure du thé, au Claridge, en l'honneur de mesdemoiselles Simone Cantin et Gertrude Pleau, à l'occasion de leur prochain mariage. Servaient le thé et les glaces: mesdames H. Dynes, J. Pleau et mademoiselle Jeannette Cantin, aidées de mesdemoiselles Gaby et Murielle Pleau, Lucille Poulin, Rachel Gravel, Gilberte Cantin, Louise Bastien et Gaby Robitaille.

M. et madame P.-H. Emond et leur fils Douglas, sont de retour de St-Jean, I. O., où ils ont passé trois mois.

M. et madame Mark Drouin sont revenus du Lac St-Joseph où ils ont passé quelques mois.

M. Yves St-Jacques, de Montréal passe quelques semaines au Lac St-Charles, chez son père, M. Art. St-Jacques.

LE MOYEN LOGIQUE DE SOULAGER

Crampes, Mal de Dos, Migraine,

de "CERTAINS JOURS" du Mois



Ce Remède Aide la Nature!

Si vous souffrez ainsi lors de vos époques normales, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes. Cette préparation bien connue fait PLUS que calmer simplement la douleur: elle atténue AUSSI la nervosité, l'irritabilité, la fatigue et l'anxiété dues aux fonctions mensuelles.

Le Composé Pinkham est ce qu'on nomme un *sédatif utérin* à cause de son effet calmant sur l'un des principaux organes de la femme.

Ce remède AIDE LA NATURE, et son efficacité l'a rendu célèbre. Achetez *aujourd'hui* une bouteille de Composé Lydia Pinkham's. Toutes pharmacies. Suivez avec soin les instructions.

Lydia E. Pinkham's

COMPOSÉ VÉGÉTAL



VOUS POUVEZ VOUS BERCER—

PENDANT QUE LA **GILLETT**

dégage les renvois d'eau!

NE vous faites pas mourir à débloquer des renvois d'eau obstrués. Versez-y simplement de la Lessive Gillett. En un rien de temps, les renvois sont dégagés et l'eau y coule librement. N'oubliez pas non plus que la Gillett en solution* est un merveilleux nettoyeur—qui décrasse, dégraisse et facilite toutes sortes de nettoyages. Achetez-en aujourd'hui!

BROCHURETTE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Front Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir un exemplaire GRATUIT de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et aide de multiples autres façons.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Fabrication canadienne

Le Dr et madame Louis Rousseau sont de retour du Lac Saint-Charles.

MM. Roland Gilbert et Hubert Wintel de St-Georges de Beauce, de passage en notre ville se sont inscrits au Château Normandie.

Le Dr et madame Henri de St-Victor sont retournés à Chicoutimi, après avoir été les invités de M. et madame André Delagrave.

M. et madame E.-Laterrière Garneau, M. et madame Albert Garneau sont attendus dans la métropole, en fin de semaine.

M. et madame Roger Létourneau et leurs enfants sont rentrés à Québec, après avoir passé la belle saison à St-Laurent, I. O.

M. et madame Lucien Morin ainsi que M. Roland Morin ont passé la fin de semaine à l'Ile Perrot, les invités de M. Georges Donohue.

M. et madame Hervé Dion, de Montréal, sont actuellement à Lauzon, les hôtes de M. Ernest Dion.

A Huberdeau, le premier septembre avait lieu le mariage de Mlle Simone Paquin, fille de M. et Mme Lucien Paquin, de Huberdeau, avec M. Nil Bonenfant, fils de M. et Mme J.-A. Bonenfant, de St-Isidore. Monsieur Paquin accompagnait sa fille et M. Bonenfant était le témoin de son fils.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé V. Laviolette. L'église était artistiquement décorée de glaïeuls et de verdure. Un beau programme musical fut exécuté par M. et Mme Gaston Laurier, Mlles Judith Paquette et Ritha Trudel. Mme A. Paquette touchait l'orgue.

La mariée portait une robe de soie brochée ivoire antique aux lignes simples, un voile semi-long retenu par deux touffes de minuscules glaïeuls blancs. Elle tenait un livre d'heures recouvert de roses talisman, son unique bijou était un collier de perles, cadeau du marié.

Madame Paquin, mère de la mariée, portait une robe de crêpe gris, feutre et accessoires noirs, fourrures de renard argenté, roses American Beauty au corsage.

Madame Bonenfant, mère du marié, portait un ensemble marine, chapeau de velours noir, accessoires noirs, parure de renard argenté, gardénias blancs à l'épaule.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale ornée de roses et de glaïeuls. Les mariés partirent ensuite pour la Gaspésie et les Etats-Unis. Pour le voyage, la mariée portait un deux-pièces beige glacé, un manteau chatalgnh, un feutre trois tons, et des accessoires brunns.

Parmi les invités venus de l'extérieur mentionnons: M. et Mme J.-A. Bonenfant et leurs jeunes filles Odette, Thérèse et Ritha, ainsi que M. O. Caron, tous de St-Isidore. M. A. Maheux, Mmes Edouard et Marcel Dorion, de Québec, M. et Mme Emile Bussières, de Portneuf, M. et Mme L.-A. Maheux, Mlle Louise Maheux, Me Maurice Paquin, M. et Mme Laurent Paquin, de oMntréal, Mlles Jacqueline et Marguerite Paquin, de Val-Barrette, M. Guy Maheux, de Shawinigan, et Mlle Yvette Beaulieu, de l'Islet.

Mlle Laurenda Sioui, du Village Huron, a fait récemment un séjour aux Trois-Rivières. Elle a été l'invitée de Mme J.-B. Dupuis et de Mlles Marcoux, de la rue Laviolette.

M. et Mme Louis Morin, de St-Prosper de Beauce, sont partis pour Saratoga Spa. Mlle Denyse Morin, qui les accompagne, passera quelques jours à Montréal, l'invitée de sa soeur Mme F. Renault.

Naissance

Le Dr et Mme Paul Racicot, de Lévis, font part de la naissance d'un fils, né le 3 septembre 11945, et baptisé le 4 septembre, sous les prénoms de Joseph-Paul-Michel-Marc.

Mariage

On annonce le mariage de Mlle Jacqueline Bernard, fille de M. Joseph Bernard, de Bienville, avec M. Gilles Auger, fils de M. et Mme Alfred Auger, de Québec.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Giffard le 22 septembre prochain.

Pas de faire-part.

Goûtez-en la saveur riche, crémeuse

Soupe

CLARK

CRÈME AUX ASPERGES

Préparée par les fabricants des Fèves au Lard Clark

Si vous désirez

un PIANO

pour les fêtes...

Nous vous conseillons de placer votre commande dès maintenant afin de n'être point désappointé.

Willis & Co., Ltd

E.-H. DROLET, gérant

67, rue Saint-Jean — Tél.: 3-7032

L.-Geo. Deschênes, O. D.

OPTOMETRISTE

Spécialiste pour

L'EXAMEN DE LA VUE

Bureau à

LA CIE PAQUET, LTEE

151, rue St-Joseph

Tél.: 8131



Toutes les jeunes filles raffolent des perles. Ces jolis pendants d'oreilles en perles forme grappe de raisin font fureur. Blanc et nuances pastelles fini doré.

$2.00 plus taxe

* Simili

Capitol Jewellers

REG'D.

198, RUE ST-JEAN - QUEBEC.



Les Ecureuils (Port.)

Funérailles. (DNC). — Le 31 août, a été inhumée Mlle Ursina Trépanier, fille de feu Clodomir Trépanier, décédée le 28, à l'Hôpital Bellevue.

Elle laisse ses frères: François, de Québec, Olivier, de Donnacona, Dumas, des Ecureuils; ses soeurs: Mme Israël Léveillée (Laurette), Mme Olivier Trépanier(Christiana), Mlle Emilienne Trépanier.

Le service fut chanté par M. le curé A. Deblois.

La croix était portée par Mlle Thérèse Trépanier, et les rubans tenus par Mlles Marie Trépanier, Irène Godin, Catherine Léveillée, Marie-Anne Vadeboncoeur, le cercueil, par ses neveux: MM. Germain Léveillée, André Godin, Léonce Trépanier, André Trépanier, Lauried Godin et Charles Godin.

Nos condoléances à la famille.

Baptêmes. — Le 16 août, à M. et Mme Gérard Pagé (Noëlla Godin), une fille: Marie - Blanche - Ghislaine. — Par. et mar., Gilles Pagé et Anna Godin, oncle et tante. Porteuse, Mme Joseph Pagé, grand'mère.

—Le 21, Jean - Léon - Michel, enfant de M. et Mme Alexandre Beaumont (Magella Sauvageau). Par. et mar., M. et Mme Léon Ouellette, de Donnacona, oncle et tante. Porteuse, Mme Oscar Roy, de Donnacona, tante.

Congrès. — Le 21 août, les membres de la J.A.C. du comté se réunissaient pour un congrès d'étude. Le soir, il y eut chant, musique, sketches et discours par l'aumônier diocésain, M. l'abbé A. Quirion, M. Jules St-Pierre, président fénéral, M. le cur A. Deblois, M. le curé A. Papillon, de N.-Dame-des-Anges, M. l'abbé Côté, de St-Augustin, M. l'abbé Leclerc, de St-Casimir, et M. H. Marois, de Thetford.

Mariage. — Le 18. M. le vicaire A. Guay a béni le mariage de Mlle Léona Sauvageau, de Donnacona, et M. Norbert Barbeau, des Ecureuils. M. Armand Sauvageau accompagnait sa fille, et M. Olivier Barbeau, son fils.

Noces d'or. — Le 3, on a fété les noces d'or de M. et Mme Arthur Plamondon, de cette paroisse.

Le matin, à 10 h., une messe d'actions de grâces fut dites par M. le curé A. Deblois, puis une allocution fut prononcée. Le déjeuner fut servi à la résidence de M. et Mme Eugène Auger, fille des jubilaires. Le soir, il y eut réunion à la salle de Neuville.

St-David (Yam.)

BAPTEMES. — (DNC) — Le 3 août, à M. et Mme Alcédas Durocher, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Florianne. Par. et mar., M. et Mme Elzéar Durocher, grands-parents de l'enfant.

—Le 8, à M. et Mme Welly Pélissier, un fils: Jos.-Jocelin-Berman. Par. et mar., M. et Mme Elzéar Cardin, de St-Gérard, oncle et tante.

—Le 9, à M. et Mme Emile Salois, une fille, Marie-Réjane et un fils, Jos.-Réjan. Par. et mar., respectifs, M. Paul-Emile et Mlle Jeannette Salois, frère et soeur; M. Louis-Aimé et Mlle Thérèse Salois, cousin et cousine.

—Le 15, à M. et Mme Maurice Nadeau, un fils, Jos.-Claude-Richard. Par. et mar., M. et Mme Viateur Nadeau, de Sorel, oncle et tante.

—Le 19, à M. et Mme Paul-Aimé Joyal, une fille, Marie-Paule. Par. et mar., M. et Mme Julien Joyal, oncle et tante.

—Le 30, à M. et Mme Alcide Brouillard, un fils, Jos.-Yvon. Par. et mar., M. et Mme Philippe Brouillard, grands-parents.

MARIAGES. — Le 11 août, fut bénit le mariage de Mlle Adrienne Lauzier, fille de M. Philémon Lauzier, et M. Amherst Hébert, fils de feu Arthur Hébert.

—Le 23, Mlle Thérèse Mélançon, fille de M. Albéric Mélançon, et M. Jean-Baptiste Méthot de St-Louis-de-Bonsecours, fils de M. Onésime Méthot.

—Le 25, Mlle Yvette Brouillard, fille de M. Amherst Brouillard, et M. Gérard Hébert, fils de M. Louis Hébert.

—Le 25 également, Mlle Florence Nadeau, fille de M. Donat Nadeau, et M. Edgar Mélançon, fils de M. Albéric Mélançon.

A ces nouveaux époux, nos voeux de bonheur.

SEPULTURE. — Le 6 août, est décédée Dame Sophronie Pépin, âgée de 83 ans, 5 mois, épouse de feu Jacob Paré.

Le service et la sépulture eurent lieu le 9, à St-David.

Nos condoléances à la famille.

Hâtons-nous d'unir notre vie à la croix de Jésus-Christ: au ciel nous ne pourrons plus souffrir pour lui.

Tous les matins

des milliers de familles sont servies de

LAIT CRÈME BEURRE *Laval*

TEL.: 4 3 5 5 1

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour vous?

le nom *Laval*

est synonyme de qualité et service.

Dès maintenant faites-nous connaître la date de votre retour à la ville.

Venez, Commandos de Cuisine!



Je suis prête pour n'importe quel raid—j'ai toujours du Fromage Chateau Borden's sous la main.

Ayant une saveur exquise de Cheddar à point, le Chateau constitue d'appétissantes collations après l'école ou à l'heure du coucher. Crémeux et doré, il satisfera le meilleur appétit.

Donc, je suis toujours prête. Quand j'entends dire 'Nous avons faim, Maman', je prends simplement du pain et du fromage Chateau Borden's.

© The Borden Co. Ltd.

Fromage Chateau Borden's
Il s'étale! Il se tranche!
Pasteurisé pour votre protection.



LE BRIDGE

Par Arsène DesRochers

MEMBRE AGREGE DES STUDIOS D'ELY CULBERTSON

No 2130 — Entame indiquée

Le bridgeur qui hésite avant de tirer une carte de son jeu puis la replace pour en jouer une autre, donne souvent au déclarant de précieux renseignements. Le joueur en Est de la donne d'aujourd'hui joua correctement quand il fit un laisser-passer, mais son manège avant de fournir à trèfle ne passa pas inaperçu au déclarant.

Donneur: Sud.

Nord et Sud vulnérables.

	♠ V 6 ♡ D 9 7 3 ◇ V 5 ♣ A R 10 7 2	
♠ 10 7 5 ♡ A 10 4 ◇ 10 9 8 3 2 ♣ 6 3	N O E S	♠ D 9 4 ♡ R 6 2 ◇ R 6 4 ♣ D 8 5 4
	♠ A R 8 3 2 ♡ V 8 5 ◇ A D 7 ♣ V 9	

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	2-♣	passe
2-SA	passe	3-SA	tous passent

Ouest entama du dix de carreau. Le mort joua le valet, Est le roi et Sud prit la levée de l'as pour s'attaquer aussitôt aux trèfles par le valet. Le déclarant ne joua que le deux du mort et Est tira la dame de son jeu afin de gagner la levée. Mais il se ravisa et ne mit que le quatre. Alors, Sud abandonna les trèfles et, à la troisième levée, il retourna un petit pique vers le valet du mort. Est remporta alors la levée de la dame et joua le six de carreau. Mais la mèche était éventée! Sud remporta la levée et encaissa quatre levées à pique, en plus de l'as et le roi de trèfle ce qui, avec la levée à trèfle qu'il avait déjà grattée et l'as et la dame de carreau, formait le complément des neuf levées qu'il s'était engagé à remporter.

En hésitant avant de jouer à trèfle et en ne prenant pas le premier coup de trèfle de sa dame, Est commit deux erreurs. S'il avait gagné la première levée à trèfle et retourné carreau, le contrat aurait échoué, car le déclarant n'aurait pu faire mieux que de remporter quatre levées à trèfle, deux à pique et deux à carreau.

Tricoté sur 2 aiguilles



7314

Alice Brooks

Une salle de bain est de bon goût selon ses accessoires. Rendez la vôtre jolie par ce tapis tricoté, de même que par tabouret et siège recouverts de cette façon.

Tricoté sur 2 aiguilles, section par section. Le tapis et les couvertures sont une joie pour la débutante. Le No 7314 fournit toutes les instructions nécessaires pour confectionner le tout.

Envoyez 25 sous en bon de poste. (Les timbres ne sont pas acceptés). Ecrivez lisiblement vos noms et adresse, ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au "Service des Patrons", l'"Action Catholique."

Vous recevrez votre patron dans une quinzaine de jours.

Les instructions sont en anglais seulement.

Le prix de 25 sous comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

.....



AU SYNDICAT.



ROBES

à prix populaire

2.98

Une belle collection de robes nouvelles, en crêpe uni, dans les tons de bleu aviateur, beige, rose, aqua, rouge, vert, brun, mauve, ainsi que tout noir — En dépit du prix très populaire, cette collection présente plusieurs modèles rivalisant de beauté entre eux — Venez les voir et vous vous en rendrez vite compte —

TAILLES :
12 à 24 — 40 à 44

3e, magasin principal





Un chic suprême dans ces nouveaux

MANTEAUX

pour dames et jeunes filles -

De riches fourrures les parent à profusion : renard beige, renard argenté, renard croisé et naturel, écureuil gris et brun, mouton gris et noir, chat lynx, vison, woollaby, marmotte, opossum australien — Comme vous pouvez le constater, le choix ne manque pas — Il y en a pour tous les goûts — Mais chose certaine, mesdames, ils sont ravissants du premier au dernier — Le choix des couleurs ne fait pas défaut : beige, coco, bleu, vert mousse, rouge, gris, rouille, fushia, rose, jaune, brun, noir —

TAILLES : 11½ à 19½ — 16½ à 24½ — 12 à 20 — 38 à 44 —

119.50

3e, annexe St-Joseph



Pour l'automne, portez ce beau

FEUTRE FOURRURE



Deux marques de haute réputation —

"BURSON" par CREAN

'MORGAN SPECIAL' de "MORGAN"

Rien n'est comparable pour le prix — Vous avez là ce qu'il y a de plus chic et du dernier cri — Bord baissé ,ou relevé, uni ou bordé — Toutes les teintes d'automne —

Grandeurs : 6½ à 7½

5.00

2e, magasin principal

DES FOURRURES

riches... luxueuses -

Faites votre choix parmi ces trois groupes, mesdames, et vous ferez preuve de bon goût —

RAT MUSQUE (dos) de premier choix, teint vison et kolinski — Pleines peaux et renforcées — Grandeurs : 12 à 20 —

349.50

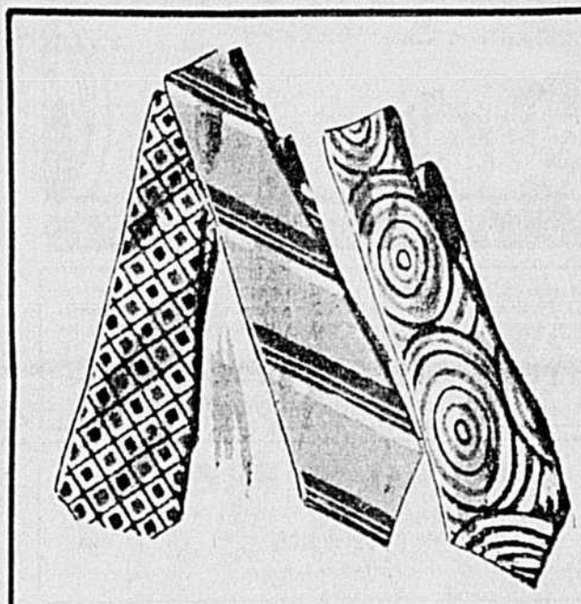
MARMOTTE teint vison, du modèle ample et tuxédo — Grandeurs: 12 à 18 ans —

350.00

ECUREUIL gris — Modèle ample et tuxédo, avec la nouvelle manche de fantaisie. Grandeurs : 12 à 18 —

569.50

3e, annexe St-Joseph



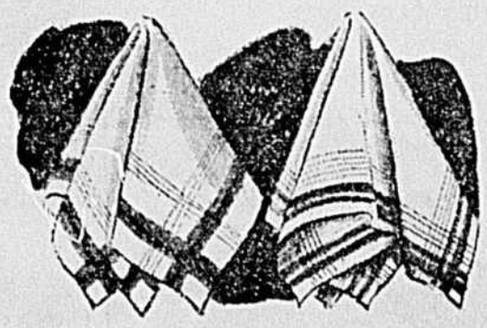
Un lot de nouvelles et CHIC CRAVATES

pour messieurs -

Des nouveaux dessins, grands et petits : : : une collection que nous venons justement de recevoir, aux teintes claires et riantes — Quelle que soit la couleur de votre complet, vous trouverez plus d'une cravate pour l'appareiller — Achetez-en quelques-unes, tandis que le choix est bon —

CHACUNE :

1.50

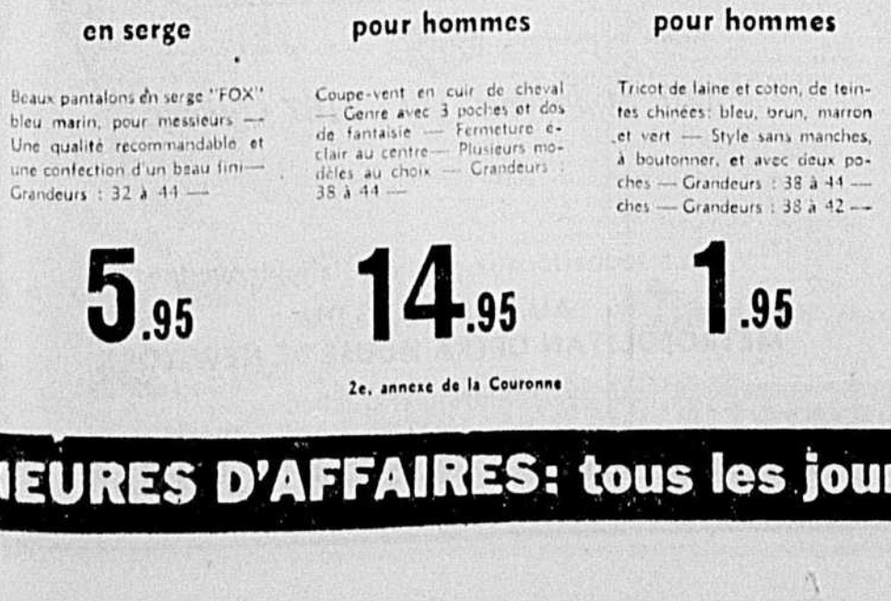


JOLIS MOUCHOIRS

de belle qualité, avec bordure de couleur — Dimensions courantes — Achetez-en une douzaine.

LA DOUZAINE : 2.75 — **CHACUN : .25**

Rez-de-chaussée, magasin principal



Pantalons

en serge

Beaux pantalons en serge "FOX" bleu marin, pour messieurs — Une qualité recommandable et une confection d'un beau fini — Grandeurs : 32 à 44 —

5.95

Coupe-vent

pour hommes

Coupe-vent en cuir de cheval — Genre avec 3 poches et dos de fantaisie — Fermeture éclair au centre — Plusieurs modèles au choix — Grandeurs : 38 à 44 —

14.95

2e, annexe de la Couronne

Chandails

pour hommes

Tricot de laine et coton, de teintes chinées: bleu, brun, marron et vert — Style sans manches, à boutonner, et avec deux poches — Grandeurs : 38 à 44 — ches — Grandeurs : 38 à 42 —

1.95

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUÉBEC LIMITEE

LUCIEN COTE, Président et Gérant Général
CH. EUG. COTE, Vice-Président — E. EMILE COTE, Directeur

MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA INC.

HEURES D'AFFAIRES: tous les jours, 9h. à 5h.30, excepté les samedi et veille de fête, 9h. à 6h

Truman favorise les prêts américains à l'étranger

WASHINGTON, 6. (BUP). — Le président Truman a préconisé aujourd'hui le rappel de la loi Johnson en vue de permettre les prêts privés américains à l'étranger et d'éliminer le monopole gouvernemental actuel sur le crédit international.

La loi Johnson, mise en vigueur il y a plus d'une décennie et soumise par feu le sénateur Hiram Johnson, prohibe les prêts privés par des organisations américaines aux nations qui ont fait défaut à leurs dettes de la première guerre mondiale.

Dans son message au Congrès, le président a déclaré : "Les prêts privés sur une base saine constituent un adjoint essentiel aux opérations de l'exportation et de l'importation ainsi qu'aux opérations bancaires internationales".

Le président a aussi répété que les Etats-Unis ne s'attendent pas à ce que les récipiendaires du prêt-bail paient en dollars pour la "portion considérable" des obligations de prêt-bail qu'ils ont contractées. "Mais cela, dit-il, ne signifie pas que toues les obligations du prêt-bail doivent être contremandées. Nous chercherons, en vertu de la procédure prescrite dans la loi du prêt-bail et dans les ententes subséquentes avec d'autres gouvernements, à conclure des règlements de nos relations de prêt-bail du temps de guerre, qui permettront généralement l'instauration d'une solide économie mondiale et contribueront à la paix internationale et à notre propre sécurité nationale".

Ste-Cécile de Lévrard (Nic.)

Mariage — (DNC) — Le 14 août fut célébré le mariage de Mlle Rita Tousignant et M. Hervé Demers.

Après la messe nuptiale, il y eut réception chez M. Arsène Tousignant, père de la mariée.

Aux nouveaux époux, nos voeux de bonheur.

Naissance — Le 15 août, fut baptisé Joseph-Gilles-Julien, fils de M. et Mme Roméo Laguerre, Par. et mar., M. Louis-Gilles et Mlle Juliette Laguerre, frère et soeur de l'enfant.

Vie scolaire — Le 4 sep. a marqué l'ouverture des classes de notre paroisse. A tous les écoliers et écolières, nous souhaitons bon succès.

Plusieurs jeunes garçons et jeunes filles poursuivront leurs études à différents endroits du diocèse.

Mutation — M. Joseph Bellefeuille a vendu sa ferme à M. Alcide Charland, de Ste-Sophie-de-Lévrard.

Exposition — Le 14 août, notre cercle de fermières organisa pour la 1ère fois depuis sa fondation une exposition de travaux d'artisanat, d'art culinaire et de culture jardinière. Elle fut un réel succès.

Donnez à Dieu des marques de votre fidélité il vous en donnera de son amour. — Père Huguet, S. M.



Les experts peintres disent que le meilleur temps pour peinturer à l'extérieur est la fin de l'été et le commencement de l'automne; et tous disent que la Peinture SICO est la meilleure. Pour voir les couleurs et connaître les prix, venez chez

BROUSSEAU & FRERE ENRG.

le magasin du coin St-Paul et Henderson

JUNEAU & FRERE

160, 3e Avenue — Québec — Tél. : 4-2502

Distributeur des PEINTURES SICO gros et détail

pour le quartier Limoilou



Obsèques de M. Ths Lapointe

DISRAELI, (DNC). — Le 31 août, à 9 h. 30, fut chanté le service de M. Thomas Lapointe, ex-député du comté de Wolfe, décédé le 28, à l'âge de 68 ans.

Le Rév. Père Joseph Paré, S.J., officiait, assisté du Rév. Père Chabot, M.S.C., de St-François-du-Lac, et de M. l'abbé D. Lessard, du séminaire de Sherbrooke, comme diacre et sous-diacre.. L'absoute fut chantée par S. Exc. Mgr P. Desranleau, évêque de Sherbrooke.

Au sanctuaire, on remarquait: S. Exc. Mgr Desranleau, au trône, assisté de M. les chan. J.-A. Lemay, curé de St-Philippe de Windsor, et ancien curé de Disraëli, et de M. la chan Nap. Pepin, du séminaire de Sherbrooke;. M. l'abbé J.-E. Marcoux, curé de Disraëli; M. le chan. Chs McGee, de Sherbrooke, MM. les abbés W. Carrier, ancien curé de Garthby, Robidas, curé le St-Edm. de Coaticook, Roméo Côté, de St-Fortunat, Edgar Parent, de Garthby, M. Desharnais, de Ste-Praxède de Wolfe, Agénor Bisson, de Bishopton, Roméo Lapointe, des Sts-Martyrs, Rosaire Archambault de St-Gérard, Hamel, de la Louisiane, Hermann Morin, aumônier de l'école normale de Sherbrooke, Alex Letendre, du séminaire St-Chs de Sherbrooke, Roger Duchesne, du grand séminaire de Sherbrooke, le Rév. Père Bélanger, M.S.C., M. l'abbé R. Tardif, vicaire à Disraëli.

Un grand nombre de représentants des autorités civiles, comme des autorités religieuses avaient tenu à venir rendre un dernier hommage au défunt, en particulier: l'hon. Ad. Godbout, ex-premier ministre de le province, l'hon. Johnny Bourque, représentant du gouvernement provincial, M. le juge Dalma Landry, de Sherbrooke, M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux communes, M. Jos. Lafontaine, député de Mégantic-Frontenac au fédéral, M. J. P. Mullins, dép. fédéral de Richmond-Wolfe, M. S.-E. Desmarais, ex-député provincial de Richmond, Me Césaire Gervais, de Sherbrooke, etc., etc.

M. Lapointe laisse dans le deuil, outre son épouse, née Virginie Labrecque; 2 filles: Sr Thomas-du-Crucifix, des Soeurs des Sts NN. de Jésus et de Marie., et Mme C.-A. Jacques, de Sherbrooke; 4 fils : Hercule et Emile, de Montréal, Renaud, serg.-major dans l'armée canadienne outre-mer, Rodolphe, de Disraëli; 2 soeurs: Sr Joseph-de-Copertino, des Srs des Sts NN, de J. et de M., et Mme Arthur Morin, de Garthby; 3 petits-fils: Marcel et Normand Lapointe, Bertrand Jacques; 2 petites-filles: Micheline et Nicole Lapointe; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, belles-filles et beaux-fils, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines qui assistaient aux funérailles, de même qu'une foule innombrable de paroissiens et d'amis de Disraëli, et d'ailleurs. Tous se firent un devoir de rendre hommage à ce regretté disparu.

Nous réitérons à la famille éplorée nos condoléances les plus sincères.

Ste-Rose de Watford

Baptêmes. — Le 11 août, M.-Desneiges-Jeannine, fille de M. et Mme Antonio Bougie (Alfréda Dorval). Par. et mar., M. et Mme Adonia Bilodeau.

— Le 15, M.-Marielle-Céline, fille de M. et Mme Rosaire Caron (Armoza Auclair). Par. et mar., M. et Mme Honorius Auclair, oncle et tante.

— Le 19, J.-Jacques-Yvon, fils de M. et Mme Armand Audet (Irène Goulet). Par. et mar. M. et Mme Joseph Audet, grands-parents.

— Le 22. M.-Suzanne-Nicole, fille de M. et Mme Omer Doyon (Landia Audet). Par. et mar., M. et Mme Donat Goulet.

Mariages. — Le 23 juillet, J.-Gérard-André Bilodeau et Mlle Denise - Gemma Lagrange, fille de M. Joseph Lagrange.

— Le 23 août, M. J.-Lucien-Emilien Audet, fils de M. Joseph Audet industriel, et Mlle Gisèle Parent, fille de M. Willie Parent.

Adieu au monde. — En fin de juillet Mlle Yvette Caron, fille de M. Florian Caron et Mlle Gaétane Lacasse nous ont quittés pour entrer chez les Srs de St-François d'Assise, à Québec.

M. Jean-Paul Corbin est entré chez les Frères du Sacré-Coeur, de Sherbrooke.

Nos voeux de bonheur et de persévérance.

Quarante-Heures. — Le 30 août s'ouvraient les Q.-Heures dans notre paroisse. M. l'abbé Albert Bélanger en fut le prédicateur.

Sont alors venus prêter leur concours: M. l'abbé Bergeron, de S.-Germaine, M. l'abbé Tanguay, de Ste-Justine et M. l'abbé Ed. Levesque, curé de St-Benjamin.

LA RADIO

X — Emission recommandée par le Centre catholique d'Action radiophonique.

• — Programme habituellement digne d'intéresser la classe d'auditeurs à laquelle il s'adresse.

Vendredi, 7 sept.

6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-journal
6.15 p.m. —CHRC— Les mélodies qu'on aime.
6.30 p.m.—CBV-CBF—Revue de l'actualité.
6.45 p.m.—CBV — Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 p.m. CBV-CBF — Chansonnettes.
7.15 p.m.—CBV-CBF — Métropole.
7.30 p.m. — CBV-CBF — C. Gilbert, chanteuse.
7.45 p.m.—CBV-CBF — La fiancée du commando.
8.00 p.m. — CKAC — Vie de famille.
8.00 p.m. — CBV-CBF — Les voix du pays.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Un reportage de cette exposition.
8.30 p.m. — CKCV — Opérettes.
8.60 p.m. — CHRC — Festival de l'air.
9.00 p.m. — CKCV — Orchestre.
9.00 p.m.—CBV-CBF — L'heure de la valse.
9.30 p.m.—CBV-CBF—Orchestre.
10.00 p.m.—CBV-CBF — Radio-journal. Français
10.00 p.m. — CHRC — Orchestre.
10.15 p.m. — CBV-CBF — Chronique littéraire.
10.30 p.m. — CBV-CBF — Récital conjoint. — Mlle Corinne Lagarde, Patricia Poitras, mezzo-soprano et Jeanne Chouinard-Paré, pianiste.
10.30 p.m. — CKCV — Orchestre.
10.45 p.m. — CHRC — Album populaire.
11.29 p.m.—CBV-CBF— Bulletin de nouvelles.
12.00 p.m.—CBF—Nouvelles.

Samedi, 8 sept.

7.45 a.m.—CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.
8.00a.m.—CBV-CBF — Radio-journal français
8.00a.m.—CKCV—Echos du matin.
8.15 a.m.—CBV-CBF—Elevations matutinales.
8.15 a.m.—CHRC— Prière du matin.
9.00 a.m.—CBV-CBF—Nouvelles.
10.00 a.m.—CBV-CBF — SAMEDI-JEUNESSE.
11.00 a.m. CBV-CBF — Le Quatuor de pianos

Le Quatuor de pianos de la N.B.C., à son concert du samedi, 8 septembre, à 11 heures, a.m., dont Radio-Canada fera le relais, jouera les oeuvres suivantes:

Etude en double tierce	Chopin
Tambourin	Rameau
Finlandia	Sibelius
La Fileuse	Mendelssohn
Passacaille	Hendel
Polo	De Falla
Gavotte en ré	Gossec
Zigeunerweisen	Sarasate

11.00 a.m.—CKAC—Le club juvenile.
11.15 a.m.—CKCV—Mélodies sud-américaines.
11.30 a.m.—CBV-CBF—Divertissement.
12.00 midi—CBV-CBF—Airs d'opérettes.
12.00 midi—CHRC—La chanson française.
12.30 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles de la B.B.C.
12.35 p.m.—CBV-CBF— Le réveil rural.
1.00 p.m.—CBV-CBF—Programme musical.
1.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-journal.
1.20 p.m.—CKAC—Les amis de la colonisation.
1.30 p.m.—CKCV — Voyage de mutuque.
1.30 p.m. — CBV-CBF — Orchestre.
1.30 p.m.—CHRC—Musique de concert
1.45 p.m.—CHRC—Choeur.
2.00 p.m.—CBV-CBF—Musicana.
2.30 p.m.—CKCV — Mell-Melo
2.30 p.m.—CBV—Musique enregistrée
5.00 p.m. — CHRC — Musique.
5.00 p.m.—CKAC—La Symphonie de Philadelphie.
5.00 p.m. CBV-CBF — Intermède.
6.00 p.m. CBV-CBF — Radio-Epargne.
6.15 p.m.—CBV-CBF — Radio-journal
6.30 p.m. — CBV-CBF — Chansonnettes.
6.30 p.m. CBV-CBF — Chansonnettes.
6.30 p.m —CKCV—Les grands chanteurs
7.00 p.m. — CBV-CBF — Programme musical.
7.30 p.m. CHRC—Musique hawaïenne
7.30 p.m. CKCV — Extravaganza.
7.45 p.m. — CBV-CBF — Causerie.
8.00 p.m. CBV-CBF — Le roi s'amuse

Cette émission relayée des studios de Radio-Canada à Québec, le samedi soir, à huit heures et demie, groupe les chanteurs et comédiens suivants: Madeleine Lachance, (Madeleine) Paul Létourneau (Paul) Paulette de Courval (Claire) Roland Lelièvre Roland) et Léon Lachance (Raymond).

Les airs que l'on entendra portent les titres suivants: Je n'peux pas vivre sans toi. Dans Paris y a-t-une brune, Cubano-la Rumbanetto. Rêverie, Swingalero, Shadow Waltz.

8.00 p.m. — CHRC — Le tour de mon pays.
8.30 p.m. CKCV — France-Libre.
8.30 p.m. — CBV-CBF — Gilbert et Sullivan.
9.00 p.m.—CHRC—Les montagnards laurentiens.
9.30 p.m.—CBV + CBF—Musique de prairies.
10.00 p.m.—CBV-CBF — Radio-journal
10.00 p.m.—CHRC— Au foyer.
10.30 p.m. — CBV-CBF — Relais de Vancouver
10.30 p.m. — CKCV — Orchestre.
10.45 p.m.—CHRC— Album populaire
11.28 p.m.—CBV-CBF—Nouvelles
11.30 p.m.—CBV-CBF— Concert.
12.00 p.m.—CBV-CBF— Nouvelles.

Ville de la Tuque

RETRAITES FERMEES. — (DNC) — La Ligue des Retraitants a organisé plusieurs retraites fermées, encore cette année. Elles ont lieu au Cap-de-la-Madeleine. La première de la semaine dernière fut bien suivie par un grand nombre de retraitants. Celle commencé le 2 septembre, au même endroit, comprenait plus de 45 retraitants. On en annonce une troisième pour le 15 courant.

On est prié de s'inscrire chez M. A. Daneault ou chez M. Antonio Catien. Le départ se fera en autobus, en face de l'église, à 7 hr p.m., le 15 septembre et le retour aura lieu à 10 h. 30 p.m., le 18, également.

BOURSES D'ETUDES. — M. Gaston Matte, qui a passé ses examens de 1ère année avec succès, s'est vu décerner la bourse de la Brown Corporation pour une seconde année consécutive. Il recevra donc $750. Le nouveau boursier, cette année, est M. Gilles Evoy, fils de M. et Mme Philippe Evoy, qui recevra également $750 pour l'aider à parfaire sa 1re année d'études à la faculté des Sciences de l'université Laval de Québec.

M. Evoy a choisi le génie électrique, tandis que M. Matte étudie le génie chimique.

Nous félicitons ces deux jeunes hommes de leurs succès et nous remercions les autorités de la Brown Corp., pour ce beau geste.

A DRUMMONDVILLE. — L'Union musicale de cette ville est revenue d'un magnifique voyage à Drummondville, sur l'invitation de l'Harmonie de ce dernier endroit.

Nos musiciens ont donné un concert très goûté à l'occasion de leur visite.

LES MAISONS "FAIRCRAFT"

dont on voit un modèle à l'Exposition Provinciale de Québec

SONT RECOUVERTES EXCLUSIVEMENT AVEC LES TOITURES

FLINTKOTE

PROCEDE A FROID

DISTRIBUTEURS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

LA SALLE PRODUCTS LTD.

139 ouest Jean-Talon Montréal

Des vendeurs seront nommés dans la Province

Directeurs :
P. H. Desrosiers
L. Lachapelle

Mort du président de l'Imperial Oil

TORONTO, 7. (BUP). — Le président Richard-V. Lesueur, de l'Imperial Oil Company et de l'International Petroleum Company, est mort hier à l'hôpital général de Toronto. Il était malade depuis quelque temps.

En plus d'être président de deux compagnies d'huile, il était vice-président et directeur de trois compagnies minières, Kirkland Lake Gold, Northern Canada Gold et Goldale Mines; second vice-président de l'Association des Manufacturiers canadiens; et directeur de la Banque Royale, du Montreal Trust, de Confederation Life Association, General Theatre Corporation et Odeon Theatres Limited.

INDIGESTION
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

Petre Groza déclare qu'il ignorera les protestations

BUGAREST, 4.— (BUP). — (Dépêche retardée).— Le premier ministre Petre Groza a déclaré aujourd'hui qu'il ignorera les protestations britanniques et américaines au sujet de la composition de son gouvernement.

Groza a dit à un représentant de la "B.U.P." qu'étant donné que ces protestations n'ont pas été transmises officiellement par écrit à son gouvernement, il se propose de les ignorer.

(La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils ne reconnaîtront pas le présent gouvernement de la Roumanie en donnant raison qu'il est dominé par les communistes).

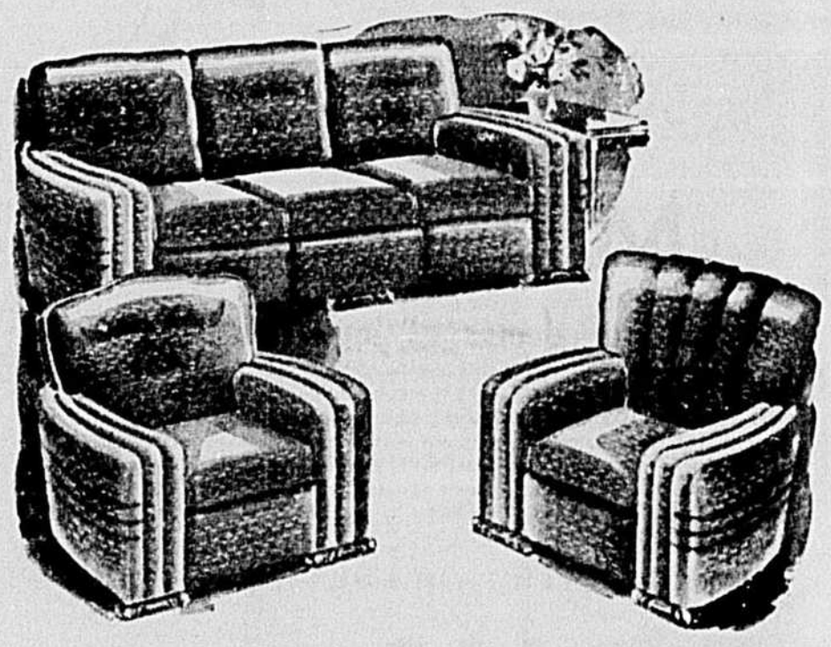
Groza a déclaré que la Russie a formellement reconnu son gouvernement dans des notes officielles. Il a dit qu'il n'avait appris l'attitude britannique et américaine que de la part de subalternes et d'après un "vague rapport" du roi Michel.



MOBILIERS DE VIVOIR

Krohler - Super Craft - Art Craft Cimon - Jacques-Cartier

- de bon goût
- de qualité reconnue
- de style attrayant



... Vous pouvez le dire: "C'est chez Robitaille que l'on trouve ces valeurs incomparables."

UN CHOIX SANS PAREIL

- Modèles attrayants et confortables.
- Construction solide.
- Fabrication sur ressorts.
- Rembourrage soigneux de qualité.
- Reps, Soie, Tapisserie, Mohair, Velours.
- Couleurs assorties
- Fini impeccable

– des modèles pour tous les goûts

– des prix pour toutes les bourses

C. ROBITAILLE INC.

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

Membre de l'Association des Marchands détaillants

320, St-Joseph Tél.: 8167 Québec

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue

AUX ARTISTES DU METROPOLITAN OPERA HOUSE DE NEW-YORK

qui honoreront Québec

Demain soir au Colisée dans "CARMEN"

LA SOURIS MIQUETTE 2049

par Walt Disney



TERRY ET LES PIRATES 1452

par Milton Caniff



Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

L'ACTION CATHOLIQUE

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Ottawa veut obtenir des subsides pour un montant de $1,365,000,000

OTTAWA, 7. — D.N.C. — Le gouvernement a inscrit ce midi une résolution au feuilleton de la Chambre des Communes afin d'obtenir des subsides de $1,365,000,000 pour l'année expirant le 31 mars 1946. En même temps, la résolution réclame pour le gouvernement le droit de contracter des emprunts pour le montant total dont il veut obtenir le vote.

Cette résolution vient à un stage hâtif de la session, parce que les subsides votés à la courte session tenue avant les élections ne couvraient que la partie de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 août. Ces subsides sont maintenant épuisés et le premier ministre King a ademandé l'autorisation, hier, d'accélérer les procédures pour que les Communes puissent voter, dès lundi prochain, une partie des crédits.

La somme de $1,365,000,000 est réclamée "pour subvenir à toutes les dépenses qui peuvent être faites ou effectuer toutes avances ou prêt qui peuvent être consentis "par le gouvernement au cours de l'année expirant le 31 mars 1946.

Cette résolution est présentée presque dans les mêmes termes que les résolutions budgétaires du temps de guerre. Le gouvernement déclare qu'il réclame ces subsides pour les fins suivantes:

1.—La sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien du Canada.

2.—La conduite des opérations navales, militaires et aériennes à l'intérieur ou hors du Canada.

3.—La rapide démobilisation des forces canadiennes.

4.—Favoriser le continuation du commerce et de l'industrie et des relations d'affaires, soit au moyen d'assurance ou d'indemnité contre les risques de guerre, soit autrement.

5.—L'exécution de toute mesure que le gouvernement juge nécessaire par suite de l'existence d'un état de guerre.

Il ne s'agit pas du budget complet de la session qui commence, mais simplement d'une partie des subsides qui permettront au gouvernement de continuer l'administration et de consentir des prêts à l'étranger d'ici à la présentation des estimés budgétaires de l'année.

Trois blessés dans un accident d'auto

CHICOUTIMI, 7. (DNC). — Un accident qui aurait pu coûter la vie à plusieurs personnes s'est produit mercredi après-midi sur la route régionale, à environ deux milles de Chambord. Une camionnette conduite à une vive allure par M. Wilfrid Bilodeau, de Jonquière, et ayant à son bord cinq passagers, fut contrainte de s'éloigner du centre du chemin en rencontrant un lourd camion et, dérapa et glissa dans le fossé.

Les trois personnes assises à l'arrière de la voiture, Laurent Bilodeau, Alfred et Yvon Gaudreault, furent violemment projetées hors de la camionnette et reçurent de graves blessures à la tête. Elle furent immédiatement transportées à l'Hôtel-Dieu Saint-Michel de Roberval. Les deux jeunes filles et le chauffeur qui se trouvaient sur le siège d'avant s'en tirèrent avec des chocs nerveux.

Ce sont MM. Georges Tremblay et Raoul Gagnon qui ont porté secours aux victimes et qui ont dépêché sur les lieux de la tragédie, prêtre, médecin et ambulance.

Ces interventions échevinales ne sont pas prisées

S. H. le recorder en chef Emile Morin a donné ce matin une leçon au frère d'un individu qui venait d'être condamné pour ivresse.

Le frère de l'accusé avait fait intervenir un échevin. "Les cours de justice, déclara le juge, savent quelle conduite elles doivent tenir et elles ont des avocats pour les éclairer. Quand vous aurez des faveurs à demander vous pourrez vous adresser à nous et, s'il y a lieu, nous vous accorderons jusqu'à la limite de la clémence".

L'accusé bénéficia finalement d'une sentence différée.

Un jeune homme qui, était en état d'ivresse, avait frappé une jeune fille sur le Terrasse Frontenac, a été condamné à un mois d'emprisonnement. Un autre pochard a été condamné à $10 sans frais. Ce dernier avait été appréhendé ce matin à l'Exposition.

Me Georges Delisle occupait pour la poursuite.

Une dizaine de ponts ont été emportés

M. Germain Caron, député de Maskinongé, a rencontré ce midi l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province. Au nombre des problèmes que M. Caron avait à soumettre au gouvernement, le principal était probablement celui des dommages causés samedi dernier, dans son comté, par la pluie vraiment diluvienne.

C'est dans la région de St-Alexis-des-Monts que l'orage a fait le plus de dégâts. Une dizaine de ponts ont été emportés par l'inondation. La pluie s'est abattue sur la région pendant une vingtaine de minutes, mais elle est tombée en telle abondance que sur plusieurs routes, on pouvait voyager en canot. Les ponts ont été emportés, des routes ont été considérablement endommagées, les récoltes ont été noyées et les dommages sont très considérables.

M. Germain Caron est venu demander l'aide du gouvernement en faveur des sinistrés.

Tout assistant à la sainte messe est "prêtre". Tous doivent offrir le saint sacrifice en union avec le Christ. — Mgr de Gibergues.

Des camions de l'armée en vente

OTTAWA, 7. — De sources officielles, on nous apprend qu'entre 800 et 900 camions de l'armée seront bientôt mis en vente sur le marché pour le public en général. Ils seront distribués à travers le pays par la Corporation des biens de guerre qui doit publier une déclaration officielle à ce sujet d'ici à quelques jours.

Un laitier a été condamné

Un laitier, trouvé coupable sous trois chefs d'accusation, a été condamné à $25 d'amende ce matin en Cour du Recorder. Il avait été accusé d'avoir exposé son lait. Le chef du service d'inspection municipale du lait vient de lancer une campagne afin de faire disparaître les lacunes dans ce domaine. Me Georges Delisle occupait pour la poursuite.

De nombreux Canadiens sont libérés au Japon

OTTAWA 7. — (DNC). — Le premier ministre, M. Mackenzie King, vient d'annoncer que des informations officielles reçues de sources alliées annoncent que les civils et religieux canadiens dont les noms apparaissent dans la liste ci-jointe sont rapportés libérés, au Japon. Les parents, ainsi que les autorités religieuses concernées, ont été aussitôt avisés par le ministère des Affaires extérieures.

Cormier, Henri-PaPul (R. P. Roméo Cormier) missionnaire franciscain; père, M. Omer Cormier, Sainte-Gertrude, comté de nicolet P.Q. Derouin Gabriel (R P. Bertrand Derouin) missionnaire dominicain, père: M. Eugène Derouin, 69, rue Caron Québec P.Q. Deslauriersc Louis-Philippe (R.P. Philippe-Marc Deslauriers) missionnaire dominicain, père: Philippe Deslauriers, 108 ouest, rue Queen, Ottawa Ont. Gagnon Raoul (R. P. Paul - Edmond Gagnon) Missionnaire de Gagnon Notre-Dame de la Terminicain, mère: Mce C.-Edmond rière, Chicoutimi, Qué. Doyon, Dominique (R. P. Dominique-Marie Doyon). Missionnaire dominicain mère: Mme Sigefroid, Diyon, RR. 1, Beauceville ouest P. Q. R.P. Henri anglois, missionnaire franciscain mère: Mme H. angloLis, Maison Sainte-Elizabeth 1215 avenue Seymour, Montréal, P.Q. Martineau é-Paul (R.P. Raymond-Marie Martineau). Missionnaire dominicain mère: Mme Darius Martineau, 1619 de la Salle, Montréal, P.Q. Reid Philippe-Auguste (R.P. Hyacinthe-Marie Reid) missionnaire dominicain, mère, Mme Jean-Baptiste Reid, Mont-Laurier, P.Q. Tarte, Joseph (R. P. Bernard Tarte), missionnaire dominicain, père: Joseph Tarte 42 avenue Primrose, Ottawa Ont.

55 LIBERES

OTTAWA, 7. — (BUP). — Le premier ministre King a annoncé, aujourd'hui, qu'il avait reçu la liste des noms de 52 civils canadiens libérés des camps de concentration de Chine et du Japon. Les noms des ex-prisonniers ont été transmis au ministère des Affaires Etrangères par source officielle alliée. Les communautés religieuses auxquelles appartiennent les linérés et les parents de ces derniers ont été mis au courant de cette heureuse nouvelle.

On discute du salaire familial

Les études que j'ai faites m'ont amené à la conclusion qu'avant la guerre, le salaire minimum strictement vital pour une famille de cinq personnes vivant à Québec devait être d'environ $30. par semaine, a dit ce matin, le Dr Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de l'"Action Catholique" alors qu'il était assigné comme témoin devant le tribunal d'arbitrage chargé de trancher le différend entre les pompiers de Québec et la Cité.

Il s'agit là, a-t-il dit, d'un salaire strictement minimum qui ne compmorte pas, par exemple, les économies nécessaires pour permettre à un salarié d'accéder à la propriété, ni les prévisions pour la vieillesse, ni les économies pour l'éducation poussée des enfants.

En réponse à d'autres questions que lui posaient tour à tour Me Benoit Pelletier, C.R., avocat de la ville, M. Gérard Picard, procureur du syndicat, et les membres du tribunal, le Dr Roy a ajouté qu'un salaire strictement vital devrait être payé quelle que soit la situation de l'entreprise et que selon la sociologie catholique, une industrie qui n'est pas en mesure de payer un salaire strictement minimum devrait fermer ses porter en vertu du bien commun.

A l'heure actuelle, dans le monde, le salaire est généralement trop bas, a-t-il dit. C'est un vice de l'économie actuelle et un grand nombre de rajustements sont nécessaires.

Me C.-A. Sylvestre, C.R., président du tribunal, demanda au témoin si un employeur pouvait tenir compte des allocations familiales payées par le gouvernement dans l'évaluation du salaire minimum vital.

— "Les allocations familiales constituent un complément au salaire et on ne devrait pas les invoquer pour baisser les salaires", a dit le Dr Roy. "C'est là un grave danger social contre lequel les sociologues nous mettent en garde: le danger que l'on profite des allocations familiales pour baisser le salaire qui est déjà trop bas. Dans mon opinion, un employeur qui agirait ainsi donnerait un mauvais exemple en consacrant le faux principe que l'allocation doit remplacer le salaire".

L'interrogatoire se poursuit au moment où nous allons sous presse.

Les cours de langues modernes

M. Joseph Belleau, professeur titulaire de langues modernes à la faculté des Lettres de l'université Laval, reprendra ses cours de langues la semaine du 17 septembre.

Ses cours seront donnés comme suit: le lundi, langue russe, à 5 h. 15, pour les élèves de première année, et à 8 h. 15 pour ceux de seconde année.

Le mercredi, cours d'allemand, aux mêmes heures que ci-haut. Le jeudi, cours d'italien, aux mêmes heures. Les cours se donnent à 3, rue de l'Université, au rez-de-chaussée.

Service des signaux

St-Jean, 11.—Montant 6.45 a.m. Mont Laurier, 8.15 a.m. Mont Laurier.

Cap Saumon, 82. — Montant 2.05 a.m. Barge. Hier 4.15 p.m. Richelieu Descendant 6.05 a.m. Noel du Nord.

Pointe Noire, 103. — Montant hier 6 p.m. St. Lawrence. Descendant hier 7 p.m. Algonquins, 5.50 p.m. E.A.B 6 p.m. Ste Berthe.

Points au Père, 158. — Montant 1.15 a.m. Helen Crest 2 a.m. New Condia, 5.30 a.m. Anna N. Goulandris, hier 11.12 p.m. Empire Macealium. Descendant hier 2.20 p.m. Arizcani. lin. 4.15 a.m. Joshua Hendy. Arrive dant hier 9.10 p.m. North Shore.

Pointe des Monts, 220— Montant hier 5 p.m. remorqueur Pourville

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134. — Montant 2.15 a.m. L'Etoile du St-Laurent, 5.35 a.m. Mexicain, 5.50 a.m. Empire Macalpine, 6.40 a.m. Tadoussac. Montant hier 4.05 p.m. Hillcrest Park, 3 p.m. Brown Beaver, 6.05 p.m. W. C. Warren, 9.10 p.m. Sibley Park.

Cap St-Michel, 125.—Montant 7.55 a.m. Bulkarier. Descendant 7.45 a.m. Grey Beaver, 8.20 a.m. Fort Jarnet.

Sorel, 100.—Montant 6 a.m. Franquelin, 4.15 a.m. Joshua Hendy. Arrive hier descendant 3.10 p.m. Palmleaf. Descendant 8.05 a.m. C.G.S. Berthier et remorque.

Trois-Rivières, 65.—Nuageux, ouest Arrivé montant 2.30 a.m. F.W.L. transport, 4.50 a.m. St. Timothee, 2.45 a.m. Père Toussaint Descendant 6.30 a.m. C.G.S. Frontenac.

Pointe Citrouille, 35.—Descendant 4.55 a.m. St. Paul du Nord.

Grondines, 41.—Montant 9.40 a.m. Shelter Bay, 7.10 a.m. C.G.S. Safeguarder.

St-Nicolas, 12.—Montant 7.35 a.m. Coniscliffe Hall, 6.45 a.m. Scult au Mouton, 9.10 a.m. Cartierdoc. Descendant 9.25 a.m. City of Hamilton.

Québec. — Shelter Bay passe montant 5.50 a.m. Coniscliffe Hall 6.50 a.m. Cartierdoc 7.45 a.m. Raguenau arrive 8.40 a.m. G. Montcalm à 8.25 a.m. Bradburn arrive descendant 2.15 a.m. Random passe 9.10 a.m. Québec parti 3.10 a.m. Franquelin parti montant hier 3.15 p.m. Empire Macalpine passe 6.10 p.m. Joshua Hendy 7 p.m. D'Auteuil. Il parti descendant hier 4.15 p.m. Sept Iles Trader 5.45 p.m. Gaspesia 6.15 p.m. Stegenolm parti 6.15 p.m. Geo. L. Eaton parti 6.35 p.m. Cecilia L. parti 6.40 p.m. O.L. Mont Ste-Anne arrive 10.35 p.m.

Des films sur la protection de nos forêts

Le Service provincial de cinéphotographie donnera des séances de vues animées sur la protection des forêts dans la région du Lac-St-Jean, au cours de la semaine du 10 septembre. Voici la liste des paroisses où les programmes cinématographiques seront présentés :

Lundi, 10 septembre, à Albanal; mardi, 11 septembre, à Normandin; mercredi, 12 septembre, à St-Félicien; jeudi, 13 septembre, à St-Prime et vendredi, 14 septembre, à Chambord.

Durant la même semaine, des séances cinématographiques seront aussi données par le même Service sur la prévention des incendies dans la région de l'Abitibi. Les paroisses visitées seront les suivantes :

Lundi, 10 septembre, à Amos; mardi, 11 septembre, à Malartic; mercredi, 12 septembre, à Noranda, jeudi, 13 septemore, à Rouyn, vendredi, 14 septembre, à Duparquet et samedi, 15 septembre, à La Sarre.

Ouverture des cours, le 12, à l'Université

Les étudiants de l'université Laval sont priés de prendre note que toutes les facultés de Laval ouvriront leurs portes le 12 septembre. Le matin, il y aura messe du Saint-Esprit, comme d'habitude. La faculté de Médecine et celle des Sciences sociales inaugureront leurs cours ce jour-là, comme les autres.

Une famille dans la rue

Une famille complète, le père, la mère et cinq enfants, est venue s'héberger au poste de police central, hier soir, après avoir été évincée du logis qu'elle habitait, rue Racine.

Le chef de police Jean-Jules Gagnon a fait transformer en dortoir temporaire la salle qui sert de cuisine aux gardes. Les policiers se sont cotisés pour fournir des vivres à leurs protégés.

La famille a été logée ailleurs au cours de la matinée.

En prison

S. H. le recorder en chef Emile Morin a renvoyé en prison ce matin les deux filles et la femme qui se sont avouées coupables, mardi, d'avoir été trouvé sans excuse légitime dans une maison où on loue des chambres pour fins de prostitution.

Le juge prononcera sa sentence vendredi prochain. Il a exigé un cautionnement de $75.

Me Georges Delisle occupait pour la poursuite.

Election partielle dans la Beauce, le 31 octobre?

La rumeur veut qu'une élection partielle soit tenue dans la Beauce cet automne. Certains indices nous permettent de croire que la rumeur est bien fondée. L'hon. M. Duplessis a toujours prêché la nécessité d'assurer à tous les comtés une représentation à l'Assemblée Législative et il aurait jugé le moment opportun de permettre aux citoyens de la Beauce de se choisir sans retard au député, pour succéder à M. Edouard Lacroix, démissionnaire. On sait que M. Lacroix a été élu au cours des élections générales, mais que la maladie l'a empêché de venir prendre son siège. Il a donné sa démission à la fin de la session, soit au début de l'été.

En vertu de la nouvelle loi électorale, un délai de 46 jours doit s'écouler entre l'émission des brefs et le scrutin. Il ne serait donc pas impossible que dès cette après-midi l'hon. M. Duplessis annonce que l'élection de la Beauce aura lieu le 31 octobre.

Les candidats en lice à l'heure actuelle sont l'hon. M. Henri Renault, pour le parti libéral et tout probablement M. Octave Poulin, pour l'Union Nationale. D'autres candidatures sont possibles, mais tout indique que la lutte se fera à deux.

Tragédie de l'aviation en Georgie

Atlanta, Georgie, 7. — (BUP) — Un pilote de l'armée a révélé, aujourd'hui, aux autorités, qu'il avait aperçu la carcasse démolie d'un avion à passagers des Eastern Airlines, à quelques milles au nord de Florence. L'appareil fut localisé peu après 10 h. 30, ce matin, à quelques pieds de la rivière Pee Dee.

Le pilote en question n'a point rapporté qu'il avait vu quelqu'un de l'équipage ni aucun des 19 passagers du transport, mais les termes qu'il a employés pour annoncer sa découverte laissent entendre que passagers et équipages sont morts. L'appareil démoli était en route Miami-New-York et l'on était sans nouvelle de lui depuis huit heures.

A deux heures de la nuit, l'avion des Eastern Airlines, avait signalé sa position à l'aéroport de Raleigh, et se trouvait alors dans la région de Florence. Il devait atterir à l'aéroport de Paleigh à 2 h. 22 du matin. L'accident dont il fut victime est donc survenu dans les 22 minutes qui se sont écoulées après la réception du message de l'avion. L'avion de l'armée qui a signlé la présence de la carcasse du passager avait décollé de la base de Laurinburg-Maxton. Il y avait 10 civils et 9 militaires à bord de l'avion démoli.

L'industrie britannique

New-York, 7. — (BUP). — Le premier ministre Clement Attlee, de la Grande-Bretagne, a déclaré aujourd'hui, dans un article, que l'industrie britannique doit se moderniser et augmenter son efficacité ou se placer sous la propriété publique.

Poste vendu

Nous apprenons que M. Tancrède Gignac, ancien échevin, a acquis l'établissement de feu Sylvio Marceau, entrepreneur de pompes funèbres.

ECOLE LABROSSE
ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS
R.-J. LaBrosse, B.A.
Immeuble Mignet
Chambre 101 Tél.: 4-4361
17, de l'Eglise, Québec. 3-5745



Le choix des connaisseurs! Se mélange à la perfection
KIST
Marque Déposée
GINGER ALE
47, 5e Rue
Téléphone: 5512

Tél : 2-1542
HENRI TURGEON
NOTAIRE
485, rue St-Jean

Se chausse bien qui se chausse chez POULIN
POULIN ENR'G
TEL 9728
249, St-Joseph (Edifice Rodrel)

ENTREPÔT DEMANDÉ
On demande à louer un ou des entrepôts, formant environ 40,000 pieds de plancher, munis de monte-charge — facilité d'accès pour le chargement et le déchargement de matières lourdes. Ecrire Casier "847", L'Action Catholique, Blvd Charest, P. Q.

Vous les Préférerez
THÉ ET CAFÉ "SALADA"



ISOLEZ MAINTENANT pour être à l'aise toute l'année

LA LAINE GYPROC garde votre maison plus chaude en hiver, plus fraîche en été. Elle se paye d'elle-même en quelques saisons en vous faisant épargner du combustible. Elle protège la santé de votre famille parce qu'elle aide à prévenir les courants d'air et maintient une température uniforme dans toute la maison.

LA LAINE GYPROC est une laine minérale. Elle ne brûlera pas—et protège votre maison contre le feu en formant une barrière aux flammes.

C'est une isolation permanente et sanitaire. Elle ne se détériore pas, et reste toujours de la même épaisseur.

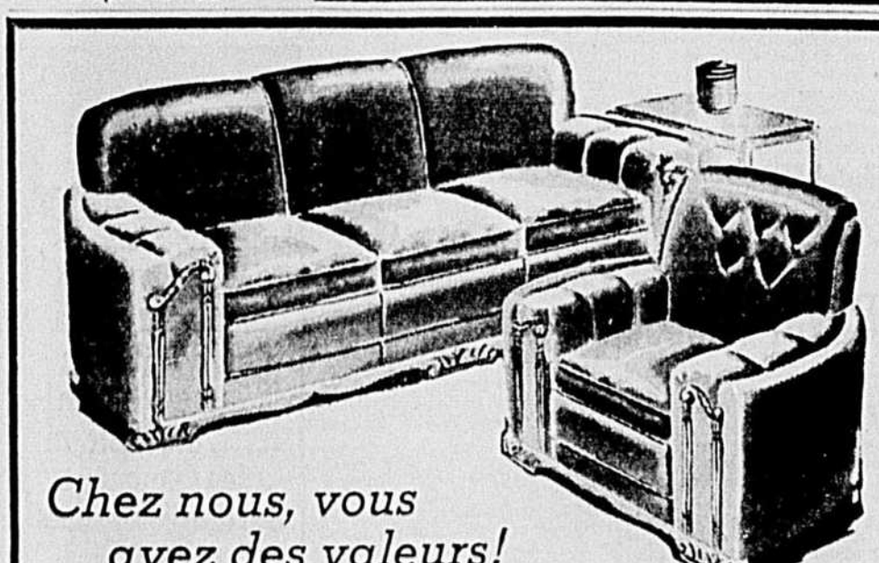
Peu coûteuse et facile à installer—vous pouvez faire le travail vous-même, ou votre Marchand de LAINE GYPROC peut la faire installer pour vous.

Exigez la véritable LAINE GYPROC—le nom se trouve sur chaque carton, sac et dalle.

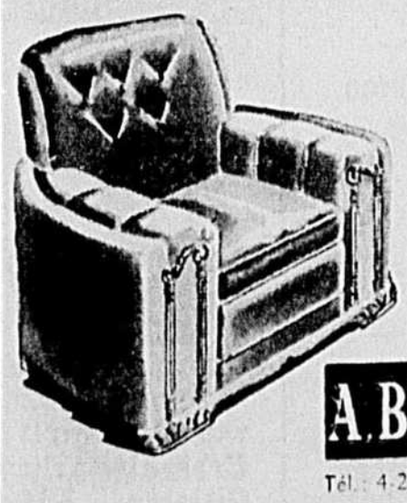
Vendue partout au Canada chez les Marchands de Bois et de Matériaux de Construction et d'Isolation.

GYPSUM, LIME AND ALABASTINE, CANADA, LIMITED
VANCOUVER CALGARY WINNIPEG
TORONTO-3 MONTREAL-2

1G-4.5F
ISOLATION ÉPAISSE EN LAINE GYPROC



Chez nous, vous avez des valeurs!
OUI: Chaque morceau est construit sur ressorts!



Vous ne devez pas juger la valeur d'un meuble rembourré simplement par ce que vous voyez à sa surface. Il y a aussi la qualité cachée — la construction — qui compte pour beaucoup et qui détermine sa durée.

Rien à craindre si vous choisissez votre chesterfield chez nous; tous nos modèles sont construits d'après nos propres spécifications, par les manufacturiers les mieux réputés au pays. C'est le temps de venir choisir le vôtre parmi les nouveaux modèles qui viennent de nous arriver. Nos prix vous plairont surement.

Soyez avisés B Achetez chez
A. BÉLANGER (QUÉBEC) Ltée
Tél.: 4-2911 LEO ROY, gérant 119, rue du Pont

Le confort s'ajoute au chic chez Bergevin Enr.
116 ST-JOSEPH - QUÉBEC
TEL. 3-2710

COURS d'ESPAGNOL par deux MEXICAINS
à L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
Tél.: 3-5081
GRAMMAIRE — CONVERSATION et CORRESPONDANCE COMMERCIALE
(par Titulaire de l'Escuela Bancaria Commercial de Mexico, D.F.)

ANDRÉ DORION, O. D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
EXAMEN de la VUE LUNETTES
Bachelier en sciences de l'université Laval de Québec. Bachelier en Optométrie de l'université de Montreal.
62, rue St-Joseph Québec Tél.: 4-1140

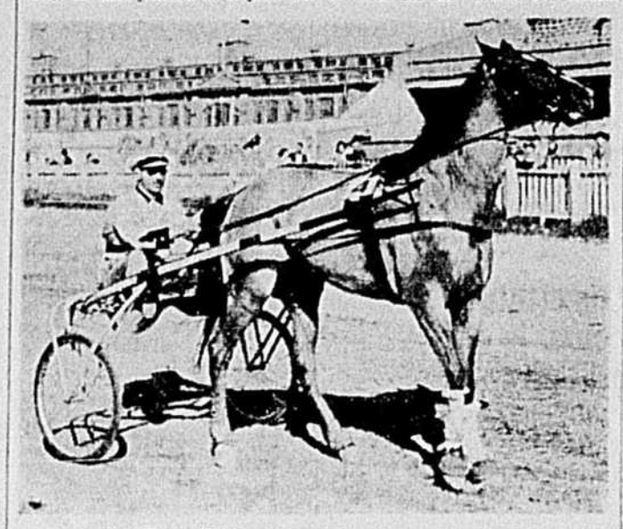
Hurry Up abaisse de nouveau un record local

Cantin conduit son cheval en 2.07 1-4; Le "free for all" amble à 2 h. 30

Henri Cantin a conduit à une grande victoire le cheval de M. Paul-Emile Jobin de Québec, Hurry Up, hier, quand ce dernier a abaissé une autre fois en l'espace de quelques semaines le record local de la piste chez les trotteurs avec un temps de 2.07¼ alors que tout récemment Cannon Ball de M. Jos. Cauchon de Québec avait réalisé 2.07½ sous la direction de Jules Giguère.

Pour les 10,000 spectateurs présents, ce fut l'une des épreuves les mieux courues car les cinq chevaux en lice prirent le départ sur une seule ligne, ce qui arrive rarement. Il ne fallut que le premier détour pour que Hurry Up prit les devants et y demeure jusqu'à la fin de la course, talonné par Seven Up, de MM. Léger Drolet et Lachapelle. Cannon Ball avait eu les honneurs de la première épreuve et Hurry Up dut donner beaucoup de vitesse pour gagner les deux autres courses, poussé par Seven Up.

Le programme de cet après-midi assure encore des surprises aux amateurs. En considérant que c'est le "free for all" amble à l'affiche,



● "Hurry Up", nouveau champion des trotteurs.

le spectacle sera aussi émotionnant qu'hier. Les chevaux inscrits sont les meilleurs du Canada dans l'amble tout comme hier, c'était les meilleurs trotteurs. Time Table, le champion actuel de la piste locale, appartenant à MM. Léger Drolet et Lachapelle, défendra son titre contre de sérieux adversaires comme Dominator, Saratoga, Highland Frisco, Stoneridge Direct et Brady Hanover. Le programme commencera à 2 h. 30. Les deux autres classes à l'affiche sont le 2.35 amble et le 2.18 trot. La semaine de courses se terminera dimanche par le fameux cinq milles.

Les juges nous ont déclaré qu'ils avaient dû sévir contre des conducteurs. Comme des chevaux en lice ne voulurent pas prendre le départ pour des raisons jugées futiles, on condamna, d'après les règlements sévères de la Canadian Trotting Association, non seulement les conducteurs mais aussi les propriétaires des coursiers en refusant aux chevaux de prendre part aux courses suivant un temps déterminé. Ainsi, le cas du conducteur Philippe Dussault dans la course de mercredi dernier, apporta la suspension de ce dernier et du propriétaire de Frisco Lee, M. O. Lafrenière de Shawinigan pour la période de la semaine de l'exposition. Comme trois autres chevaux ne se présentèrent pas au départ, il y eut condamnation pour 14 jours du conducteur et du cheval, affectant ainsi les propriétaires, MM. A. Bouvrette, de St-Jérôme (William Direct W); J.-R. Rivard, de Montréal (Pine Ridge Sully et Remus).

En plus du grand vainqueur d'hier, Hurry Up, qui remporta dans un bel élan la 2e et 3e épreuve du "free for all" trot, conduit par Henri Cantin, l'habile meneur de M. Paul-Emile Jobin, le même conducteur réussit à remporter les honneurs dans l'autre course de $1,000, stake 2.20 amble, en conduisant par trois fois à la victoire Direct Lady, de M. E. Jobin de Montréal.

Le Dr L. Verreault de Mont-Joli, a gagné les deux dernières épreuves dans le 2.12 amble avec Miss Bumpas, la dernière en 2.08½, après avoir perdu la 1ère course à Miss Lee Grattan, de M. G. Ouellet, de Daveluyville.

PROGRAMME DU JOUR

2.35 amble — $300.
Mary Pickford, Drolet et Lachapelle, Québec;
Lougarou, A. Lebel, St-Grégoire;
Larry Volo, E. Bouchard, St-Grégoire.
Mack R. Lee, H. Blouin, Québec
Lady Bremer, M. Raymond, St-Lazare;
Carl B. Herbert, J.-H. Dorais, St-Guillaume;
Helen Knight, A. Ruel, Québec
Miss Volo Ripple, Dr A. Veuilleux, Sherbrooke;
Howick Grattan Boy, F. Turcotte, Montréal;
Dramond Grattan 2nd., P.-E. Dusseault, Québec.

2.18 TROT — $300.
Silver Kermel, A. Després, Mommagny;
Parsons, A. Samson, Lauzon-Lévis;
Edna Hanover, A. Perreault, Laprairie;
Ness Joe, M. Tremblay, Québec;
Joan Lee, O.-W. Roch, Sorel;
Peter Lee, R. Veuilleux, Sherbrooke;
Lord Parish, F. Turcotte, Montréal.

FREE FOR ALL AMBLE (DERBY), $1,000
Dominator 2.04, A. Toutant, Wottanville;
Highland Frisco 2.05, R. Tétu, Rivière-du-Loup;
Stoneridge Direct 2.06, E. Dallaire, St-Raphaël;
Brady Hanover 2.02 1-2, N. Durand, Québec;
Saratoga 2.05, Drolet et Lachapelle, Québec;
Time Table 2.08, Drolet et Lachapelle, Québec.

RESULTATS D'HIER

CLASSE 2.30 AMBLE STAKE, $1,000

1—Direct Lady, Cantin	1	1	1
E. Jobin, Montréal			
2—Clay Abbe, Paquin	2	3	2
Dr J.-B. Hamel, St-Flavien			
3—Dolly Benedict, Giguère	3	5	3
H. Durrand, Québec			
4—Guy Drew, Lemieux	4	4	4
J.-A. D'Amours, Trois-Pistoles			
5—Laure Volo, Paré	5	2	5
Paré et Bédard, St-Marc			
6—Charlie Volo, Bouthillier	6	6	6
R. Tétu, Rivière-du-Loup			
7—Prince Ridge Stelle, Bardier	9	9	7
J. Fafard, Sorel			
8—Chuck Sérin, Larente	8	8	8
O.-W. Roch, Sorel			
9—Louis A Lee, Côté	7	7	x
A. Bégin, Lévis			
10—Escobars, Dube et Ratté	10	10	x
J.-A. Germain, St-Marc			
Temps du mille: 2.09 1-2, 2.09, 2.08.			

Classe 2.12 amble, $300

1—Miss Bumpas, Verreault	3	1	1
Dr L. Verreault, Mont-Joli			
2—Miss Lee Grattan, Pratte	1	3	2
G. Ouellet, Daveluyville			
3—Miss Gold Cech, Lavele	4	4	3
L. Paquet, Montmagny			
4—Jerry M, Giguère	2	2	x
J. Cauchon, Québec			
Temps du mille: 2.09 1-2, 2.09, 2.08 1-2.			

FREE FOR ALL TROT STAKE $1,000

1—Hurry Up, Cantin	1	1	1
P.-E. Jobin, Québec			
2—Canon Ball, Giguère	1	3	3
J. Cauchon, Québec			
3—Seven Up, Larente	2	2	2
Drolet et Lachapelle, Québec			
4—Paxton Hanover, Joncas	3	4	4
Hôtel Vatel, Charlesbourg			
5—Bobby Frisco, Paré	4	5	5
P.-E. Jobin, Québec			
6—Millestone 2.00, Morency	6	x	x
A. Gagnon, Québec			
Temps du mille: 2.08 1-2, 2.07 1-4, 2.06.			

Échos du Sport

RECORD CHEZ LES TROTTEURS

Hurry Up a repris la première place chez les trotteurs locaux en établissant pour une deuxième année consécutive le record de la piste locale pour les trotteurs, hier, en abaissant le record précédent 2.07 1-2 détenu par Cannon Ball, de M. Jos. Cauchon de Québec, d'un quart de seconde, soit 2.07 1-4. Le propriétaire du vainqueur d'hier M. Paul-Emile Jobin voit ses efforts couronnés cette année durant la semaine de l'Exposition provinciale. Le conducteur Henri Cantin s'est montré très solide en conduisant par deux fois Hurry Up à la victoire.

On peut s'attendre cet après-midi, par suite de la chaude température que ce soit au tour des ambleurs d'abaisser la marque établie par Time Table, de M. Léger Drolet de Québec, récemment. Time Table sera en lice et l'opposition ne devrait pas manquer de tous les coursiers et des conducteurs pour dépasser le champion, s'il est possible, qui sera encore conduit par Larente.

RECORD D'ASSISTANCE

Des officiers de la Commission de l'Exposition provinciale nous ont déclaré hier que l'assistance aux courses, cette année, durant la grande semaine avait dépassé l'ancien record. Hier, pour assurer cette marque, il y avait près de 8,000 billets vendus. L'enthousiasme était tellement grand dans l'assistance qu'on aurait pu l'évaluer à un chiffre beaucoup plus considérable tant la foule se pressait sur la pelouse. Ce fut une véritable ovation quand Hurry Up réalisa le temps record.

RECORD DANS LE PROGRAMME

L'organisateur des courses, M. Arthur-A. Dubé, sous les auspices de la Commission de l'Exposition, a fait remarquer que la première fois au cours d'un programme, aucune épreuve ne fut courue en haut de 2.10, Le temps le plus élevé fut trois épreuves de 2.09 1-2.

LE BASEBALL

Les Royaux de Montréal ont réussi à remporter le championnat dans la ligue Internationale de baseball après dix ans d'attente. La 25e victoire de Jean-Pierre Roy, lanceur canadien-français coincida, mercredi, avec la victoire finale des Royaux.

LE HOCKEY

Connie Dion, cerbère bien connu dans la province qui garda les filets du Détroit et de l'Indianapolis a été vendu au St-Louis de la ligue Américaine. Dion était en ville hier avec son épouse. Le jeune Conrad "Connie" Poitras, de Québec, retournera probablement à Détroit pour son entrainement dès que l'Indianapolis le rappellera.

L.-A. FRENETTE.

Partie nulle à Ste-Hénédine, 7 à 7

HONFLEUR.—(Spéc.). — Le 2 septembre dernier, le club de baseball a rendu visite au club de Ste-Hénédine mais aucune des deux équipes ne réussirent à prendre les honneurs de la rencontre, la partie se terminant par 7 à 7. Les lanceurs A. Goulet, du Honfleur et B. Bédard du Ste-Hénédine, se sont distingué au monticule. Dimanche prochain, le 9 septembre, ce sera au tour du Ste-Hénédine à se rendre à Honfleur pour une autre partie qui s'annonce aussi contestée.

SOMMAIRE

		Pts
Ste-Hénédine	022 000 030	7
Honfleur	100 122 010	7

Tournoi des dames au golf Donnacona

Donnacona. (Spéc.). — Le tournoi de golf pour les dames disputé au club de golf Donnacona, il y a une dizaine de jours a donné à d'aimables rencontres. Voici des résultats:

Mlle J. Vézina, Royal Québec
52-44-19—77
Mlle A. Conway, Donnacona
44--44-22—666
Mme R. Muth, Royal Québec
57-49-28—78
Mme D. Kincard, Donnacona
50-53--26—77
Mme Handsombody, Royal Québec
53-52-19—66
Mme E. Burke, Donnacona
50-48-23—75
Mme J. McQuillan, Royal Québec
67-61-36—92
Mlle F. McKeow, Donnacona
65-54-34—85
Mme Roy, Royal Québec
Mme J. McKeown, Donnacona
65-52-30—87
Mme Patterson, Royal Québec
55-51-22—84
Mme E. F. Conway, Donnacona
47-50-24—73

Tournoi Cité district au golf

C'est samedi le 8 courant, au Royal Quebec, que sera disputé le tournoi "Cité & District" pour le championnat de golf des différentes classes.

Les parties devront se jouer comme suit: ronde de qualification, samedi matin "Medal Play", 1ère ronde éliminatoire "Match Play" 18 trous; samedi après-midi: 2ème ronde "Match Play"; dimanche matin: finale 18 trous "Match Play" dimanche après-midi.

Il y a qualification dans les trois classes "A", "B" et "C". La classe "A", les joueurs ayant un handicap de 1 à 10, la classe "B", de 11 à 16 et classe "C" de 17 à 24.

Le handicap provincial devant compter, tout joueur n'ayant pas sa carte provinciale devra présenter une lettre certifiant son handicap de club.

Les joueurs de la classe "A" devront être au "Tee" No. 1 à 9.15 hres, ceux de la classe "B" à 9.30 hres et la classe "C" à 10 hres pour le tirage, nous prie de publier le président du comité de promotion, M. Ernest-N. Vandry.

Les Meneurs

LIGUE AMERICAINE

	J.	AB	P.	CS	Moy.
Cuccinello, Chic.	105	356	47	113	.317
Boudreau, Clev.	97	346	50	106	.306
Case, Washing.	103	421	61	128	.304
Moses, Chic.	123	496	71	150	.302
Mayer, Clev.	112	453	65	136	.300
Estalella, Phid.	106	387	40	116	.300

LIGUE NATIONALE

	J.	AB	P.	CS	Moy.
Cavarretta, Chic.	110	416	84	150	.361
Holmes, Boston	133	530	117	156	.346
Rosen, Brooklyn	121	500	105	168	.336
Hack, Chicago	130	515	97	167	.324
Ott, New-York	121	418	72	135	.323

COUPS DE CIRCUIT

Holmes, Braves	28
Workman, Braves	22
Ott, Giants	21
Adams, Cardinals	23
Kurowski, Cardinals	20
Stephens, Browns	20

Semi-finale, demain aux Employés Civils

La semi-finale du tournoi invitation pour dames au club de tennis des Employés Civils aura lieu samedi à 2 h. entre Mlles Rachel Vaillancourt et Louise Halpin contre Mariette Bolvin et Camille de LaBruère. A 3.30 h. Mlles Thérien et Bouchard se mesureront à Mlles Gaby Pleau et Cécile Girard.

Championnat en jeu entre Maurice Bertrand et H. Dufresne, à Lauzon

La finale du programme de lutte des Chevaliers de Colomb de Lévis au camp de Lauzon ce soir, est certainement de la catégorie des grands spectacles.

L'on verra en effet, le rude Henri "Coca Cola" Dufresne, de Montréal, tenter d'enlever le titre canadien à 145 lbs et la ceinture Léo Bourgault détenus par le populaire lutteur local Maurice Bertrand. Ce sera un combat à la fois scientifique, agressif et rude.

En semi-finale, l'on assistera à un combat scientifique et agressif à la fois entre Sonny Larue et Lionel Gosselin. Gosselin fera tout en son possible pour gagner car une victoire lui donnerait droit à rencontrer de nouveau Larue, mais pour le titre cette fois.

Un défi de Russell et Langevin serait une simple rumeur

Hier, le promoteur Ernest Lantier était aux courses en compagnie d'Eddie Quinn et de Lucien Grégoire, deux promoteurs de lutte de la métropole. M. Lantier n'a pas voulu rien dire au sujet d'une rumeur voulant que Bob Runnsell et Bob Langevin aient lancé un défi aux frères Paul et Bob Lortie pour la finale de mardi soir à la Tour. On a déclaré en certains milieux que Langevin et son associé seraient prêts à rencontrer Paul et Bob dans un combat d'équipes pour un enjeu de $500. Il s'agirait d'une simple rumeur. Si le promoteur Lantier n'a pas voulu parler, l'on aura certainement sous peu des nouvelles car le prochain programme de lutte est à l'affiche pour mardi le 11 septembre. On rappelle aux amateurs que dorénavant il y aura lutte le mardi au lieu du lundi.

Les Parties

LIGUE AMERICAINE

Première joute :
Détroit 001 220 000— 5 10 1
New-York 014 221 04x—14 13 2
Tobin, Wilson, Pierce, Castar et Swift; Ruffing, Oubiel et Robinson.
Seconde joute :
Détroit 000 000 230—5 9 0
New-York 020 000 000—2 3 0
Mueller et Richards; ZuZzer, Holcombe et Robinson.
Première joute :
Chicago 100 400 000—5 8 1
Philadelphie 101 002 011—6 10 1
Lee et Tresh; Knerr, Barry et Astroth, Rosar.
Seconde joute :
Chicago 000 010 010—2 7 2
Philadelphie 010 000 000—1 6 1
Grove et Tresh, Castino; Christopher et Rosar.
Cleveland 000 100 002—3 10 2
Boston 231 020 10x—9 15 0
Klieman, Center, Salverson et Hayes, Desautels; Woods et Holmf
Première joute :
St-Louis 000 000 000—0 5 2
Washington 002 000 00x—2 4 1
Shirley et Mancuso; Niggeling et Evans.
Seconde joute :
St-Louis 000 000 020—2 9 3
Washington 110 000 001—3 9 0
Kramer et Haywarth; Leonard, Pieretti et Ferrell.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 200 000 201— 5 13 2
Pittsburg 233 504 00x—17 14 1
Gregg, King et Sandlock, Dantonio; Strincevich et Salkeld.
New-York 000 100 000—1 7 2
Chicago 001 020 02x—6 12 0
Voiselle, Adams et Lombardi; Borowy et Livingston.
Philadelphie 000 000 001—1 6 0
Cincinnati 000 130 00x—4 7 0
Leon, Foxx et Seminick; Andrews Fox et Lakeman.

LIGUE INTERNATIONALE

Première joute :
Rochester 010 010 0—2 7 0
Montréal 100 200 x—3 8 3
Trotter, Dwyer et Crumling; Gabbard et Ferrell.
Seconde joute :
Rochester 100200 010— 4 6 3
Montréal 120 006 20x—13 11 3
Shope, Wagner, Dwyer et Devlin; Mlady et Ferrell.
Newark 011 012 100—6 12 1
Baltimore 000 002 000—2 10 2
Drews et Steinecke; Hooks et Lollar.
Buffalo 010 000 024—7 11 1
Toronto 000 200 000—2 9 2
Oana et Mordaski; McCrabb et Pruett.

Détail de la série de Grand'Mère

Grand'Mère. — (Spéc.). — 3ième partie de 3 dans 5 Laurentide vs Grand Mère Shoe.

1ère partie
Laurentide 101 000 0— 2 3 4
G.-M. Shoe 201 200 x— 3 5 2
2ième partie
G.-M. Shoe 041 150 1— 7 7 4
Laurentide 010 200 0— 3 4 1
3ième partie
Laurentide 302 000 0— 5 9 5
G.-M. Shoe 500 011 x— 7 9 2

LAURENTIDE

	A.b.	Pts	C.	Err.	Moy.
Héroux	10	3	4	2	.450
Fraser	10	1	3	0	.333
Maurais	7	0	2	1	.286
McArthur	9	2	3	4	.222
Guay	11	1	2	1	.182
Bertrand	7	1	1	5	.143
Leblanc	10	1	1	1	.100
Farstad	3	0	0	0	.000
Richardson	9	1	0	0	.000
Noël	1	0	0	0	.000
Plante	8	0	0	0	.000
	85	10	15	14	.176

Grand'Mère Shoe

	Ab.	Pts.	C.	Err.	Moy.
Ménard	3	0	1	0	.333
Laforme	10	3	3	0	.300
Branchaud	11	1	3	0	.273
Boisvert	9	0	2	0	.222
Deziel	10	2	2	0	.200
Carle	7	3	1	0	.143
Laforme	11	3	1	2	.91
Gariépy	11	3	1	1	.91
Branchaud	10	3	0	1	.000
Robitaille	10	0	0	4	.000
Ferron	1	0	0	0	.000
	93	19	14	8	.131

Joe Benoit de retour

MONTREAL, 7. — (DNC).Joe Benoit, fameux ailier droit des Canadiens il y a trois ans reçevra, a-t-on appris son licenciement aujourd'hui à Montréal-sud, et se rapportera à l'entrainement pour les Canadiens au début du mois prochain.

Miquet au Canada

MONTREAL 6. — (DNC). — Selon un cablogramme reçu par le promoteur de lutte Eddie Quinn Félix Miquet, sensationnel lutteur poids lourd de France sera dans la métropole canadienne sous peu. En effet, Miquet s'embarquera sur le bateau "Santa Rosa" dans une couple de jours, et atteindra New-York aux environs du 14 prochain. Quinn a déclaré également que Miquet faisait le voyage avec son gérant Ballitt, et que dès son arrivée à Montréal il tentera de livrer queiques combats pour le championnat mondial. Miquet a laissé entendre à Quinn qu'il était en parfaite condition physique, et promet d'être une bonne attraction dans le monde de la lutte.

Le Québec sera prêt pour vaincre le Canadien, le 9

La deuxième joute de la série finale pour les championnat provincial de crosse entre le "Canadien" et le "Québec" continue à être le sujet de conversation de tous les amateurs de la ville et des alentours.

La nouvelle que "Coco" Blanchard, le brillant joueur du "Shawinigan" figurerait probablement sur l'alignement de nos porte-couleurs a donné un regain de confiance à tous. Le "Canadien" ne pourra continuer sa marche triomphale dans cette série finale. Ce joueur aussi efficace sur la défense que sur les avants comblera le vide causé par le départ de "Ginger" Hall, transféré à Saskatoon dernièrement, et dans le cas où "Peanut" Flynn et Chouinard n'obtiendraient pas la permission de leur Collège de continuer à jouer, notre club ne souffrirait pas trop de leur absence, car en outre de Blanchard, notre joueur local Albert Dion, sur la liste des blessés, pourra revêtir de nouveau le chandail du "Québec" et donné un bon coup de main à Emerton et Labelle sur la défense.

Le fameux Reddy du "Canadien" sera l'homme à surveiller, et la défaite subie par notre club dimanche dernier, aura servi à quelque chose par l'expérience acquise. Une chose certaine, c'est que les joueurs de Montréal ne pourront répéter leur exploit de la dernière période, comme cela leur est arrivé de faire dans leurs trois dernières joutes.

Le "Canadien" réalise qu'il aura fort à faire pour vaincre les Québecois sur leur terrain, et ont eu des pratiques régulières tous les soirs de la semaine. Côté leur fameux gardien de buts aura fort à faire et la chance qui l'a favorisée dimanche dernier pourrait bien lui faire défaut, car de l'avis de tous les amateurs présents, il joua une partie plus qu'extraordinaire, arrêtant et bloquant très souvent des points certains alors que de nos joueurs étaient seuls devant lui.

On s'attend à une assistance considérable, déjà des réservations ont été faites par un grand nombre d'amateurs de Québec et aussi de Shawinigan et Montréal. Comme on le disait hier, les billets sont en dépôt chez Henri Gagnon, tabaconiste, côte du Palais, Tapagie Côté, coin Dorchester et St-Joseph, et chez Chs Bernier, 15, Chemin Ste-Foy.



HENRI PAYETTE

Jeunesse libérale vs Sénateurs

Le club de la Jeunesse Libérale, finaliste de la ligue Senior, et les Sénateurs de "Chez Adrien", champions intermédiaires de Québec en viendront aux prises ce soir, à 8.30 heures précises, St-Malo, au Stade Dollard des Ormeaux. Ce sera la première partie d'une série de 2 de 3 entre ces deux puissants clubs. Albert Vallières, qui dirige la Jeunesse Libérale, aura tous ses artilleurs avec les Leclerc, Labrie, Bellemare, Lepage, Gaudreault, Desmeules, Moran, Deslauriers et Gazné.

Paul-Henri Perron, habile lanceur des Sénateurs qui a un record parfait cette saison avec son club sera envoyé au monticule par le gérant Lucien Côté, des Sénateurs. Perron a joué à date 16 parties avec les Sénateurs et il a remporté 16 triomphes consécutifs.

Le Verdonet est en bonne tenue

Le Verdonet attend de pieds fermes le vainqueur de la série Lachine-Plessisville. Les joueurs locaux sous la direction du pilote Ambroise Whittom ont tenu des pratiques et seront en excellente condition, nous rapporte le publiciste René Déry.

Les éliminatoires s'annoncent des plus contestées depuis que le Drummondville et le Québec ont causé des surprises. Mercredi, le Notre-Dame de Sherbrooke s'est repris en battant les Clubs de Drummondville par 7 à 2 après avoir essuyé deux défaites consécutives au score de 7 à 2 et de 16 à 8.

Les amateurs qui désirent réserver leurs sièges pour la partie de dimanche soir, la 2e rencontre de la semi-finale entre le Verdonet et le gagant de la série Lachine-Plessisville pourront le faire en fin de semaine.

SOMMAIRE

Drummondville	000 101 000—2 11	4
Sherbrooke	010 210 003—7 14	3

Beau record pour Gladu

Montréal, 7. — (DNC). — Roland Gladu, joueur Canadien français a établi un nouveau record pour les Royaux hier soir, alors qu'il a frappé deux coups sûrs pour porter son total à 202 depuis le début de la saison. Gladu devance ainsi l'ancien record, détenu par Oscar Roettger et Billy Urbanski par un coup sûr. Ces deux anciens joueurs des Royaux avaient réussi 201 coups sûrs.

Les Royaux ont remporté les honneurs d'un programme double sur les Red Wings de Rochester par 3 à 2 et 13 à 4. La première partie a été chaudement disputée mais les Royaux l'ont emporté facilement dans la deuxième, alors qu'ils se sont ralliés pour huit points dans la sixième manche.

Roland Gladu n'a pas frappé une seule fois en lieu sûr dans la première partie, mais il a réussi un coup sûr et un trois buts à ses deux derniers voyages au marbre dans la deuxième partie. Ces coups sûrs ont produit quatre points.

Dans la première partie, John Gabbard a limité les visiteurs à sept coups sûrs espacés et il a remporté sa 20e victoire de la saison contre six défaites.

Les ingénieurs au Royal Quebec

Lundi le 10 septembre, aura lieu au Royal Quebec Golf Club, le tournoi annuel de golf des Ingénieurs professionnels du district de Québec.

Ce tournoi commencera à 1 h. de l'après-midi.

Il y aura aussi un tournoi de 9 trous et un concours de "putting" pour les dames.

Plusieurs prix seront décernés aux meilleurs joueurs.

Un souper sera servi au chalet du populaire club de Boischatel, après les concours.

La direction du tournoi a été confiée à M. P. Vincent, qui sera aidé de M. P.-A. Lupuis, G. Piette et Léo Roy.

Etoiles

Elmer "Red" Durrett a frappé son 19ème coup de circuit de la saison pour permettre aux siens d'égaler le compte.

Roland Gladu, sensationnel voltigeur a continué sa belle poussée au bâton et il a frappé quatre coups sûrs en cinq apparitions au marbre hier soir, et il n'est qu'à un simple du record des Royaux, détenu par Bill Urbanski et Oscar Roettger, Gladu possède maintenant un total de 200 coups sûrs tandis que Urbanski et Roettger en ont frappé 201. Gladu frappe pour plus de 345.

Quarts de finale à la ligue Garnison

Les Quartiers généraux ont remporté les honneurs de la première joute de la série de 2 dans 3 contre le A-13 en quart de finale à la ligue de balle molle de la Garnison, hier, par 14-1, quand Lucien Audette se signala de nouveau n'allouant que quatre coups sûrs aux perdants. Les deux mêmes clubs sont en lice ce soir.

Dans la 2e joute, le H.M.C.S. Montcalm a gagné lui aussi dans l'autre quart de finale en disposant du Service Corps par 9 à 6.

La 2e partie à l'affiche ce soir, mettra aux prises le Chaleur I contre le B-54 dans la 1ère partie d'une autre série de quart de finale.

ELIMINATOIRE

1ère partie
Sommaire par manche:

Q.G.	013 127 0—	4 13 3
A-13	000 001 1—	2 4 1

Batteries: Audette et Renault; Côté, Beauchesne et Therrien.

Tennis à l'Anc.-Lorette

Deux finales seront disputées au tennis de l'Ancienne-Lorette sur les courts de M. Edouard Laurin, alors que mardi, la finale des dames mettra aux prises Mlles Monique Drolet et Bibiane Blondeau, à 7 h. Ce tournoi sera suivi de la finale des hommes disputée entre Maurice Blondeau et Harold Cantin.

Joute du Lachine ; Canadien pratique

MONTREAL, 7 (DNC). — Il a été annoncé par Emile Desrosiers Marcel Matte que le Lachine Ville St-Pierre jouera une série de parties avec les Indiens de Caughnawaga — St-Régis. La première partie de cette série sera disputée dimanche soir.

Marcel Matte a déclaré que ces parties seront disputées le dimanche soir alors que le Canadiens joueront à Québec. Les Canadiens et le Lachine ont tenu une pratique hier soir à l'arena de Lachine et les joueurs du Canadien sont actuellement en bonne condition pour la deuxième partie de la série finale contre le Québec qui sera disputée dimanche soir.

Le gagnant de la série Canadiens-Québec rencontrera un solide club d'étoiles de Cornwall mais la coupe Beattie sera décernée au champion de la ligue Interprovinciale.

Jean-Pierre Roy a été recommandé pour le Brooklyn

MONTREAL, (DNC). — Branch Rickey, prsident des Dodgers de Brooklyn a assisté à la joute du 3 sept. et il a été grandement impressionné par la belle tenue de Ray Hathaway. Il a déclaré que Stevens allait très bien à Brooklyn et que Webber était très effectif sur le monticule. Il ne serait pas surprenant de voir Jean-Pierre Roy avec les Dodgers de Brooklyn l'an prochain. Bruno Betzel, Al Todd, le colonel Roméo Gauvreau et Marcel Dufresne l'ont fortement recommandé à Branch Rickey.

Tournoi d'automne au tennis Victoria

Tous les joueurs de tennis qui désirent participer au tournoi simple masculin invitation qu'organisent les directeurs du club de tennis Victoria, sont priés de prendre note qu'ils devront donner leur entrée avant 8 heures, ce soir, heure du tirage. Ce tournoi d'automne, débutera dès lundi prochain sur les courts du club Victoria.

La ligue Senior, professionnelle

MONTREAL, 7. (DNC). — Il est maintenant fort probable que la ligue Québec Senior deviendra un circuit semi-professionnel, l'hiver prochain. En effet, Connie Smythe, président des Leafs de Toronto a déclaré hier soir, qu'il aimerait avoir un club fermé dans cette ligue.

Les Leafs de Toronto seraient prêts à avoir un club fermé à Toronto ou dans une autre ville dans cette ligue. Tout ceci sera décidé lors de l'assemblée de la N.H.L.

Lors de la dernière réunion la ligue Québec Senior avait chargé le président George Slater d'approcher les officiels de la ligue Nationale et de trouver ce que ces derniers offraient à la Q.S.H.L., pour pour la formation d'un circuit semi-professionnel.

La N.H.L.

MONTREAL 7. — (DNC). —Le Comité de direction de la ligue Nationale a été en séance toute la journée préparant ses recommandations en vue de l'assemblée des gouverneurs qui sera tenue aujourd'hui.

Une des décisions fut d'approuver l'entente préparée par Connie Smythe, Lester Patrick et Frank Selke, nommés en comité en ce qui concerne la ligue Américaine. Cette entente devra toutefois être ratifiée par les gouverneurs. Maurice Podoloff, président de la ligue Américaine est ici pour représenter cette organisation.

Les clubs pourront aligner plus de joueurs que durant les années de guerre. Aujourd'hui, on discuterait de la cédule.

Course à voiles au Lac-Sergent

La dernière course à voiles disputée au Lac-Sergent, dimanche dernier fut remportée par le voilier "Rose-Aimée", de M. J.-E. Samson, en 1 h. 21 minutes et demie, dépassant le voilier Donalda par 4 minutes, vainqueur dans une course précédente. Un grand nombre de spectateurs assistèrent à l'événement. Le prix fut donné par le juge M. J.-E. Bissonnette.

Clasement

La "Rose-aimée"	1 h. 21 1-2 m.
La "Donalda"	1 h. 25 1-2 m.
La "Grue"	1 h. 32 m.
La "Victoire"	1 h. 37 m.
La "Peanut"	1 h. 40 m.

Au tennis Lauzon

CEDULE DU JOUR

6 h. 30 — H. Prefontaine et Roger Labrie vs C. Cantin et G. Gagnon.
7 h. 30 — O. Samson et J. Marmen vs M. St-Laurent et Dr Lepage.
8 h. 30 — J.-P. Leblond et A. Carrier vs P. Dumas et R. Coulombe.
9 h. 30 — H. Verreault et J. Thompson vs Y. Lallamme et R. Nadeau.

Le banquet de la balle molle à Shawinigan

Le banquet de fin de saison de l'Association provinciale de balle molle aura lieu à Shawinigan, à l'hôtel Shawinigan, aux premiers jours du mois d'octobre. C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le président de l'Association, M. Elzéar Poitras.

BASEBALL

JEUDI

Ligue PROVINCIALE
(quart de finale)
Sherbrooke 7, Drummondville 2—X
—X Conduit 2-1 dans le 4 dans 7

HIER

Ligue NATIONALE
Boston 9, St-Louis 1
Boston 3, St-Louis 7
Brooklyn 5, Pittsburgh 17
New-York 1, Chicago 6
Philadelphie 1, Cincinnati 4
Ligue AMERICAINE
Chicago 5, Philadelphie 6
Chicago 2, Philadelphie 1
St-Louis 0, Washington 3
St-Louis 2, Washington 7
Détroit 3, New-York 14
Detroit 5, New-York 2
Cleveland 3, Boston 9
Ligue INTERNATIONALE
Buffalo 7, Toronto 2
Rochester 2, Montréal 3
Rochester 4, Montréal 13
Newark 6, Baltimore 2
Jersey City 2, Syracuse 12
Association AMERICAINE
Toledo 8, Louisville 1
Toledo 7, Louisville 5
Columbus 1, Indianapolis 11
St-Paul 7, Kansas City 6
St-Paulu 2, Kansas City 8
Minneapolis 3, Milwaukee 4

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Boston à St-Louis
Brooklyn à Pittsburgh
New-York à Chicago
Philadelphie à Cincinnati
Ligue AMERICAINE
Chicago à Philadelphie
St-Louis à Washington
Détroit à New-York
Cleveland à Boston
Ligue INTERNATIONALE
Buffalo à Toronto
Rochester à Montréal
Newark à Baltimore
Jersey City à Syracuse
Association AMERICAINE
Toledo à Louisville
Columbus à Indianapolis
St-Paul à Kansas City
Minneapolis à Milwaukee

LES POSITIONS

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Détroit	75	56	.573	
Washington	75	59	.560	1½
St-Louis	70	61	.534	4
New-York	69	61	.531	4½
Cleveland	65	62	.512	6
Chicago	63	66	.456	10
Boston	63	70	.474	11
Philadelphie	47	86	.318	26

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Chicago	82	47	.636	
St-Louis	78	53	.538	5
Brooklyn	72	56	.563	7½
New-York	71	61	.538	12½
Pittsburg	72	63	.533	13
Boston	56	74	.431	23½
Cincinnati	51	78	.395	27
Philadelphie	46	92	.333	43½

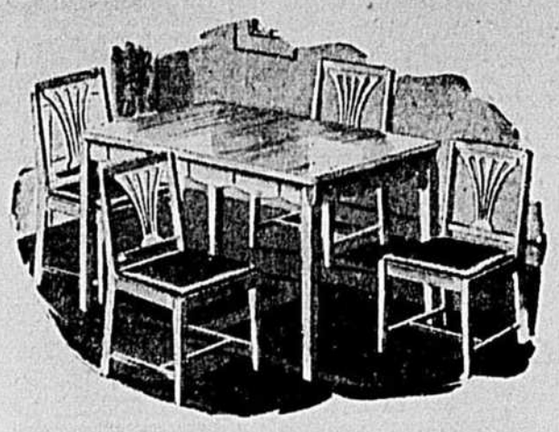
LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.
Montréal	94	54	.627
Newark	86	62	.581
Toronto	82	67	.550
Baltimore	78	70	.527
Jersey City	70	79	.470
Buffalo	64	85	.430
Syracuse	61	84	.409
Rochester	61	89	.407

Le meilleur club de Montréal contre la Jeunesse libérale

Le meilleur club de balle molle de Montréal, le Rialto de M. Emile Noël, sera en notre ville dimanche soir pour rencontrer la Jeunesse Libérale, leader du circuit senior Damase Blais et finaliste pour le championnat provinc

RAYON DES MEUBLES



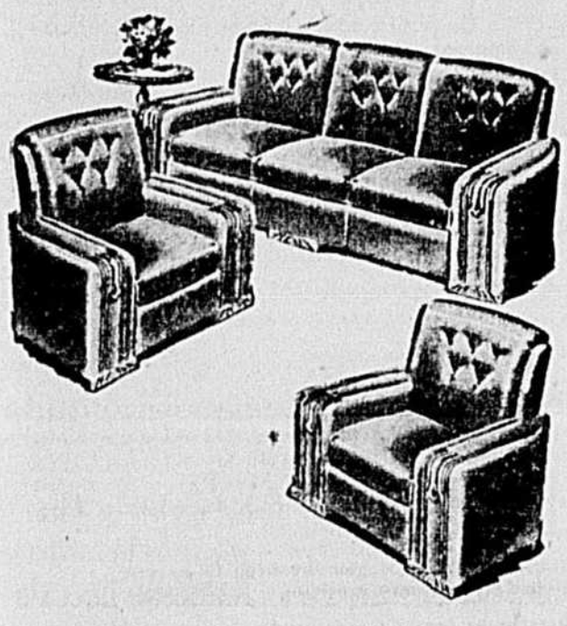
Nouveau mobilier de

SALLE A DEJEUNER

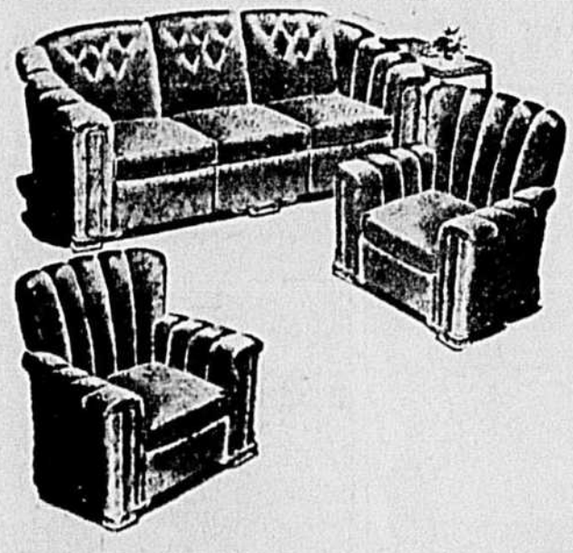
Mobilier nouveau de salle à déjeuner ou de cuisine. En bois fini naturel ou noyer. Notez les formes décoratives de la bordure du dessous de la table et des dos des chaises.

La table et 4 chaises **$55**

CHESTERFIELDS

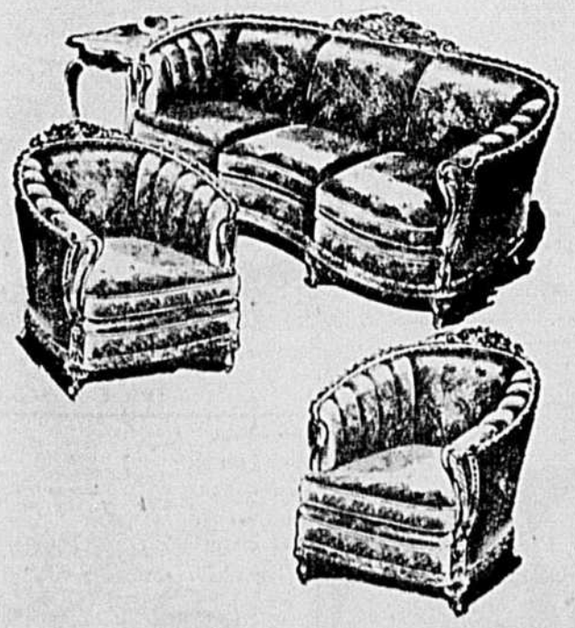


Ces trois mobiliers Chesterfields, que nous avons en magasin, sont particulièrement attrayants et confortables. Les dos, les côtés et les coussins ballons sont à ressorts. Les couvertures sont en reps, en velours, en mohair ou en soie.



Prix à partir de

$109 *et jusqu'à* **$450**



Vous êtes cordialement invités à visiter notre rayon moderne de meubles et de centaines de cadeaux pour noces, anniversaires, fêtes.

Fourrures pour tous



La grande activité d'automne de la vente de fourrure est commencée. Bientôt les dames porteront leurs manteaux de fourrure. Les soirées fraiches sont venues.

Votre manteau de fourrure est-il prêt ?

Votre manteau avec col ou garniture de fourrure est-il prêt ? Des centaines de manteaux tout faits, à prix populaires, attendent votre choix.

Manteaux sur mesures pour répondre à toutes les demandes spéciales.

Argent remis si la marchandise ne donne pas satisfaction. Achetez sans crainte au magasin ou par correspondance.

SEAL FRANÇAIS Seal français (Lapin teint rasé) d'un noir lustré. Chic et pratique en toutes circonstances. Toutes les grandeurs, de 10 ans à 48 de buste. **$125.** et plus

RAT MUSQUE Riche manteau en rat musqué naturel ou teint de couleurs vison ou martre. **$325. à $475.**

MOUTON teint brun (imitation de Castor) Quelques modèles nouveaux à **$145.**

SEAL HUDSON (rat musqué teint noir) Fourrure d'un beau noir luisant. Manteau très chaud et durable. **$450.** et plus

BEAVERINE (lapin rasé) **$154.**

LAPIN TEINT VISON 2 qualités **$99. et $135.**

KANGOUROU teint castor : Deux tons de brun **$135.** et plus

ANTILOPE quelques manteaux de longueur trois-quarts. Aubaine durant notre vente, à **$135.**

BROADTAIL (mouton rasé). D'un beau noir : **$149.** et plus

Vous réalisez un manteau plus chic et plus confortable, en lui posant un col, des devants tuxedo, des poignets, un bas en fourrure.

Garnitures toutes faites, que vous n'avez qu'à poser sur vos manteaux, ou faites à demande spéciale et promptement.

Achetez par correspondance ou à notre magasin, le service est le même.

MODELE A. B.

En **OPOSSUM** américain naturel ou teint beige 12.50
En **LIEVRE** de **RUSSIE** blanc, beige, gris acier, gris bleu, lynx 12.50
En **RENARD** jaune naturel 24.50 à 32.50
En **RENARD** jaune teint crème, beige, brun clair, lynx 27.50 à 36.50
En **RENARD** blanc, teint lynx, bleu saphir, beige 64.50 à 69.50

BANDES TUXEDO

En **LOUP** beige 27.50
En **RENARD** teint crème, lynx 37.50 à 42.50
En **RENARD** croisé et argenté 69.50
En **LAPIN** castor 22.00
En **LAPIN** teint léopard 25.50

POUR HOMMES
Paletots en Mouton brun rasé
$150.
Paletots en Chat sauvage
$250. à $600.





MANTEAUX
bon marché et bons

Manteaux bon marché et bons, garantis comme les manteaux de prix plus élevés. Manteaux fabriqués suivant les modèles nouveaux, et de belle apparence.

OPOSSUM teint noir, grandeurs: 12 ans et 14 ans **$54.**

VISKASHA Viskasha de couleur martre ou vison. Fourrure mince, légère, de belle aparence. **$69.**

OPOSSUM américain naturel. Peaux allongées en bandes égales, ou à deux ou trois rangées de peaux. Manteau pratique pour tout usage. Grandeurs: 12 ans à 18. **$135.** et plus

Flancs de **SEAL** électrique (lapin teint rasé) **$34.**

Têtes de **CHAT SAUVAGE.** Fourrure très en vogue pour le collège, le sport et la marche. Confection solide. **$69.**

POUR ENFANTS
Petits manteaux en Lapin blanc, pour âges de 2, 3 et 4 ans
$35.



Manteaux en

LAPIN GRIS NATUREL $135.

AGNEAU (Broadtail), noir moiré $150. et plus

Pattes MOUTON DE PERSE $135. et plus

Côtes DE RAT MUSQUE naturel $245.

MOUTON DE PERSE $295. et plus

CHAT DOMESTIQUE teint vison, $99. et $135.

MARTRE D'ALASKA Martre d'Alaska (mouffette) travaillée en bandes étroites et arrondies. Très bon manteau. **$249. à $400.** et plus

LOUP NATUREL $135.

LAPIN CHINCHILLA $135. et plus

CHAT SAUVAGE Chat sauvage spécialement choisi, pour manteaux. Peaux bien fournies et de belles teintes. Chaud et de bonne durée. **$124.** et plus

Invitation aux anciens combattants

Anciens combattants, **vétérans,** vous pouvez utiliser à notre magasin, **votre crédit de réadaptation,** pour **achat** de **mobilier** et **effets de ménage.** Vous aurez **tout renseignegnement** désiré à ce sujet : **à notre service de vente à crédit.**

COMPTOIR POSTAL

marchandises à l'essai, service de renseignements et de vente. Demandez notre catalogue. Ecrivez pour tous renseignements qui vous intéressent. Toute marchandise est envoyée pour essai.

Nous souhaitons la plus cordiale BIENVENUE **AUX ARTISTES du METROPOLITAIN OPERA HOUSE DE NEW-YORK** qui honoreront Québec, demain soir au Colisée dans **"CARMEN"**

J.-B. LALIBERTÉ
LIMITÉE

145, rue St-Joseph Québec 276, Blvd Charest

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 78 ANS

Membres de l'Association Patronale du Commerce de Québec

- Achetez au comptant ;
- Faites mettre de côté moyennant un acompte ;
- Achetez à crédit, aux conditions des règlements sur les prix et le commerce.

L'ACTUALITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

L'agriculture britannique de demain

Dans une récente causerie à Glasgow, sir Robert Greig, ancien secrétaire permanent du ministère de l'Hygiène de l'Ecosse, a souligné le besoin de changements dans la structure de l'industrie agricole du Royaume-Uni de façon à l'adapter aux temps et aux conditions modernes. Il faudrait une ligne de conduite tracée pour une longue période.

Fondamentalement, l'agriculture devrait être un service pour la population toute entière; elle n'a aucune autre raison d'être, déclara-t-il. Par conséquent, sans nuire au cultivateur, la terre devrait produire la plus grosse quantité économique des marchandises de haute qualité que le consommateur désire et dont il a besoin. La difficulté dans le passé était de concilier les intérêts du cultivateur et ceux du consommateur. Avant la guerre, aucune denrée agricole britannique, à l'exception du lait, pouvait concurrencer sur la base des prix mondiaux. Il en résultait que tout ce que le cultivateur produisait était protégé par des contingents, des tarifs ou des subventions. A cet égard, l'industrie agricole ne se trouvait pas seule, et il se peut même qu'elle reçut moins de protection que quelques autres domaines de l'activité économique.

Les progrès de la science

L'existence de ce que l'on appelait le secours de chômage n'était pas due à des propriétaires fonciers rapaces, à l'infertilité du sol, aux mauvaises conditions de climat ou à l'inefficacité du travail, mais bien aux progrès de la science. La science avait jusqu'à un certain point ruiné le cultivateur britannique, parce que la structure agricole dans laquelle il devait vivre était démodée, tout autant que le métier à main fut déplacé par le métier mécanique. De lavis de sir Robert Greig, la ferme moyenne est trop petite. En Ecosse, les deux tiers des fermes ont 50 acres ou moins. Sur ces fermes, la nouvelle technique de la mécanisation et l'application de la science moderne ne pourraient pas être adoptées facilement, tandis que même sur les grandes fermes les champs et les bâtisses ne convenaient pas souvent.

Organisation internationale de l'agriculture

Les décisions de la conférence de Hot Springs furent acceptées par le gouvernement britannique pour assurer, en définitive, la protection contre la misère. Cela veut dire l'organisation internationale de l'agriculture, et partant des modifications à la structure même de l'économie de la Grande-Bretagne. Les aliments sanitaires de protection doivent avoir la priorité, ce qui signifie l'encouragement à l'industrie laitière et aux produits dans lesquels le petit cultivateur peut se tirer d'affaires; l'expansion de la production des oeufs, des légumes et des fruits, aussi bien qu'un plus gros rendement de viande. D'une façon équivalente, cela veut dire la mise au second plan de la culture du blé, de la betterave à sucre, etc.

Modification des systèmes agricoles

Il faudra donc modifier les systèmes agricoles de façon à pouvoir envisager la nouvelle situation. Le remplacement des bâtisses exige du capital que peu de propriétaires fonciers peuvent trouver, et même l'abandon de l'engraissage des bestiaux en faveur de l'industrie laitière, pourrait excéder les moyens du cultivateur. L'établissement de lopins de terre d'une étendue économique exigera peut-être la mise en vigueur de certaines lois, l'adoption de méthodes modernes pourra entraîner certains contrôles — la propriété publique des terres sur une haute échelle sera peut-être nécessaire — mais si l'agriculture veut être la protection contre la misère dans les domaines national et international, ces changements s'imposent et semblent même inévitables.

Bourse de MONTREAL

Le marché des valeurs mobilières était plus ferme, aujourd'hui, à Montréal. Les titres du papier se sont distingués particulièrement. Dryden a monté de 1-4 de point; Power Corporation a gagné 1-4 de point; St-Lawrence Paper privilégié "A" accusait un gain de 1-2 point; Howard Smith était plus fort de 1-4 de point, tandis qu'on notait aucun changement dans le groupe des valeurs d'Abitibi.

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée, 70, rue St-Pierre, Québec, tél. : 2-1521

Dernières ventes

Asbestos	28¼		
Bathurst A.	18		
Brazilian	25		
Canadian Brew	18½		
Can. Brew P.	54½		
C. P. R.	17¾		
Can. Celanese	28		
Can. Steamship	13½		
Cockshutt	14		
Con. Smelters	63½		
Dom. Steel B.	9½		
Dom. Textile	78		
Dryden	11		
Gypsum	11¾		
Hollinger	12¼		
Howard Smith	23		
Imperial Oil	15¾		
Montreal Pow	23¾		
Noranda	55		
Power Corp.	19½		
Price	36½		
St. Law Corp. P.	26		
Shawinigan	18¾		
United Steel	5¾		
Winnipeg Elec.	11		
BANQUES :			
Commerce	16¼		

Curb de Montréal

Dernières ventes

Abitibi	43¾		
Abitibi 4 p.c.	61½		
B. A. Oil	24¾		
C. Dom. Sugar	25		
Cons. Paper	46¼		
Donnacona A	12¾		
Min. and Ont.	13¾		
Central Cadillac	23½		
Sicoe	75		
Sullivan	200		

(Séance de jeudi)

25 Algoma	15¾	—	—
125 Alum.	121	—	—
975 Asbestos	28¼	—	—
2895 Bathurst A	18	—	—
25 B. Tel	170	—	—
2076 Brazilian	25¼	—	—
110 B. C. P. A	22¾	—	—
20 Br. Silk	15¼	—	—
75 Bldg. Pr.	23	—	—
2090 Can. Br.	18½	—	—
25 C. Br. P.	54	—	—
1425 C. P. R.	17¾	—	—
355 Can. Cer.	13½	—	—
75 C. C. P. N.	30½	—	—
150 Can. Cem.	15	—	—
275 C. Steam.	13½	—	—
311 C. St. P.	45	—	—
60 C. I. A. A	8¾	—	—
10 Can. Loco	32	—	—
100 Cockshutt	14	—	—
50 Con. Smel.	63¾	—	—
90 Dist. Seag.	61	—	—
100 Southam	16¼	—	—
1075 St. Chem.	11¾	11½	11¾
75 Un. Steel	6	—	—
575 Wm. Elec.	11	10¾	11
BANQUES			
330 Montréal	19	—	—
35 Royale	18½	—	—

CURB DE MONTREAL

(Séance de jeudi)

1362 Abitibi	43¾	43½	43¾
158 Abit. 6 pc	64¾	62¼	64¾
200 Acadia	12¼	—	—
29 Bath. B.	28¾	—	—
933 Brown	28¾	—	—
57 B. A. Oil	24¾	—	—
31 B. C. Pack.	37	—	—
310 C. D. Sug.	25½	—	—
6 C. I. B.	138	—	—
100 Can. Mar.	4	—	—
2700 C. W. L.	700	—	—
30 Can. V. P.	71	—	—
100 Cassidy's	19	—	—
160 Cl. Neon	35	—	—
10 Cl. Neon P.	47	—	—
715 C. Alcoh.	5	—	—
5776 Cons. Pap.	10¼	10	10¼
10 Davies B.	23¾	—	—
35 David B.	12¾	—	—
433 Donn. A.	12¾	12½	12¾
265 Fairchild	3½	—	—
50 F. Air	4¾	—	—
10 Ford A	20¾	—	—
432 Fraser	42	41¾	42
25 Lowneys'	16	—	—
100 Maclaren	26½	—	—
100 Massey P.	27	—	—
215 Melchers	6	—	—
25 Min. Ont	13¾	—	—
450 Noorduyn	13½	—	—
50 Q. Pulp P.	45	—	—
100 Southm.	24	—	—
200 Ssr. Br.	8	—	—
MINES			
5000 Arno	6½	—	—
5600 Aubelle	30	—	—
500 Beaufor	30	—	—
1600 Car. Mal.	11	—	—
5800 Cen. Cad.	26½	25	26
1800 East Sul.	425	390	425
1000 Heva C.	45	—	—
1700 Joliet	80	75	78
5000 Nib	38	—	—
500 O'Brien	225	—	—
1500 McDonald	205	—	—
2500 Pandora	40	39	40
500 Perron	150	—	—
1000 Que. Y.	45	—	—
3000 Red Crest	16	—	—
1500 Rochette	36	—	—
725 Sicoe	74	—	—
600 Stadacona	80	—	—
2700 Standard	47½	—	—
7040 Sullivan	316	295	310
HUILES			
3000 Homestead	10½	—	—

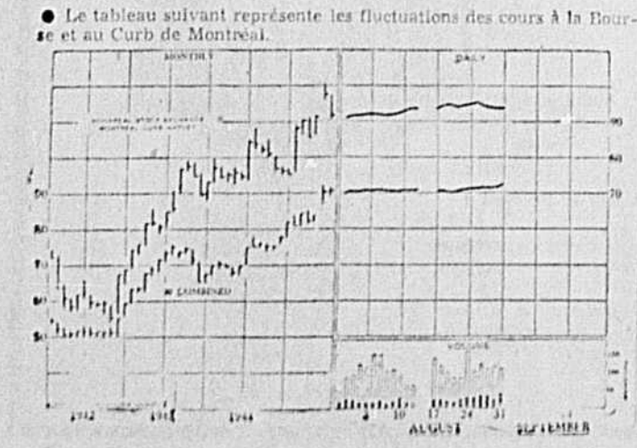
Dividendes

MacKinnon Structural Steel Co. — 1¼% par action privilégiée, payable le 15 septembre aux actionnaires inscrits le 31 août.

George Weston Ltd., 20 cents par action payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 10 septembre.

B. C. Power Corp. 40 cents par action "A", payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 29 septembre.

● Le tableau suivant représente les fluctuations des cours à la Bourse et au Curb de Montréal.



Bourse de TORONTO

On notait peu de changement aujourd'hui sur la place des valeurs minières de Toronto. Aunor a perdu 6 cents; Central Patricia 4 cents; O'Brien était plus ferme de 5 cents; Sleep Rock a cédé 5 cents et Aumaque, 2 cents. Ont gagné chacun cinq cents: Giant Yellowknife et Madsen.

Cours fournis par Barry & McManamy, 79, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 2-1006

(cours de midi)

Aunor	395
Aldermac	9½
Asteria	24
Aumaque	1.04
Bobjo	16
Beattie	160
Bralorne	17½
Bar Explo.	132
Bidgood	36
Cochenour	520
Central Pat.	275
Chesterville	175
Dome	26½
Donalda	118
Duquesne	120
E. Malartic	285
E. Sullivan	425
God's Lake	46
Giant Yellow	715
Golden Gate	22
Goldale	22
Hasaga	170
Halliwell	7¾
Heva	47
Hosco	68
Jason	43
Kerr Addison	12¾
Kirkland Lake	133
Little Long	100
Louvicour	133
Lapa Cadillac	13½
Leitch	150
Lake Dufault	124
MacLeod	215
McKenzie	150
McWatters	23
Madsen	295
Noranda	55½
Normetal	68
O'Brien	225
O'Leary	31
Partanen, Mal.	8
Pandora Cad	40
Perron	150
Pioneer	61
Pickle Crow	430
Paymaster	78
Rouyn Merger	58
San Antonio	315
Sylvanite	215
Sleep Rock	260
Senator	68
Springer	140
Transcont. Res.	145
Upper Canada	105
Wasalake	150
Wright Harg.	6.75
HUILES	
British Dom.	40
Cal. Edmon.	102
East Crest	16
Homestead	10
Mid Contin.	16
Vermilata	13

(Séance de jeudi)

Aunor	400	—	—
Aldermac	10	—	—
Armistice	46	64	65
Aubelle	37	35	35
Bear Expl.	155	147	150
Beattie	162	150	160
Bobjo	15¼	—	—
Bralorne	17	16¾	17
Brourex	60	—	—
Buff. Ank.	605	600	605
Can. Pat.	275	—	—
Chesterville	175	172	175
Cochenour	525	515	520
Cadn. Mal.	115	—	—
Coniaurum	170	167	170
Dome	26½	—	—
E. Malartic	290	285	285
Falconbr.	310	300	310
Gillies	21	20	21
God's Lake	47	—	—
G. Yell.	725	700	710
Gold. Gate	24	22	22½
Hard Rock	81	80	80
Hud. Bay	33	31½	31½
Howey	42	42	42
Hollinger	12¼	—	—
K. Addison	13¾	13½	13¾
Kirk. Lake	134	131	134
Lake Shore	21¼	—	—
McL. C.	315	310	315
Min. C.	625	620	620
McK. R. L.	160	159	160

LA CORPORATION DU COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Avis de rachat partiel par anticipation Emission de $575,000 à 3½% en date du 1er août 1942.

AVIS est par les présentes donné que, conformément aux termes de l'acte de fiducie et d'hypothèque en date du quinzième jour d'août mil neuf cent quarante-deux, en faveur de la Société Nationale de Fiducie LA CORPORATION DU COLLEGE DE SAINT-LAURENT rachètera avant échéance, le premier novembre mil neuf cent quarante-cinq, à cent un pour cent (101%), un montant de $200,000 d'obligations faisant partie de l'émission de $575,000 créée par l'acte de fiducie ci-dessus, savoir :

45 TITRES DE $100.

Nos : AC 20, 21, 22, 25, 26, 29, 35, 44, 45, 46, 51, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 71, 72, 73, 75, 79, 87, 91, 92, 93, 94, 95, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 126, 127, 129, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139 141, 142, 143, 144, 150, 158, 160, 161, 162, 166, 174, 175, 177, 178, 201, 206, 207, 208, 209, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 250.

71 TITRES DE $500.

Nos : AD 30, 39, 40, 45, 46, 47, 51, 55, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 81, 82, 84, 85, 88, 89, 99, 100, 101, 104, 105, 110, 120, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 151, 153, 154, 159, 168, 173, 179, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 200.

156 TITRES DE $1000

Nos : AM 45, 47, 50, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 85, 86, 88, 95, 96, 97, 98, 99, 106, 107, 109, 110, 113, 116, 117, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 165, 167, 168, 169, 170, 173, 182, 183, 185, 186, 189, 191, 204, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 241, 242, 243, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 263, 264, 265, 270, 277, 280, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 312, 313, 316, 320, 326, 327, 329, 331, 332, 333, 334, 350, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 390, 401, 402, 403, 404, 406, 407, 426, 431, 433, 434, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 446, 447.

Tous les détenteurs des obligations ci-dessus mentionnées devront présenter et remettre leurs titres pour rachat à cette date du premier novembre 1945, aux bureaux de la Banque Provinciale du Canada à Québec ou à Montréal, avec, y attachés, tous les coupons non échus. Les obligations rachetées qui n'auront pas été présentées pour paiement à cette date cesseront de porter intérêt.

Donné à St-Laurent, ce trente-unième jour d'août mil neuf cent quarante-cinq.

LA CORPORATION DU COLLEGE DE SAINT-LAURENT
par Laurent Lapalme, c.s.c.
économe.

Le dollar canadien

New-York, 7. — (BUP). — La livre sterling anglaise a décliné de 1-8 de cent à $4.02 3-8 et le dollar canadien a cédé 1-4 de cent à $0.90 1-8. Les autres devises étrangères sont demeurées sans changement par rapport au dollar américain.

Bourse de NEW-YORK

New-York, 7, (BUP). — Les cours étaient stables, aujourd'hui, à New-York. Le coton a fluctué de façon irrégulière, tandis que les obligations se sont raffermies. Les valeurs de l'acier ont gagné des fractions de point. Jones & Laughlin a établi un nouveau sommet. Nickkel Plate privilégié a avancé d'un point. Sinclair Oil a ouvert à 11 1-4, en mieux de 1-2 point, à la nouvelle que l'Ethiopie avait accordé à la compagnie le droit exclusif d'exploiter ses ressources pétrolifères.

Cours fournis par Barry & McManamy, 79, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 2-1006

(cours de midi)

Anaconda	34
Amer. Can.	104
Bethlehem	84
Chrysler	1...
DuPont	17...
C. Edison	31¼
Gen. Motors	73¾
Stand. of N.J.	62
Int. Nickel	34½
Atchison	89
A. Tél.	164¾
U.S. Steel	72¾

(Séance de jeudi)

Anaconda	34	—	—
Am. Can.	103	—	—
Bethlehem	84	83¼	83¾
Boeing	23¼	—	—
Chrysler	125	124¼	124¼
New-Y. Cent.	23¾	24¼	25¼
C. P. R.	15¾	—	—
Curtis	7	—	—
Curtis A	25¼	—	—
DuPont	176	174¼	176
C. Edison	31¼	30¾	31¼
Gen. Elec.	48¼	47¾	48¾
Gen. Motors	73¾	72½	73¾
Goodyear	38¼	—	—
Int. Paper	29	—	—
Int. Pap. P.	99¼	—	—
St. of N. J.	62¾	62	62¼
Kennecott	39	—	—
Int. Nickel	34¾	34¼	34¾
U. S. Rubber	65	—	—
Radio C.	16¾	15¾	16¼
Atchison	89¾	89¼	89¼
A. Tél.	164¼	163¾	164¼
Un. Air	27¾	—	—
Westinghouse	98	—	—
U. S. Steel	72¾	71¾	72¾

CURB DE NEW-YORK

(Séance de jeudi)

Alum Ltd	107	106	107
Alum Co. Am.	46½	46	46
Am. Cant.	19½	—	—
Am. Cyan Co	45	44	45
Am. G. El.	36¾	36¼	36¼
Am. Lt. Tr.	22¾	22¼	22¼
Am. Mara	3¼	3	3
Am. Super	1¼	1¼	1¼
Bell. Air	4¾	4¾	4¾
Braz. Tr.	22¾	22¼	22¼
Breeze Corp.	17¾	—	—
Brew. Aero	5¼	5¼	5¼
Can. Ind. A.	8½	—	—
Can. Mar.	3½	3¾	3½
Cities Ser.	19¾	19½	19¾
Col. Air	20	19½	19¾
Cons. G. Balt	78¾	—	—
Creo. Pet.	25½	24¾	25½
El. B. Sh.	14¾	14¼	14¾
Fairchild	12¾	12	12¾
Glen Alden	20	19¾	19¾
Holl. Gold	11	10¾	10¾
Hum. Oil	43¼	41¾	44¼
Imp. Oil	13¾	—	—
Int. Pet.	19¾	19¼	19¼
Lake Sh. Min.	18¾	—	—
Mid. P. A.	17½	—	—
Mid. P. B.	3¼	3¼	3¼
Nat. Rub. M.	14	—	—
Nj. Zinc	66¾	—	—
Niag. Hud.	6½	6¾	6¾
Pant. Oil	12¾	12⅝	12⅞
Pennroad	7	6¾	7
St. Regis Pap.	8	7¾	8
So. Ky	30¾	—	—
Tech.	24	23¾	23¾
Wr. Har.	4	3¾	3¾
Pan. A. Air.	6¾	6¼	6¼
Ray. Mfg	19	18½	18¾

Acquisition de la Brit. American Oil

TORONTO, 7. — (BUP). — La British American Oil Company a acquis l'Union Oil Company of Canada. Cette dernière compagnie était la filiale de l'Union Oil of California et elle jouissait d'un excellent marché pour ses produits du pétrole en Colombie canadienne et en Alberta.

Emission de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier

La maison **Oscar Dubé & Compagnie**, de Québec, offre en vente, dès aujourd'hui, une émission de $1,925,000, d'obligations de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, de Chicoutimi. Cet emprunt se répartit comme suit:

$57,00, à 2½% — échéant du 1er mai 1946 au 1er novembre 1947;

$148,000, à 3% — échéant du 1er mai 1948 au 1er novembre 1952;

$1,720,000, à 3¼% — échéant du 1er mai 1953 au 1er novembre 1960.

L'Hôtel-Dieu St-Vallier, que dirigent les soeurs de la congrégation des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, se réserve le droit de racheter, en totalité ou en partie, à 100, ces obligations, à toute date d'échange des intérêts sur préavis de soixante jours. Les titres sont offerts par tranches de $100.00, de $500.00, et de $1,000.00. Ils sont garantis par: 1.—une première hypothèque sur immeubles de la Corporation de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, de Chicoutimi; l'actif immobilisé s'élève à environ $3,100,000; 2.— le transport au fiduciaire du solde d'un octroi de $300,000, payable à raison de $15,000, par année pendant 20 ans, à compter de l'année financière 1942-1943, (cet octroi a été accordé par le gouvernement de la Province de Québec, à même les fonds de l'Assistance publique, en vertu de l'arrêté en conseil no 1783, en date du 24 juillet 1942); 3.— le transport au fiduciaire pour la durée de l'emprunt, selon les termes de l'acte de fiducie, de tous les octrois ordinaires d'hospitalisation, payables par le gouvernement de la Province de Québec, à même les fonds de l'Assistance publique.

Le produit de la présente émission servira:

1. Au remboursement par anticipation le 1er novembre 1945, au prix de 100, et l'intérêt couru 1942, au montant de $900,000, d'obligations, série "A", 3½% et 4%.

2. Au remboursement par anticipation le 1er avril 1946, au prix de 100 et l'intérêt couru, d'une émission datée du 1er octobre 1943, au montant de $600,000, d'obligations, série "B" 3% et 3½%.

3. A consolider certaines dettes flottantes contractées et affectées aux fins suivantes: Nouvelles constructions maintenant terminées: équipement et ameublement de ces constructions; améliorations effectuées dans l'ancienne partie; reconstruction de la ferme moderne détruite par le feu.

L'Hôtel-Dieu St-Vallier, à Chicoutimi, fondé en 1884, par Monseigneur Dominique Racine, alors évêque de Chicoutimi, fut incorporé par une loi de la législature de Québec le 9 mai 1885, (48 Victoria, Chapitre 43.).

L'Hôtel-Dieu St-Vallier à Chicoutimi, compte aujourd'hui 165 Religieuses et emploie à son service plus de 250 personnes.

Cette institution possède les principaux services internes et externes d'hospitalisation; elle a actuellement une capacité de 617 lits dont 106 lits de chambres privées, 49 lits de chambres semi-privées, 219 lits de salles publiques, 48 lits de crèches, 117 lits pour tuberculeux et 78 lits d'hospice.

De plus cette institution possède une ferme moderne d'où elle tire la majeure partie de la nourriture nécessaire à l'hôpital.

AVOCAT
Simon - Georges Parent
16, rue St-Joseph
Tél. : 3-5553

AVIS DEMANDE DE SOUMISSIONS

La municipalité scolaire de St-Séverin de Proulxville, comté de Champlain donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'une école contenant quatre classes, tel que plan et devis série 35 du département de l'Instruction Publique.

Les travaux devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par le Département de l'Instruction Publique de Québec. Fini extérieur suivant la méthode C du devis avec insul brique. Intérieur fini Gyproc qui recevra une couche de fond puis 3 bonnes couches de peinture.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du secrétaire ou s'en procurer copie au Département de l'Instruction Publique de Québec.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions seront reçues jusqu'à midi, le lundi le 17 septembre 1945 devront être scellées, adressées au soussigné et porter sur l'enveloppe en sus de l'adresse les mots : Soumission, construction école, paroisse de St-Séverin.

J.-Martin Bordeleau,
secrétaire-trésorier
St-Séverin de Proulxville,
comté de Champlain, Québec

Western Steel

La Western Steel Products Corporation a informé le Curb de Montréal qu'à compter du 1er septembre 1945, sa raison sociale était changée en celle-ci: Westeel Products Limited. L'abréviation du titre sur le "ticker" sera encore WSP.

NOUS OFFRONS

$1,925,000
d'obligations
de
L'HOTEL-DIEU ST-VALLIER, A CHICOUTIMI

(Congrégation des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus)

dont

$ 57,000. à 2½%, échéant du 1er mai 1946 au 1er nov. 1947
148,000. à 3 %, échéant du 1er mai 1948 au 1er nov. 1952
1,720,000. à 3¼%, échéant du 1er mai 1953 au 1er nov. 1960

COMPORTANT LES GARANTIES SUIVANTES :

1. Une première hypothèque garantissant l'émission intégralement.
2. Le transport au fiduciaire du solde d'un octroi du gouvernement de la Province de Québec, au montant de $300,000 accordé le 24 juillet 1942, payable $15,000 par année pendant 20 ans, à même le fonds de l'Assistance Publique.
3. Le transport au fiduciaire, de tous les octrois d'hospitalisation à recevoir pendant la durée de l'emprunt.

Placement légal pour les compagnies d'assurances enregistrées en vertu de la loi concernant les compagnies d'Assurances Canadiennes et Britanniques de 1932 (22-23 Geo. VI, Canada 1932, Chapitre 46 et ses amendements.

LA CONGREGATION. La Communauté des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus connue sous le nom des Religieuses Augustines, fut fondée en France, et est établie au Canada depuis 1639. Elle se voue aux oeuvres d'hospitalisation, possède ou dirige dans la Province de Québec, les hôpitaux suivants :

Hôtel-Dieu St-Vallier à Chicoutimi — Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval.

Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec — Hôpital Général de Québec.

Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus, Québec — Hôtel-Dieu de Lévis.

Hôtel-Dieu Notre-Dame des Neiges, Gaspé.

OBJET DE L'EMPRUNT : Le produit de la présente émission servira au remboursement par anticipation le 1er novembre 1945 d'une émission de $900,000 d'obligations Série "A" 3½% et 4% et le 1er avril 1946 d'une émission de $600,000 d'obligations Série "B" 3% et 3½%, ainsi qu'à consolider certaines dettes flottantes contractées pour des nouvelles constructions faites depuis les deux émissions.

Les titres définitifs seront prêts pour livraison le ou vers le 1er novembre prochain.

Prospectus fourni sur demande.

PRIX : 100.00 et l'intérêt couru.

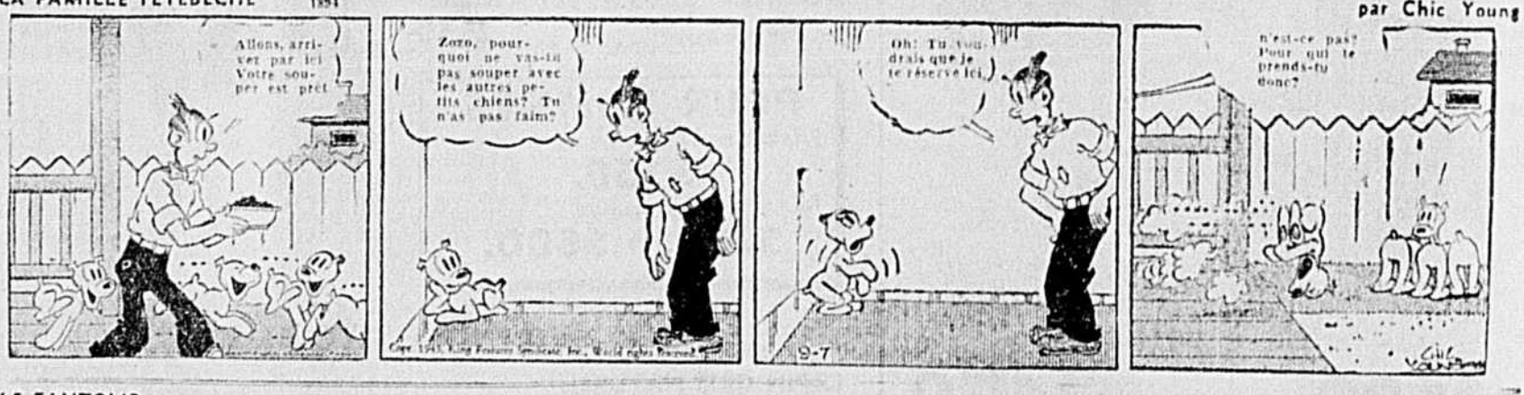
Nous accepterons en paiement, au prix de 100, avec ajustement des intérêts courus au 1er novembre 1945 ou au 1er avril 1946, selon la date de remboursement, les obligations "Hôtel-Dieu St-Vallier à Chicoutimi", Série "A" 3½% et 4%, Série "B" 3% et 3½%

PAUL GONTHIER & CIE, LTEE
276 ouest, St-Jacques
MONTREAL

OSCAR DUBE & CIE INC.
105, Côte de la Montagne
QUEBEC

Les renseignements ci-dessus, puisés à bonne source, n'engagent pas notre responsabilité.

LA FAMILLE TETEBECHE 1894 — par Chic Young



LE FANTOME 1363 — par Lee Falk et Ray Moore



PIERRE D'ORSAN 1652 — par F.-V. Martinet



CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Le Ciné-Bulletin n'est pas destiné au public des salles paroissiales; il s'adresse à celui des salles publiques de cinéma. Il constitue moins une invitation à les fréquenter qu'une mise en garde contre ceux de leurs spectacles qui offrent le plus de dangers.

Il n'est tenu ici aucun compte des réclames des exploitants de cinéma et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables la note sera tempérée là où il y a lieu suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRECIATION MORALE
Classification

1.° Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2.° Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.
3.° A déconseiller parce que dangereux.
4.° A proscrire et à combattre.
? Film dont nous n'avons pas la cotation. Un chiffre placé devant le point d'interrogation indique la cote probable.
★ L'ETOILE placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Mais de nos renseignements chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

VOYAGE SANS ESPOIR — — — — — 2
Deux personnes menacées de mort procurent se rencontrent et s'éprennent l'une de l'autre. Cependant afin de ne pas gâcher leur prétendu bonheur elle se taisent sur leur situation et se séparent comme si elles devaient se revoir.
Vedettes: Georges Brent et Merle Oberon. Doublage en français de Fill We Meet Again.

"Capitol"

INCENDIART BLONDE — — — — — 1

"Canadien"

L'ARGENT — — — — — — — — — 2
LE BEBE DE L'ESCADRON — — — — 3

"Cartier"

HERE COMES THE WAVES — — — 2
Comédie musicale avec Bing Crosby, Betty Hutton et Sonny Tufts.
TIMBER QUEEN — — — — — — — 2
Mélodrame avec Richard Arlen et Mary Beth Hughes. Histoire assez terne, où l'action traîne et comporte peu de situations intéressantes.

"Classic"

DOUBLE INDEMNITY — — — — — 2
Bon mélodrame sur une affaire criminelle avec Barbara Stanwick, Fred MacMurray et E.-G. Robinson. Un agent d'assurance pousse une femme à tuer son mari qu'elle n'aime pas afin de retirer des assurances mais ils se font finalement pincer.
HEY ROOKIE — — — — — — — — 2
Comédie musicale qui a un camp militaire pour fond de scène. Avec Ann Miller.

"Cinéma de Paris"

BARNABE — — — — — — — — — 2
LE ROMAN D'UN SPAHI — — — — 3

"Empire"

A THOUSAND AND ONE NIGHTS — 1
Un conte oriental qui s'inspire de l'histoire d'Aladin et de la lampe merveilleuse. Le héros, un chanteur, s'éprend d'une princesse mais ne pourra l'épouser avant d'avoir assumé la personalité d'un prince hindou grâce au pouvoir de la lampe. Avec Cornel Wilde, Paul Silvers et Evelyn Keyes. En couleurs.
SHADOWNS IN THE NIGHT — — — 2
Film de la série Crime Doctor avec Warner Baxter.

"Français"

LE TESTAMENT DU DR MABUSE — 2
RIDING HIGH — — — — — — — 3

"Impérial"

DAYS OF GLORY — — — — — — 2
Film de guerre consacré aux activités d'un groupe de partisans russes qui assure le succès d'une attaque soviétique mais se font tuer dans l'opération. Avec Tamara Toumanova.
MUMMY'S CURSE — — — — — — 2
Film de série avec Lon Chaney.

"Princesse"

BRIDE BY MISTAKE — — — — — 2
MELODY RANCH — — — — — — 1
FACES IN THE FOG — — — — — 3

"Rialto"

MA TANTE DICTATEUR — — — — 1
Comédie avec Marguerite Moreno, Charpin et Armand Bernard.
JENNY — — — — — — — — — 2
Oeuvre pénible. Une mère qui s'est abandonnée à une vie louche voit sa fille lui échapper quand celle-ci découvre la vérité sur son compte.

"Victoria"

SUDAN — — — — — — — — — 3
Tournée en couleurs, cette production suit la formule adoptée dans les films de Maria Montez et Jon Hall.
NIGHT CLUB GIRL — — — — — 2
Comédie avec musique.

LEVIS
"Académie de Musique"

LES DEUX GOSSES — — — — — 2
D'après le roman de Pierre Decourcelle. Ce film raconte l'histoire de deux enfants qui, par le jeu du hasard et les combinaisons des hommes, sont contraints de vivre une vie de parias. La photographie est bonne et la mise en scène se tient.
WEST OF PINTO BASIN — — — — 1

"Canada"

SERGENT YORK — — — — — — 1
Drame biographique avec Gary Cooper. Cette belle oeuvre fut consacrée à la gloire du sergent Alvin-C. York, un héros américain de 1918.
On y voit la vie de ce fermier qui aimait un peu trop la bouteille et ne croyait pas à grand chose, son retour à de meilleurs sentiments, puis sa mobilisation. Il se posa d'abord en objecteur de conscience, mais devint un excellent soldat qui sut se conduire héroïquement au front, en 1918.
— Doublage français du film américain du même titre.

"Cinéma de Lévis"

FIGHTING GUARDSMAN — — — — 2
Ce film plaira surtout aux amateurs de romans de cape et d'épée. C'est d'ailleurs une adaptation des Compagnons de Jehu d'Alexandre Dumas (père), oeuvre qui raconte les agissements secrets d'un Français de la noblesse, à la tête d'une bande de paysans en révolte contre Louis XVI.
L'action est assez bien menée par Willard Parker et Anita Louise.
ROSE — — — — — — — — — — 2
Comédie sentimentale avec Jean Servais. Un conducteur d'autobus s'éprend de la maîtresse d'un richard. Celle-ci regrette son existence irrégulière et épouse finalement son amoureux.

SHAWINIGAN
"Auditorium"

L'ANGE DU FOYER — — — — — — 2
Comédie avec Lucien Baroux, Betty Stockfield, Jean Tissier, Roger Duchesne et Viviane Romance.
Jacques redoutable Don Juan, épouse Marie-Anne, jeune américaine qu'il délaisse aussitôt. Un ami, Sigismond, finira par les réconcilier.
THE SEBRIFF OF SUNDOWN — — — 1

"Cartier"

CLAUDIA — — — — — — — — — 2*
Bonne comédie dramatique qui raconte les aventures d'une jeune mariée de caractère enfantin qui doit faire son apprentissage de la vie, aidée de sa mère et de son mari dont elle fait la joie.

Au Colisée demain soir



● Madame Thérèse Drouin-Jobin apparaîtra avec les artistes du Metropolitan dans le rôle de Nicolla. Artiste en tous points digne de son illustre mari, elle a obtenu un très grand succès à New-York, le printemps dernier, aux côtés de Martial Singher. S. V. P. référer à l'annonce paraissant en dernière page pour détails supplémentaires.

Y songez-vous?

"Ce ne sont pas les plus mauvais films qui sont les plus redoutables".
Choisir

HORAIRES DES PROGRAMMES

CAMBRAI: Voyage sans espoir et sujets courts à 1., 1.05, 3.52, 7.45, 9.25.
CARTIER: Timber Queen à 1.10, 4.05, 7.05, 10.; Actualités à 2.15, 5.10, 8.10; Here Comes the Waves à 2.30, 5.25, 8.25.
CANADIEN: Quand l'amour reprend, et sujets courts à 1., 3.05, 5.10, 7.30, 9.25.
CLASSIC: Double Indemnity à 1.10, 4.25, 7.40; Actualités et sujets à 2.50, 6.05, 9.20; Hey Rookey à 3.10, 6.25, 9.40.
EMPIRE: Actualités à 1., 3.50, 6.40, 9.30; A Thousand and One Nights à 1.10, 4., 6.50, 9.15; Shadows in the Night à 2.40, 5.55, 8.25; Continuel de 1. à 11.25.
IMPERIAL: Mummy's Curse à 1., 3.55, 7., 9.55; Sujet à 2., 5.; Days of Glory à 2.27, 8.27.
RIALTO: Ma tante dictateur à 3.15, 8.25; Jenny à 1.40, 6.40, 9.55; Actualités à 1.30, 5.; Fin à 4.45, 11.20.
VICTORIA: Sudan à 1.10, 3.48, 6.15, 8.42; Night Club Girl à 2.55, 5.00, 7.30, 9.57; Actualités à 1.10, 3.30, 6.00, 8.25. Continuel de 1. à 11.
(LEVIS)
ACADEMIE: Actualités à 7.10, 10.30; West of Pinto Basin à 7.20; Les deux gosses à 8.35.
CANADA: Sujets à 7.; Sergent York à 8. Dimanche, représentations à 1.30, 6.30.
LEVIS: The Fighting Guardsman à 6.50, 9.30; Reportage à 8.10; Rose à 5.20.

Certaines épisodes sont comiques tandis que d'autres sont attachants ou poignants. — Interprétation de Robert Young et de Dorothy McGuire qui avait créé le rôle-titre de la pièce.
—Doublage français du film américain du même titre.

"Roxy"

COUNTER ATTACK — — — — — 2
Bon mélodrame de guerre avec Paul Muni et Marguerite Chapman. L'intrigue se déroule en grande partie dans une cave où le héros a été muré par une bombe en compagnie d'ennemis qu'il désarme et tient en respect.
MY PAL WOLF — — — — — — 1
Histoire d'une petite fille négligée par ses parents, qui tente de se donner un peu de joie en "adoptant" un chien. — Ce film présente une nouvelle vedette dans la personne de la petite Sharyn Moffet. Un superbe chien policier, Grey Shadow se montre excellent interprète!

La foi c'est l'Esprit-Saint vivant en nous, nous faisant croire les vérités révélées et nous en donnant l'intelligence et le sentiment.

CANADIEN
COMMENÇANT DEMAIN
Victor Francen
JEAN-PIERRE AUMONT
LA PORTE DU LARGE
avec MARCELLE CHANTAL
En programme double avec
ANDRE LUGUET
LEVIS GENTLEMAN CHAUFFEUR
SUZY PRIM
Aujourd'hui dernier jour
"L'ARGENT"
"LE BEBE DE L'ESCADRON"

MERLE OBERON
GEORGE BRENT
dans
"Voyage sans espoir"
avec PAT O'BRIEN GERALDINE FITZGERALD
Cambrai

Feu M. J. Marceau de Saint-Magloire



Nous avons appris avec regret la mort de M. Joseph Marceau survenue à St-Magloire de Bellechasse, le 20 août dernier, après une longue maladie. Le défunt était âgé de 79 ans et 9 mois.
Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 23 août, en l'église de Saint-Magloire. Un grand nombre de parents et amis de M. Marceau lui rendirent un dernier hommage.
La levée du corps fut faite à la résidence du défunt par M. l'abbé Amédée Busque, vicaire de la paroisse.
Le drapeau de la ligue du Sacré-Coeur, dont le défunt faisait partie, était porté par M. Philippe Métivier, maire de la paroisse. M. Georges Garant portait la croix. Le cercueil était porté par MM. Joseph, Alphonse, Eugène, Albert Marceau, Edouard et Delphis Brochu, neveux du défunt.
Le service a été chanté par M. l'abbé Busque, assisté de M. l'abbé Pamphile Cloutier, vicaire à St-Camille, comme diacre, et M. Laetare Vaillancourt, ecclésiastique, de Ste-Justine, comme sous-diacre.
Le chant était dirigé par M. Herménégilde Champagne et exécuté par MM. Arthur Gosselin, Delphis Létourneau, Amédée Provost, Gérard Laverdière, de Ste-Monique, et M. Joseph Nadeau, de St-Luc. Le cantique d'adieu fut chanté par M. Irénée Blais, de St-Camille. M. Eugène Fournier touchait l'orgue.
Conduisait le deuil; son épouse, née Exélia Carrier; ses huit fils: Adélard, Eugène, Alphonse, Henri, Amédée, Alfred, Wilfrid, de St-Magloire, et Aimé, de Baie Comeau; ses 4 filles: Mme Frank Lapointe (Alice), de Welland, Ontario, Mme Arthur Racine (Amanda), de St-Magloire, Mme G. Gosselin, (Mary), de Toronto, Mme J. Hébert de Québec, ainsi que leurs époux; ses belles-filles: Alice Therrien, Marie Garant, Mary Therrien, Berthe Labonté, Laurette Boutin, de St-Magloire, Bertha Poulin, de Baie Comeau; ses deux frères: M. Charles Marceau, de St-Magloire, M. Alyre Marceau, de St-Malachie; ses deux soeurs: Mme G. Béchard (Alice), de Québec, et Georgianna, de St-Lazare; ses deux belles-soeurs de Ste-Claire et St-Malachie, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents, petits-enfants, neveux, nièces et amis.
La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, auxquels nous joignons nos sincères condoléances.

Zèle des M. P.

VANCOUVER, 7 — (BUP). — On s'attend à ce que les autorités militaires ordonnent une enquête sur un incident survenu ici à l'arrivée d'un train de vétérans, quand six reporters et trois photographes ont été évincés de la gare du Chemin de Fer National par des membres de la Prévôté militaire.
Les journalistes se plaignent d'avoir été traités d'une façon cavalière par les M.P. Ils venaient faire un reportage sur l'arrivée de 280 vétérans. On aurait été grossier à leur égard et on les aurait poussés dehors avec des menaces.
Les 1,000 personnes qui attendaient à la gare ont applaudi les journalistes lorsqu'ils ont protesté contre cette manière d'agir.

CINEMA de PARIS
COMMENÇANT DEMAIN
Germaine ROUER
La POCHARDE
En programme double avec
Bach au CANTINIER DE LA COLONIALE
Aujourd'hui dernier jour
BARNABE
LE ROMAN D'UN SPAHI

Lambton (Front.)

Journée Lacordaire (DNC) — Le 26 août dernier se tenait, à Lambton, une grande journée antialcoolique pour célébrer le 50ème anniversaire de la fondation des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.
La journée débuta par une messe basse, à 11 h., célébrée par M. l'abbé C.-H. Garneau, curé de la paroisse et aumônier des cercles. La chorale des jeunes gens exécuta quelques cantiques. Mlle Thérèse Gagnon touchait l'orgue.
M. l'abbé J. Denis, vicaire, fit le sermon de circonstance et démontra qu'être abstinent c'est être apôtre.
A 2 heures p.m., il y eut forum sur les questions alcooliques. M. Yves Paquet, de Thetford, présidait.
A 5 h. 30, une foule nombreuse s'était réunie dans la salle du couvent, pour le souper préparé par les dames et demoiselles du cercle Ste-Jeanne d'Arc.
La journée se termina par une magnifique soirée. Environ 600 personnes y assistaient.
Au cours de cette soirée, le Dr Raoul Poulin, de St-Martin de Beauce, fit une magnifique conférence sur les dangers de l'alcoolisme. Ses paroles s'adressaient tout particulièrement à la jeunesse.
Le programme récréatif comportait une émission radiophonique improvisée sur les activités de nos cercles depuis cinq ans; un duo de chant par MM. Alphonse Lapointe et Jean Deveau, (au piano, Mlle Thérèse Lapointe). Déclamation par M. Réal Boulanger; autre déclamation par M. Jean Deveau, ainsi qu'un sketch en un acte. M. R. Gaulin agissait comme maître de cérémonie.
Après la soirée, un goûter fut servi dans la salle du couvent.

Dernier JOUR
pour visiter l'
EXPOSITION PROVINCIALE
de QUEBEC
Exhibits Agricoles
Salons d'Art
Photographie
Artisanat
Industrie Féminine
COMMERCE
et INDUSTRIE
Etalages des Ministères du
GOUVERNEMENT PROVINCIAL
ESTRADE 2 h. p.m.
COURSES et vaudeville
Programme totalement différent de celui du soir au Colisée
COLISÉE
Dernière représentation ce soir à 8 h. 15
des
'VICTORIETTES'
dans leur grande
"REVUE de la VICTOIRE 1945"
et VAUDEVILLE
BILLETS en vente chez HENRI GAGNON, 56, Côte du Palais; CHS.-EUG. BERNIER, 15 Chemin Ste-Foy; JOS. COTE, 274, St-Joseph; TABAGIE GRAVEL, 175, 3ième Avenue, LA TOUR, 2, Mgr-Gauvreau; L'EXPOSITION PROVINCIALE, Parc de l'Exposition, Québec.
qui vous seront présentées jusqu'à dimanche soir.
Ne manquez pas les attractions du
CARNAVAL
$375.
14 prix de présence
seront distribués ce soir à 7 h. 45 en face du PALAIS CENTRAL
DIMANDHE 2h. p.m.
LE FAMEUX
5 MILLES
DIMANCHE SOIR
Grande joute de la CROSSE

LÉVIS et la Banlieue

Anciens du Patro. — Les membres anciens du Patronage de Lévis sont priés de se réunir, ce soir, à 8 h., à la chambre mortuaire du regretté Frère Leblanc, au Patronage même, pour déposer sur sa tombe le témoignage de leur gratitude et prier pour le repos de son âme.

40 ans de services. — Un employé de la Compagnie des Tramways de Lévis, M. Jos Morin, garde-moteur, de Villemay, célèbre aujourd'hui le 40e anniversaire de son entrée au service de la susdite compagnie. C'est le 7 septembre 1905, en effet, que M. Morin débuta comme garde-moteur au service de la "Levis County Railway".
Nos félicitations les plus sincères à M. Morin.

A la commission d'urbanisme. — La Commission d'Urbanisme de Lévis siégera lundi soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le Dr Arthur Fafard. On y discutera des règlements d'urbanisme et plusieurs permis de construction seront étudiés.

Généreuse souscription des conseils de ville de Charny et St-Romuald. — Le comité du Monument-souvenir désire souligner l'appui qu'il vient de recevoir des conseils municipaux de Charny et St-Romuald. En effet, ceux-ci ont fait parvenir tout récemment au trésorier du comité un chèque de $100.00 comme contribution de ces deux municipalités importantes du comté.
Ce geste est tout à l'honneur de ces deux municipalités et le comité espère qu'il sevira d'exemple. A mesure que l'on se rapproche de la date du dévoilement on s'aperçoit dans le public que le mouvement s'intensifie et de toutes les paroisses du comté, nous vient la nouvelle que cette démonstration groupera une foule comme on en a encore jamais vu. Nous répétons que ceux qui désirent souscrire pour ceux qui ne l'ont pas encore fait qu'ils n'ont qu'à faire parvenir leur offrande à Monsieur P.-E. Asselin, trésorier du comité, Banque Canadienne Nationale Lévis. Celui-ci leur fera parvenir par malle un reçu officiel du comité.

Disposition des couronnes de fleurs. — Le comité du monument-souvenir désire faire savoir aux familles qui ont perdu un fils, que si c'est leur intention de déposer une couronne au pied du monument lors du dévoilement, elles n'ont qu'à communiquer avec le président du comité, Monsieur Julien Dumont, 98, rue Fraser, tél.: 159-J. Déjà quelques-unes en ont manifesté le désir. Il y aura aussi des conseils municipaux, des corps publics et différentes organisations du comté qui accompliront ce geste en plus de ceux qui seront choisis par le comité pour la déposition des couronnes devant être faites par une personne de chaque localité, au nom des souscripteurs de telle ou telle paroisse du comté. Comme on peut le constater cette cérémonie sera l'une des plus belles et des plus impressionnantes.

Chorale Notre-Dame. — Tous les membres du choeur de chant de Notre-Dame de Lévis sont priés de prendre note qu'une assemblée très importante sera tenue dans la salle de la sacristie inférieure, dimanche prochain, le 9 septembre, après la grand'messe.
Il va sans dire qu'il est dans l'intérêt de tous les chantres de la chorale d'y assister; pour ce faire les intéressés doivent se garder de prendre des engagements qui les empêcheraient d'être présents au rendez-vous.
Nous profiterons de cette rencontre pour élire les membres de notre conseil et aussi de déterminer, du moins dans les grandes lignes, le travail à effectuer au cours de la future saison musicale qui commencera sous peu.

Le comité du monument. — Ce soir, à 8 hres, à l'hôtel de ville de Lévis, le comité du monument siégera, sous la présidence de M. Julien Dumont. Ce sera une réunion très importante et tous les membres sont priés d'être présents.
Il semble décidé que le dévoilement et la bénédiction du monument auront lieu le 14 octobre prochain.

Congrès remis. — Le congrès des Chambres de Commerce Sr. qui devait avoir lieu le 9 septembre a du être remis au 23 septembre parce qu'il y a déjà 2 congrès qui doivent être tenus le 9.
Les membres de la Chambre sont priés d'en prendre note.

Le Choeur d'Aubigny. — Le Choeur d'Aubigny reprendra ses activités bientôt.
La première pratique aura lieu dimanche après-midi, à 3 hres, au lieu habituel.
Les membres sont tous priés d'être présents.

Exhibition de tennis. — MM. Laflamme et Roland Nadeau joueront une exhibition de tennis ce soir, à 6 h., sur les courts du club de Tennis Lévis, rue Gauvreau, contre MM. H. Dutil et André Lévesque de St-Romuald.
Les amateurs sont invités.

Pour une paix juste et durable. — Des heures d'adoration auront lieu ce soir, dans nos églises, pour demander à Dieu une paix juste et durable.
A Lévis et à Lauzon, ces heures saintes seront dialoguées.

Le tennis à Lauzon. — Voici le résultat des parties jouées hier soir dans le tournoi pour le championnat double masculin de la Rive-Sud:
H. Préfontaine et R. Labrie ont défait L. Bouchard et J. Lambert 6-1, 6-1.
O Samson et J. Marmen ont défait L. Patry et J. Samson 4-6, 6-4, 6-4.
M. St-Laurent et Dr G. Lepage ont défait P. Krongtrom et G. Lemieux, 6-2, 6-3.
J.-P. Leblond et A. Carrier ont défait L. et A Dussault 6-1, 6-3.
P.-H. Dumas et R. Coulombe ont défait G. Couture et M. Thompson 6-4, 6-3.
H. Verreault et J. Thompson ont défait F. Samson et F. Bourassa 6-0, 6-4.
Voici la cédule pour ce soir:
A 6 h. 30, H. Préfontaine et R. Labrie vs C. Cantin et G. Gagnon. A 7 h. 30, O. Samson et J. Marmen vs M. St-Laurent et Dr G. Lepage. A 8 h. 30, J. P. Leblanc et A Carrier vs P. H. Dumas et R. Coulombe. A 9 h. 30, H. Verreault et J. Thompson vs Y. Laflamme et R. Nadeau.
Les amateurs sont invités à ces rencontres.

Note sociale. — Mme Antonio Métivier née Lily Thiboutot, et sa fillette, Monique de Nicolet, sont en promenade chez M. Willie Hart, rue Narras, Bienville.

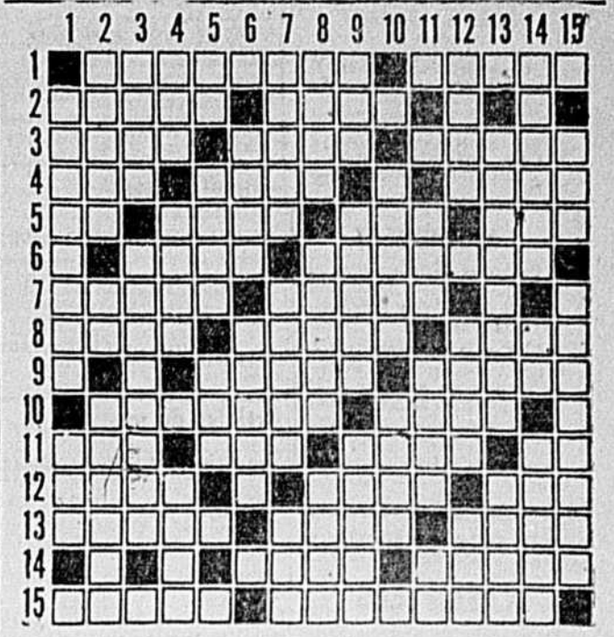
Clinique dentaire. — Demain, à St-Romuald, clinique dentaire au Juvénat des Frères.

Lutte à Lauzon, ce soir. — Voici le programme de ce soir: Finale: Maurice Bertrand et Henri "Coca Cola" Dufresne, pour le championnat canadien à 145 livres. — Semi-finale: Lionel Gosselin vs Sonny Larue. — Spécial: Maurice Fortin vs Georges Girard. — Préliminaire: Gene Russel vs Roger Garneau.
La séance débutera à 8 h. 30 précises.

Bel hommage à Mme J.-M. Martin

Des obsèques imposantes ont été faites, en l'église du St-Sacrement, à Mme J.-Marcellin Martin, née Parmélia Leblanc, décédée à l'âge de 72 ans et 9 mois. Sa mort a plongé dans le deuil une famille avantageusement connue et estimée.
Un cortège nombreux escorta la dépouille mortelle jusqu'à l'église et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.
A l'église, le R. P. Carrier, S.S.S., curé, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé J. Boutin, curé de Notre-Dame des Victoires, assisté de diacre et sous-diacre.
Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. J.-M. Martin; son fils, M. Georges Martin, de Clarke City; ses gendres: MM. Justin Bouchard, de Ste-Anne de la Pocatière et M. Jos. Corriveau; son beau-frère, M. Jos. Lamiette, d'Auburn, Maine; son frère, M. Alfred Leblanc, de Newport, Vt.; ses petits-fils: P.-H. Corriveau et Marcel Martin; ses neveux, MM. Zéphirin Paquet et Roch Leland.
A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Mots croisés — No 2203



HORIZONTAL

1. Banc long et étroit à deux ou quatre pieds — Tranquille. 2. Branches coupées avec leurs feuilles vertes — Content, joyeux. 3. Ville des Etats-Unis — Acteur qui joue dans les pantomimes — Tambour. 4. Bison d'Europe — Grave, sérieux — Vicié, corrompu. 5. Pronom personnel — Bruni, bronzé — Pleux — Massif montagneux du Maroc espagnol. 6. Partie du corps — Genre d'oiseaux passereaux. 7. Rivière de France — Canal des Hautes-Pyrénées. 8. Coup de la main — Espèce, genre — Air, mélodie. 9. Enchaînement de faits qui se suivent — Déprécié. 10. Maladie produite par excès de graisse — Insecte diptère. 11. Pronom personnel — Agent, moteur principal — Volumineux — Conjonction. 12. — Ville de la Grèce — A moitié ivre — Gramminée. 13. — Partie centrale de l'écu (Blas) — Peintre hollandais, élève de Rembrandt — Action, chose faite. 14—Petit espace de terrain — Héros grec, roi des Locriens. 15. orte de violon à trois cordes — Importer.

VERTICAL

1. Heureux résultat — Etendue d'eau. 2. Trait de plume — Adj. possessif — Lumière qui précède le lever du soleil. 3. Avec qui on est lié d'une affection réciproque (Fam) — Tiédeur. 4. Venue au monde — Jeune cerf — Fleuve de France. 5. Adj. démonstratif — Goutte d'encre tombée sur du papier (Fg) — Ville de Belgique. 6. Jetée construite à l'entrée d'un port — Nom finnois de la Finlande. 7. Large d'une étoffe entre deux lisières — Dispute — Pronom personnel. 8. Sorte de petit citron — Enchâssement des pierres fines — Avantage, succès. 9. Division du compas — Trace que laisse l'être qui marche — Voyageur écossais né à Nairn. 10. Charrue sans oreilles — Partie de l'oeil. 11. Du verbe être — Terre extraite du sillon et relevée en talus. — Conjonction. 12. Averse soudaine — Délibération, vote — Bout, extrémité. 13. Babillage — Ville de Suisse. 14. Maison où sont les bureaux du maire — Pronom personnel — Soutirer — 15. Navire, (Poésie) — Qualité de ce qui est saint.

Solution du problème No 2202

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	I	P	E	R	E	■	T	O	M	B	E	C	L	E
2	A	■	O	T	E	■	V	■	S	A	U	C	E	■	L
3	L	E	R	E	■	B	E	L	O	N	■	H	A	T	E
4	I	L	E	■	V	E	N	U	S	■	V	A	R	E	C
5	S	U	R	T	■	E	T	C	■	R	■	R	U	T	■
6	E	■	B	O	N	■	A	L	E	P	I	N	E	■	■
7	■	C	O	R	N	A	L	I	N	E	■	I	E	U	■
8	C	A	M	E	■	L	E	■	P	L	I	■	R	■	■
9	A	B	E	■	C	O	L	U	M	B	E	■	■	■	■
10	T	R	E	N	T	I	N	■	C	E	S	■	L	■	■
11	A	U	T	■	L	■	B	A	H	■	R	■	D	U	■
12	L	I	V	I	E	■	L	A	I	U	S	■	R	A	S
13	A	R	A	L	■	I	■	U	R	E	■	T	A	N	T
14	N	■	A	L	O	S	E	■	E	■	D	A	M	P	■
15	E	L	L	E	B	O	R	E	■	L	I	S	E	R	■

8 heures DE SOMMEIL FONT UN HOMME NEUF
Prenez Sleepex
CONTRE L'INSOMNIE

Bel hommage à Mlle G. Bélanger

Des obsèques imposantes ont été faites en l'église de St-Jean-Baptiste, à Mlle Berenice Bélanger, fille du sergent-major C.-A. Bélanger, du service médical de l'armée et de Mme Bélanger, née Adrienne Chassé. Mlle Bélanger est décédée accidentellement, le 20 août, au lac Baker, N.-B. Sa disparition plonge dans le deuil une famille estimée de notre ville.
La cérémonie relifieuse fut solennelle. M. l'abbé Alphonse Morel, curé de St-Charles-Garnier, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Boutin, curé de Notre-Dame des Victoires, assisté de M. les abbés Pascal Potvin et Aurèle Ouellet, comme diacre et sous-diacre.
Dans les stalles du sanctuaire, on voyait MM. les abbés Ernest Martel, desservant de St-Jean-Baptiste; Alphonse Morel, curé de St-Charles Garnier; Lactance Blais, aumônier des Ursulines; Eug. Dussault et Ad. Moreau, tous deux de St-Jean-Baptiste.
Dans les rangs de l'imposant défilé, on voyait des citoyens en vue, des hommes d'affaires et notamment des officiers et des détachements ou représentants de l'hôpital militaire et du corps des commis des quartiers généraux du district en tête desquels on voyait le lieut.-col Beaudin, le colonel Jules Mercier, M.D., le capt Tourigny, le capt Gauthier, le capt W. Cormier.
Le deuil était conduit par le père du défunt, M. C.-A. Bélanger, sergent-major dans le R.C.A.M.C.; son grand'père, M. Thomas Chassé; son oncle, M. Roger Lapointe; ses cousins, MM. Robert et Rene Lapointe ainsi que MM. Paul Guay, gérant de Farmer Ltée, le docteur P.-E. Lebordais, le docteur J.-A. Girard, le docteur Alph. Giguère, le docteur J. Poulin, Luc. Deblois, O. Dolsan, Geo. Pelletier; Donat Leroix, Benoit Fortier, Eug. Bélanger, os. Rochette, Fern. Lovesque, Hector et Gérard Charland, Alb. Lepine, Nap. Côté, Lionel Villeneuve, E. Diamondon, Jérémie Richard, Oscar et Geo. Lamontagne, Robert Poitras, Arm. Frenette, Gérard Lapointe, H.-T. Boucher, G.-H. Boucher, Raymond Boucher, J.-Robert Kaine, M. Bouchard, P. Parent, A.-K. Laflamme, Emilio Vezina, G. Beaudin.

Solution du problème No 2202

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	I	P	E	R	E	■	T	O	M	B	E	C	L	E
2	A	■	O	T	E	■	V	■	S	A	U	C	E	■	L
3	L	E	R	E	■	B	E	L	O	N	■	H	A	T	E
4	I	L	E	■	V	E	N	U	S	■	V	A	R	E	C
5	S	U	R	T	■	E	T	C	■	R	■	R	U	T	■
6	E	■	B	O	N	■	A	L	E	P	I	N	E	■	■
7	■	C	O	R	N	A	L	I	N	E	■	I	E	U	■
8	C	A	M	E	■	L	E	■	P	L	I	■	R	■	■
9	A	B	E	■	C	O	L	U	M	B	E	■	■	■	■
10	T	R	E	N	T	I	N	■	C	E	S	■	L	■	■
11	A	U	T	■	L	■	B	A	H	■	R	■	D	U	■
12	L	I	V	I	E	■	L	A	I	U	S	■	R	A	S
13	A	R	A	L	■	I	■	U	R	E	■	T	A	N	T
14	N	■	A	L	O	S	E	■	E	■	D	A	M	P	■
15	E	L	L	E	B	O	R	E	■	L	I	S	E	R	■

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

26 Feuilleton de l'"Action Catholique" — "Entre deux Coeurs" — 26

ne me trouble guère. Ne vous inquiétez donc pas plus que moi!
— Si c'est mon devoir de te raisonner, ma petite Gisèle, je me garderai de te pousser autre mesure à épouser Hubert. Je ne pense pas, moi non plus, que ce soit l'homme destiné à te rendre heureuse.
Avec un cri de joie satisfaite, Gisèle s'arrêta, retira son bras de celui de Fernand, et lui tendit sa joue au gracieux contour.
— Oh! la bonne parole! Vénéré tuteur, embrassez-moi pour la peine!
Fernand de Valsay effleura la joue fraîche et tentante qui s'offrait à lui si chastement. De toute évidence, il avait peur d'y poser, même un instant, ses lèvres..
Tandis qu'il reprenaient leur marche, il voulut s'acquitter de sa mission jusqu'au bout, en insistant encore:
— Promets-moi, Gisèle; à la prochaine demande de ne pas la repousser à priori; de penser le pour et le contre, et d'y réfléchir sérieusement.
— Je vous le promets. Là, êtes-vous content?
Et, comme il ne répondait rien, elle corrigea:
— Du reste, mon cher Fernand, cela me changera absolument rien à mes décisions.
Il la regarda, et, sans qu'il s'en redit compte, une flamme de tendresse, pure et brûlante, s'alluma dans ses yeux profonds.
Ingénument, la jeune fille, en continuant leur ascension dans le sentier qui devenait très raide, et se rétrécissait, demanda:
— Dites, cousin, je vous gêne donc bien, vous et votre mère, que vous teniez tant à vous débarrasser de moi.
Ce fut un cri de reproche et de désolation, qui lui répondit:
— Oh! Gisèle, je te supplie, de ne jamais dire ni penser une chose semblable! Ne comprends-tu pas que tu es le soleil, l'âme, la vie de la maison!
La voix de Fernand de Valsay frémissait de passion contenue.

A ce moment, un coup vif frappé au carreau les fit tressaillir; le visage de Fernand s'illumina:
— La voilà! s'écria-t-il.
Il ouvrit la fenêtre; sa pupille, la main sur le guidon, descendue de sa selle, criait gaiement;
— Ah! que je suis lasse, et que j'ai faim! Bonjour, vous tous que j'aime!

IV

Le sentier abrupt escaladait le flanc de la montagne, au-dessus d'un ruisseau torrentueux dont les méandres semblaient le suivre, et, par endroits, nouer ensemble leurs lacets emmêlés.
L'eau chantait en cascatelles sur les pierres du lit peu profond; les oiseaux s'époumonaient au creux des taillis et des fourrés. Trilles des pinsons et susurrement des gouttelettes se fondaient en mélodie forestière, soupir musical des Vévennes au coeur de l'été.
Gisèle, d'un pas sûr d'alpiniste, grimpait la piste rocailleuse, nu-tête sous la brise chaude qui sentait la résine et la bruyère. Un appareil photographique se balançait sur son dos, lié à son épaule par la courroie de cuir.
Tout à coup, derrière elle, les aiguilles de pins se mirent à craquer; un aboiement de victoires résonna, et le cocker Hannibal vint se jeter dans ses jambes avec de vives démonstrations d'amitié.
— Comment m'as-tu suivie sans que je m'en doute? grand coquin? demanda la jeune fille, en flattant de la main la tête soyeuse.
— Il ne t'a pas suivie seul, Gisèle; il a un compagnon! cria de loin une voix mâle dont elle reconnut le timbre prenant.
Elle se retourna stupéfaite:
— Comment, c'est vous, cousin Fernand? Je vous croyais à plus de vingt lieues d'ici!
— Dans mes usines? Tu oublies que c'est aujourd'hui Samedi, ma chère Gisèle, et que j'ai droit à un brin de congé!
Elle prit, taquine, un air de révolte:

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec
Imprimé et édité par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE Limitée
Boulevard Charest, Québec.
Tél. : Echange privé : 3-4771
J.-Em. BEAUBIEN, président
E. CASTONGUAY, gérant général

ABONNEMENT

Québec et Lévis par porteurs, $6.00 par année ; $3.00 pour six mois ; $1.50 pour trois mois ; $0.60 pour un mois.

Au Canada en dehors de Québec et Lévis, $5.00 par année ; $2.50 pour six mois ou $1.25 pour trois mois ; $0.50 par mois.

Aux Etats-Unis, par malle, $6.00 par année ; $3.00 pour six mois ou $1.50 pour trois mois.

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel 02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES 50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

CLASSIFIEE
TOUTE AUTRE ANNONCE

Une insertion, 25 mots ou moins — 35 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — 02c. du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gras que le 6 pts — maximum 14 pts chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives moins 10%. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions moins —

Surcharge pour les annonces encadrées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12c. la ligne agate;
2 insertions consécutives : 10c. la ligne agate;
6 insertions consécutives; 09c. la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus 08c. la ligne.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 h. a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A Québec, vous pouvez donner vos annonces classées aux mêmes prix, et conditions qu'à nos bureaux, dans n'importe quelle succursale des magasins Joe Côté. Téléphone des tabagies J.-E. Gamère

Agents demandés

SALARIES: Défiez le chômage. Gagnez facilement $100. par semaine, c'est possible. Chez-vous durant loisirs. Aucun risque. Informations gratuites. Hâtez-vous. Ecrivez PAUL SALACROULX ENRG. 3808, STE-EMILIE, MONTREAL 30, LISEZ-VOUS L'ANGLAIS.
63637—23/8 (26 fs) 6.

Argent à prêter

CREDI FONCIER FRANCO CANADIEN
PRET à 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction à Quebec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance au choix de l'emprunteur. S'adresser : 72, COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC. Téléphone: 4-2468.
63662—22/8 (1 ms) 15.

Articles de ménage

OCCASION EXCEPTIONNELLE
SECRETAIRE flat top. Bibliothèque à sections. Chaises tournantes de bureaux. Sets de chambre. Sets de cuisine. Lampes de table. Cendriers. Foyer en plastique. Balançoires de parterre, Bassinette, Pharmacie, fauteuil, etc. Une visite vous conviendra.
Les Enchères Marceau, Enreg.
12, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 2-12..
63586—21/8 (26 fs) 18.

CHESTERFIELD set de chambre, outils, moteur, valise, chaise de barbiers, bureau, rouleaux de tordeurs, radio. Essayez notre spécial dans le linge usagé. 1 robe, 1 slip, 1 morceau à défaire, $1.25. 1 blouse, 1 veste, 1 chemise, $1.50. S'adresser: V. DRAPEAU, 44, STE-THERESE. TEL.: 4-0194.
63405 15/8 (26 fs) 18

A VENDRE: Rouleaux de tordeurs pour toutes marques de laveuses. QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES ENR, 393, BLVD. CHAREST, QUEBEC. Tél.: 2-2724.
63252—10/8 (v.l.mer. 8/10) 18 jno.

ACHETONS — VENDONS — ECHANGEONS — meubles et lingerie de toutes sortes. Allons à domicile et payons plus haut prix. L. DROLET, 983, rue ST-VALLIER. TEL.: 2-0380.
63689—23/8 (26 fs) 18.

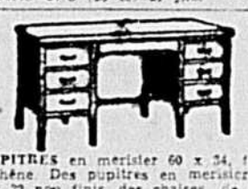
AUBAINE. — Set chambre, cuisine, glacière, poêles, studios machine à coudre, chesterfields, à sacrifier pour balance de compte. LES OCCASIONS & ECHANGES DE MEUBLES ENR., 129, CARON, QUEBEC. TEL.: 6520.
64122—5/9 (26 fs) 16.

PATATES et BLEUETS
Oeufs, pommes
GROS ET DETAIL
Marché St-Pierre, Tél.: 4-0387
EUGENE CHABOT
63603—29/8 (1. mer. v. au 17/10) 21

REPARATIONS DE MACHINES à coudre de tous genres. Téléphonez chez W. BESSETTE ENR. 803 RUE ST-VALLIER, QUEBEC. TEL.: 3-0011.
62718-21-7 (s. j. v. au 20-9) 18

A vendre divers

SUCRE!! SUCRE!!
ACHETEZ "SUCRINE" Substitut idéal Economique, délicieux. Convient tous usages; gâteaux, desserts, liquides, confitures. MODE D'EMPLOI, français, anglais. Emballage soigné garanti. Prix Malle payée (Bouteille 2 oz. vaut 20 lbs sucre 0.50) (Bouteille 16 oz vaut 160 lbs sucre $3.00) Commandez avec don Mandat, à "BONS PRODUITS ENR 154, DE LA SALLE, Québec.
63975—27/8 (26 fs) 21 jno.



PUPITRES en merisier 60 x 34, finis chêne. Des pupitres en merisier 50 x 32 non finis, des chaises de bureau, etc. Livraison immédiate. BOIVIN ET LEVASSEUR ENR. 99, Côte d'Abraham, Québec. TEL.: 2-1771.
63260-9-8 (26 fs) 21

PALETOTS DE CHAT
QUELQUES paletots usagés en chat sauvage, gr 42-44 en bon ordre. Aussi peau de carriole en buffalo, musk ox et ours. S'adresser : M. GILBERT, 48, ST-VALLIER, Québec.
64196—7/9 (2 fs) 21.

200 ROBES .25
COULEURS et GRANDEURS assorties condition parfaite, prix spécial en gros. Stock considérable en lingerie neuve, usagée, chaussures, valises, prélarts, coupons. Catalogue 1945 gratis. MAGASIN d'Occasions GENERALES ENR., 1195, ST-VALLIER, QUEBEC.
63455—23/8 (26 fs) 21.

Accordage et réparation

NOUS NOUS SPECIALISONS dans l'accordage et réparation de pianos de toutes marques. Travail fait par experts et portant une garantie. Satisfaction assurée. C. ROBITAILLE, INC. 320, ST-JOSEPH. Tél.: 8167.
63910—29/8 (26 fs) 3A.

Accordeurs de pianos

JE SUIS le seul "Marcoux" accordeur de pianos. Méfiez-vous des fausses représentations. M. J.-C. MARCOUX, marchand professeur de musique, EXPERT ACCORDEUR de pianos, 609, rue St-Vallier. TEL.: 3775.
63043—18/8 (104 fs) 4

Agents demandés

GRANDE ORGANISATION de ventes à une vacance pour voyageur agressif, visitant déjà les principaux grossistes, magasins à rayons, bijouteries ou magasins de cadeaux, dans Québec, district Lac St-Jean, comté de Beauce, Cantons de l'Est, etc. Seul un homme d'expérience sera considéré. Donnez tous les détails, expérience, territoire couvert, etc., en écrivant à CASIER: 838, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64185—6/9 (3 fs) 6.

A vendre divers

FOURNAISE "MOGUL" numéro 7 à vendre en bonne condition. S'adresser : EMILIEN BEDARD, chez C. ROBITAILLE, INC. 320, rue ST-JOSEPH. Québec. Tél.: 8167.
63523—18/8 (26 fs) 21.

Accessoires électriques

VENTE ET REPARATION de radios, réfrigérateur, laveuses, balayeuses, poêles et fers électriques, 15 années d'expérience. Ouvrage garanti. Prix modéré.
Fiset & Masson Enr.
286, RUE ST-JOSEPH (édifice Villeneuve), tél.: 6833; rés.: 3-3374.
63944—29/8 (26 fs) 21.

Achetons Vendons

ACHETONS VETEMENTS USAGES habits, robes lingerie chaussures etc. Payons plus haut prix. TELEPHONEZ AU MAGASIN DE LINGERIE USAGEE, 1D, STE-THERESE. TEL.: 4-0017.
63226—21/7 (52 fs) 21.

CHAISES INVALIDES. — Carrosses d'enfants bassinettes, set à déjeuner divans 3 morc. garde-robes bureau et commodes en bois blanc, mobilier de chambre à coucher, meubles d'occasions toutes sortes. ACHETONS, ECHANGEONS meubles antiques, etc. L.-J.-A. DEMERS ET CIE, 183, DE LA COURONNE, Québec. TEL.: 2-2685.
63585—21/8 (26 fs) 21.

COFFRE-FORTS, nouveaux, intérieurs 23 x 15 x 14", Combinaisons avec autre fermoir de sûreté. Intérieur en métal, livraison immédiate. Prix $143.75. Ecrire CASIER 835, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64144—5/9 (3 fs) 21.

Brûleur à l'huile Lepage

AUTRES marques — A.B.C. — Carlton — Bland — Victor. Bases en chrome ou fonte. Livraison sans délai aux meilleurs prix du marché. Agents demandés en dehors de la ville. Tél.: 2-2207. S'adresser: M. C. H. LEPAGE, 72, Avenue Jacques-Cartier, Limoilou, Québec.
63574—18/8 (26 fs) 21.

AMEUBLEMENT à vendre, set chesterfield, foyer artificiel, 2 lits jumeaux finis acajou avec matelas Beauty-Rist, 3 prélarts, gros poêle à gaz, porte-musique acajou. S'adresser 70, BLVD VALLEE, tél.: 4-3744. Tout doit être vendu dès 3 jours.
64189—6/9 (3 fs) 21.

Avis divers

ACHETONS vieux cadres et encadrements de tous genres, ainsi que gravures, aussi restauration de vieux cadres à la moderne. Prix raisonnable. S'adresser: Ad. GRENIER, 72, 3ème Rue. TEL.: 7870.
64069-1-9 (6 fs) 23

Bicycles

SONNETTES chromées, pédales de caoutchouc poignées chromées, dynamos et gardes chaînes chromés. Poignées de caoutchouc tubes, corps de bicycles au complet. Pièces de toutes sortes. Carrosses de bébé Escompte spécial aux marchands. S'adresser : R. COTTON, 60, RUE DE MONTMORENCY, St-Sacrement, Québec.
63735—24/8 (1 ms) 28.

Bois, Charbon, Huile

COURS A BOIS LAVIOLETTE.—Bois de toutes sortes, scié fendu livraison dans toute la ville. Prix modéré. Tél.: 3-0886, 51, rue LAVIOLETTE. V. PARENT, prop.
63697—24/8 (v. s. mer. 20/10) 29.

A.-B. FORTIN, marchand de bois avise sa clientèle et le public qu'il est maintenant à 945, RUE ST-VALLIER. Bois de toutes sortes. Prix modéré. TEL.: 9481.
63768—27/8 (26 fs) 29.

Bois de construction

BILODEAU & DORE ENR.
MERISIER à plancher — BCFir ou Blanche. Moulures, Pin, Bardeaux. Veneer BCFir, de merisier et de Frêne Porte d'intérieur, a Megantic Board - Kenmore Board - Papier Scutan. Epinette préparée ou brute de toutes dimensions, etc. S'adresser : 280, rue St-Paul, Québec. TEL.: 2-5035.
4103—4/9 (1 ms.) 30.

AUGER & AUGER
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. C. Fir, Epinette Pin blanc, Pin de la Colombie, bois à plancher moulures portes bois brut ou préparé. Bardeaux d'asphalte bardeaux d'amiante papiers à couverture finition de cuisine et chambre de bain planche isolante (Ten-Test). Demandez des catalogues Il nous fera plaisir de vous coter nos tout meilleurs prix sur demande. AUGER & AUGER, 48, ave INDUSTRIELLE. TEL.: 2-6891.
63912—30/8 (1 mer. v. au 27/10 30.

Chambres à louer

Jeunes filles attention
CHAMBRES. Prix modiques accommodation moderne, hôtellerie recommandée "AU BON GITE" 110, Rue du Pont, près St-Joseph.
63773—27/8 (26 fs) 44.

CHAMBRES A LOUER, eau chaude, téléphone, étudiant si possible. S'adresser: Mme Aubé, 6, Avenue Moncton, app. 1, Québec.
64140—5/9 (3 fs) 44.

Chevaux à vendre

UN CHEVAL à vendre. Pesant 1500 lbs. vigoureux. S'adresser : M. OMER HAMEL, Ancienne-Lorette, Québec. TEL.: 2-8823.
64221—7/9 (2 fs) 35.

Chirurgiens — Dentistes

DR LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary Boston, Anesthésie au gaz. Fermé les mardis et jeudi soir, 207, 3e AVENUE, Québec. Tél.: 4-3312. Rés. 2-4935.
63909—29/8 (26 fs) 57.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $3.00 par mois ou 3 mois pour $7.50. GERARD MARTINEAU, 93, ST-PIERRE, Québec. TEL.: 2-2890.
63863—22/8 (1 ms) 60.

CLEMENT & CLEMENT Limitée agents exclusifs de la compagnie Underwood, 104, côte de la MONTAGNE. Tél.: 2-1422. Location de clavigraphes Underwood $3.00 par mois ou $7.50 par 3 mois. Réparation et vente de clavigraphes de toutes marques, aussi rubans papier carbone et fournitures de bureau.
64031—1/9 (1 ms.) 60.

Commerce

ON DEMANDE à acheter tannerie en opération. Parlera seul, strictement. Donner détails de l'installation. Ecrire à CASIER 840, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64203—7/9 (6 fs) 64.

Commerce à vendre

MOULIN à scie à vendre, comprenant grande scie, ledger, boteur, machine à bardeaux, mue d'un pouvoir vapeur de 60 forces. Production de 700 à 800 mille pieds de bois, sciage par année. Le tout en parfaites conditions dans un village, un arpent des chars. Pour plus amples renseignements, Ecrire: CASIER 842, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64212—7/9 (3 fs) 66.

Commerce demandé

COMMERCES DEMANDES dans Québec et Trois-Rivières. Tous les jours nous avons de nombreuses demandes pour commerces de restaurants, hôtels, tavernes, petites industries, etc. S'adresser
Paul-G. DUSSAULT
Chambre 313, 251, rue ST-JOSEPH, Québec. Tél.: 3-7595. Rép. Trois-Rivières, 501, DES VOLONTAIRES. Tél.: 3-0033-J.
63292—10-8 (26 fs) 66A.

Cordonniers

OMER BLOUIN ENREG
SPECIALITE EN BOTTES, 293, rue St-Paul, en face de la gare Ste-Anne à Québec. Grand assortiment de bottes de chasse. Aussi bottes faites à la main pour flotteurs de billots.
tél. : 2-4588
Cuir garanti à l'épreuve de l'eau.



63000—15/8 au 15/9 67

Déménagements

DEMENAGEMENT
LOCAL ET LONGUE distance. — Pianos, sofas frigidaire emballage, storage, assurance. QUEBEC GENERAL TRANSPORT, 454, ARAGO, tél.: 3-0760.
63911—29/8 (26 fs) 73.

Divers

VOYEZ la "VIE EN ROSE" en faisant partie de notre club Echange, distraction nouveaux amis. Renseignement Gratis "LA VIE EN ROSE" CASE 43, ST-ROCH Québec
63976—27/8 (26 fs) 75 jno.

SOUMISSION: La Commision Scolaire, Inverness, demande soumissions pour construction d'une école, 3 classes, suivant plan, devis No 42 du Département, Instruction Publique, du 10 août au 3 septembre 1945 S'adresser : M. RAYMOND BERGERON, sec.-très. Inverness, Co. Mégantic, P. Q.
63411—14/8 (26 fs) 75.

Divers

Huile parfumé no 40



PARFUM PUR D'ORIENT Exquis durable. Développe un attrait irrésistible. Bouteille 1 drachme $1.00 par malle port payé. Echantillon 0.25 Emballage discret garanti COMMANDEZ A LA PARFUMERIE IDEALE ENR Casier 1332, QUEBEC.
63446—18/8 au 17/9) 15 jno

COFFRE-FORT demandé, grandeur moyenne. S'adresser : M. PHILIPPE LETOURNEAU, marchand, St-Zacharie, Co. Dorchester, P. Q.
64201—7/9 (6 fs) 72.

Electriciens - Plombiers

JULES DION



97 - 99, MORIN, Québec. Travaux de plomberie Chauffage. Electricité exécutés par les ouvriers compétents à votre entière satisfaction Venez me consulter sans obligation. Assortiment complet de quincaillerie. Téléphone: 3-4184.
62574—25/7 (mer v. 1. 21/9) 80.

Elèves demandés

Institut Raymond
31 1-2, COTE STE-GENEVIEVE TEL.: 2-1360. ENSEIGNEMENT COMMERCIAL BILINGUE; Cours commercial abrégé: ANGLAIS, STENO-DACTYLO. Correspondance COURS CLASSIQUE. COURS PARTICULIERS. Filles et garçons séparément. MEMES COURS PAR CORRESPONDANCE.
63734—24/8 (1 ms) 81.

ECOLE LABROSSE
R.-J. LABROSSE, B.A. — Cours privés d'anglais jour soir. Diplôme anglais de pédagogie, Québec et Ontario 15 années d'expériences. IMMEUBLE MIGNER, 72, DE L'EGLISE, QUEBEC. Tél.: 3-3745 ou 4-6304.
63664—22/8 (26 fs) 81.

ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE. Apprenez facilement l'anglais chez vous. Fameuse Methode "I.C.I." PLUS RAPIDE ET MEILLEURE, connue au Canada et aux Etats-Unis. Satisfaction GARANTIE ou ARGENT REMIS. Diplôme. Demandez renseignements aujourd'hui. INSTITUT COMMERCIAL ENRG. CASE, 788, HAUTE VILLE, QUEBEC.
64042—6/9 (26 fs) 81.

Entrepreneurs



TEL.: 5244
Excavation de résidences privées — Minage — Construction de chemins — Creusage de tranchées — Location de tracteurs avec "Dull Dozer", compresseurs, etc.



15/8 (mer. v. 1. au 12/10)

Entrepreneurs

LEO GARON
ENTREPRENEUR
SPECIALISTE: Tout ouvrage en béton solages caves, trottoirs escaliers paliers etc. Finition de cuisines garde-manger armoires décorations constructions et réparations Demander toujours ma soumission Entière satisfaction S'adresser: 434 rue Vitré Québec, Tél.: 4-2626.
62279—14/7 (s.j.v. au 13/9) 86.

Femmes, filles demandées

GARDES MALADES, graduées, demandées à l'Hôpital Richelieu de Sorel. S'adresser DR C. ROBERT FISET, 89, RUE PRINCE SOREL. TEL.: 2371.
63669—22/8 (12 fs) 90.

GARDES-MALADES demandées. Bonnes références. S'adresser : Hôpital Général, Soeurs Grises de la Croix, 43, rue Bruyère, Ottawa, Ont.
64181—6/9 (3 fs) 90.

AVON. — Représentantes vendeuses demandées, pour la ville de Québec écrire CASIER 839 L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64191—6/9 (6 fs) 90.

Service domestique

CUISINIERE D'EXPERIENCE, entre 30 et 50 ans, devra aller un peu l'anglais. Devra s'occuper des soins du ménage. Deux adultes et deux enfants. Bon salaire. Nourrie et logée dans chambre privée. Devra passer l'été à la campagne. S'adresser au BUREAU DU SERVICE SELECTIF NATIONAL, le plus rapproché.

SERVICE DOMESUIQUE
SERVICE domestique pour ouvrage général, un peu de cuisine, Canadienne de préférence entre 25 et 35 ans. Deux adultes et 2 enfants, dans maison de 5 pièces. Très bon salaire. Nourrie, logée dans chambre privée. Position permanente, uniformes fournis. S'adresser au BUREAU DU SERVICE SELECTIF NATIONAL, le plus rapproché.

Hommes demandés

HOMMES: la guerre est finie mais pensez à l'avenir, apprenez métier à bon marché. Demandez prospectus "Gratis". Ecole soudure, machiniste "Meloche", licencièe gouvernement provincial, 2, 4e RUE, QUEBEC.
63883—27/8 (26 fs) 105.

ON DEMANDE un homme comme gérant de l'épicerie de la Cooperative de La Tuque. Ecrire donnant expérience et références à M. EUCHARISTE LAVOIE, sec. La Coopérative de La Tuque, C.P. 305.
63865—28/8 (12 fs) 105.

Hôtels -- Voyageurs

CHAMBRES MODERNES ET PENSION — Salles pour repas de famille noces, reunions, etc. "VATEL" HOTEL LAURENTIDES CHARLESBOURG TEL. : 4-3721 (Autobus pour Québec à la porte à tous les quarts d'heure).
63969—25/8 (26 fs) 106 jno.

Venez passer les derniers beaux jours de l'été au
LAC-ST-JOSEPH
Manoir des bouleaux
Chambres avec eau courante et tout le confort moderne. Le manoir sera ouvert tout le mois d'eseptembre.
Adressez-vous par lettre au Manoir ou par téléphone No 610 sonnez 3
64190—6/9 (6 fs) 108.

Instituteurs, Institutrices

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées. Salaire $600.00 par année. S'adresser : M. RAYMOND LANGLOIS, sec.-très. Cléricy, Co. Rouyn-Noranda, Qué.
64126—5/9 (3 fs) 112.

INSTITUTRICES DEMANDEES. S'adresser à JEAN KURELLO, Lac Castagnier, Abitibi, Qué.
64206—7/9 (2 fs) 113.

INSTITUTRICE bilingue pouvant prendre la direction d'une école de la première à la neuvième année, dans un nouveau district sur la rive nord en bas de Québec, avec service de transport à l'année à la ville. Bon salaire et conditions de vie excellentes. Bien vouloir spécifier dès votre première lettre, votre expérience et le dernier endroit ou vous avez été employée. Ecrire à CASIER 845, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64228—7/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICES demandées pour enseigner dans la Municipalité Scolaire St-Nicolas (paroisse) au salaire qui sera fixé par le jugement que rendra le Comité d'arbitrage. S'adresser : M. JEAN-MARIE DESROCHERS, sec.-très.
64233—7/9 (6 fs) 113.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE ST-GERARD, Co. Wolfe, demande une institutrice diplômée pour école de rang à 3 milles du village. 15 élèves, salaire $600. S'adresser: HIPPOLYTE LUSSIER, sec.-très. ST-GERARD Co. DE WOLFE, P.Q.
64045—1/9 (10 fs) 113.

PROFESSEUR DIPLOME d'école normale, demandé pour le village Ste-Hedwige. On paie d'après les années d'enseignement. S'adresser au secrétaire, trésorier de la Commission scolaire de Ste-Hewige de Roberval, Co. Roberval.
64121—5/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICE DIPLOMEE demandée, pour école de 3 milles d'Amos, sur route régionale. Autobus passe tous les jours, moyens de transport faciles. S'adresser: M. Ferdinand Gervais, sec.-très. Municipalité Scolaire Dollard, Amos, P. Q.
64119—5/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICE demandée pour école No. 2 McCrea, certificat 1ère ou 2e année, salaire $1,100. à $1200. S'adresser à Mme Annie Sigouin, sec. R.C. S.S. No. 2 McCrea, Opasatika, Ontario.
64182—6/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICE demandée possédant diplôme, devra fournir référence. Salaire fixé par le tribunal d'arbitrage pour école 4 milles du village. S'adresser au sec.: M. Georges Dancause, Isle aux Grues, Co. Montmagny, P. Q.
64163—6/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICES DEMANDEES à St-Georges de Windsor, Co. Richmond. Classes de 7-14 et 22 élèves. Salaire $600. Toutes nos classes sont pourvues d'un logement. S'adresser à M. JEAN-B. LEPINE, sec.-très.
64165—6/9 (3 fs) 113.

LA COMMISSION SCOLAIRE St-François-de-Sales, demande 3 institutrices diplomées ou non. Diplômées avec certificat de 9e année salaire $600.00 par année, et $500.00 pour les non diplômées. S'adresser : M. P.-E. LACASSE, sec.-très. Destor, Co. Abitibi-Ouest, P. Q.
64175—6/9 (12 fs) 113.

Lingerie de seconde main

MAGASIN ARTICLE NECESSAIRE
1714, DE MAZENOD, Québec. Marchands, vendeurs, Attention! Nouveau spécial. Lingerie neuve, usagée. Demandez catalogue 1945, gratis. Habillez votre famille 300 robes à 0.25. 50 pardessus d'hommes $1.00, etc.
63499—16/8 (26 fs) 117.

Entrepreneurs

LEO GARON
ENTREPRENEUR
SPECIALISTE: Tout ouvrage en béton solages caves, trottoirs escaliers paliers etc. Finition de cuisines garde-manger armoires décorations constructions et réparations Demander toujours ma soumission Entière satisfaction S'adresser: 434 rue Vitré Québec, Tél.: 4-2626.
62279—14/7 (s.j.v. au 13/9) 86.

Femmes, filles demandées

GARDES MALADES, graduées, demandées à l'Hôpital Richelieu de Sorel. S'adresser DR C. ROBERT FISET, 89, RUE PRINCE SOREL. TEL.: 2371.
63669—22/8 (12 fs) 90.

GARDES-MALADES demandées. Bonnes références. S'adresser : Hôpital Général, Soeurs Grises de la Croix, 43, rue Bruyère, Ottawa, Ont.
64181—6/9 (3 fs) 90.

AVON. — Représentantes vendeuses demandées, pour la ville de Québec écrire CASIER 839 L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64191—6/9 (6 fs) 90.

Service domestique

CUISINIERE D'EXPERIENCE, entre 30 et 50 ans, devra aller un peu l'anglais. Devra s'occuper des soins du ménage. Deux adultes et deux enfants. Bon salaire. Nourrie et logée dans chambre privée. Devra passer l'été à la campagne. S'adresser au BUREAU DU SERVICE SELECTIF NATIONAL, le plus rapproché.

SERVICE DOMESUIQUE
SERVICE domestique pour ouvrage général, un peu de cuisine, Canadienne de préférence entre 25 et 35 ans. Deux adultes et 2 enfants, dans maison de 5 pièces. Très bon salaire. Nourrie, logée dans chambre privée. Position permanente, uniformes fournis. S'adresser au BUREAU DU SERVICE SELECTIF NATIONAL, le plus rapproché.

Hommes demandés

HOMMES: la guerre est finie mais pensez à l'avenir, apprenez métier à bon marché. Demandez prospectus "Gratis". Ecole soudure, machiniste "Meloche", licencièe gouvernement provincial, 2, 4e RUE, QUEBEC.
63883—27/8 (26 fs) 105.

ON DEMANDE un homme comme gérant de l'épicerie de la Cooperative de La Tuque. Ecrire donnant expérience et références à M. EUCHARISTE LAVOIE, sec. La Coopérative de La Tuque, C.P. 305.
63865—28/8 (12 fs) 105.

Hôtels -- Voyageurs

CHAMBRES MODERNES ET PENSION — Salles pour repas de famille noces, reunions, etc. "VATEL" HOTEL LAURENTIDES CHARLESBOURG TEL. : 4-3721 (Autobus pour Québec à la porte à tous les quarts d'heure).
63969—25/8 (26 fs) 106 jno.

Venez passer les derniers beaux jours de l'été au
LAC-ST-JOSEPH
Manoir des bouleaux
Chambres avec eau courante et tout le confort moderne. Le manoir sera ouvert tout le mois d'eseptembre.
Adressez-vous par lettre au Manoir ou par téléphone No 610 sonnez 3
64190—6/9 (6 fs) 108.

Instituteurs, Institutrices

INSTITUTRICES DIPLOMEES demandées. Salaire $600.00 par année. S'adresser : M. RAYMOND LANGLOIS, sec.-très. Cléricy, Co. Rouyn-Noranda, Qué.
64126—5/9 (3 fs) 112.

INSTITUTRICES DEMANDEES. S'adresser à JEAN KURELLO, Lac Castagnier, Abitibi, Qué.
64206—7/9 (2 fs) 113.

INSTITUTRICE bilingue pouvant prendre la direction d'une école de la première à la neuvième année, dans un nouveau district sur la rive nord en bas de Québec, avec service de transport à l'année à la ville. Bon salaire et conditions de vie excellentes. Bien vouloir spécifier dès votre première lettre, votre expérience et le dernier endroit ou vous avez été employée. Ecrire à CASIER 845, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64228—7/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICES demandées pour enseigner dans la Municipalité Scolaire St-Nicolas (paroisse) au salaire qui sera fixé par le jugement que rendra le Comité d'arbitrage. S'adresser : M. JEAN-MARIE DESROCHERS, sec.-très.
64233—7/9 (6 fs) 113.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE ST-GERARD, Co. Wolfe, demande une institutrice diplômée pour école de rang à 3 milles du village. 15 élèves, salaire $600. S'adresser: HIPPOLYTE LUSSIER, sec.-très. ST-GERARD Co. DE WOLFE, P.Q.
64045—1/9 (10 fs) 113.

PROFESSEUR DIPLOME d'école normale, demandé pour le village Ste-Hedwige. On paie d'après les années d'enseignement. S'adresser au secrétaire, trésorier de la Commission scolaire de Ste-Hewige de Roberval, Co. Roberval.
64121—5/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICE DIPLOMEE demandée, pour école de 3 milles d'Amos, sur route régionale. Autobus passe tous les jours, moyens de transport faciles. S'adresser: M. Ferdinand Gervais, sec.-très. Municipalité Scolaire Dollard, Amos, P. Q.
64119—5/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICE demandée pour école No. 2 McCrea, certificat 1ère ou 2e année, salaire $1,100. à $1200. S'adresser à Mme Annie Sigouin, sec. R.C. S.S. No. 2 McCrea, Opasatika, Ontario.
64182—6/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICE demandée possédant diplôme, devra fournir référence. Salaire fixé par le tribunal d'arbitrage pour école 4 milles du village. S'adresser au sec.: M. Georges Dancause, Isle aux Grues, Co. Montmagny, P. Q.
64163—6/9 (3 fs) 113.

INSTITUTRICES DEMANDEES à St-Georges de Windsor, Co. Richmond. Classes de 7-14 et 22 élèves. Salaire $600. Toutes nos classes sont pourvues d'un logement. S'adresser à M. JEAN-B. LEPINE, sec.-très.
64165—6/9 (3 fs) 113.

LA COMMISSION SCOLAIRE St-François-de-Sales, demande 3 institutrices diplomées ou non. Diplômées avec certificat de 9e année salaire $600.00 par année, et $500.00 pour les non diplômées. S'adresser : M. P.-E. LACASSE, sec.-très. Destor, Co. Abitibi-Ouest, P. Q.
64175—6/9 (12 fs) 113.

Lingerie de seconde main

MAGASIN ARTICLE NECESSAIRE
1714, DE MAZENOD, Québec. Marchands, vendeurs, Attention! Nouveau spécial. Lingerie neuve, usagée. Demandez catalogue 1945, gratis. Habillez votre famille 300 robes à 0.25. 50 pardessus d'hommes $1.00, etc.
63499—16/8 (26 fs) 117.

Salons de coiffures

SALON LAROSE — Spécialité: Permanent Cold Wave, grand spécial permanent huile française de $10.00 pour $3.50. Nous spécialisons dans le teinture. Coiffures tous genres. Mme S. PERRON-LETOURNEAU prop. 1, rue ST-JEAN. TEL.: 8021.
63259-9-8 (26 fs) S C

SPECIAL PERMANENT $15.00 pour $1.50 garanti pour 12 mois, machine moderne avec ou sans fils Spécialité: teinture. Salon LELY, Enrg. prop. Mme R. PERRON-JACQUES 60 1-2, rue St-Joseph. TEL.: 9370.
63769—25/8 (26 fs) S.C.

Lingerie

CATALOGUE GRATIS
Si vous désirez habiller toute une famille pour le prix d'un seul, demandez notre CATALOGUE avec nos conditions.
MAGASIN DE LINGERIE USAGEE
Gros et détail
1D, STE-THERESE, Québec
TEL. : 4-0017.
62766-3-3 (52 fs) 117

Local à louer

M. LOUIS DUVAL, marchand, Deniau, Co. l'Islet, désire louer un local 20 x 100, chauffé pour boutique à bois près de la ville.
64037-1-9 (6 fs) 117R

Logements à louer

LOGEMENTS A LOUER, 3 appartements. Service d'autobus à l'année. Ecrire CASIER 834, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64131—5/9 (3 fs) 118.

Logements demandés

LOGEMENT A ECHANGER pour le mois de mai. Grand logement 6 chambres plus chambre de bain avec chauffage central. Cave finie. Paroisse St-Esprit, pour un logement de 5 chambres plus chambre de bain, un 2e étage de préférence et dans St-Esprit ou St-Fidèle. TEL.: 3-0953.
64128—3/9 (3 fs) 119.

PETIT LOGEMENT DEMANDE, 3 ou 4 pièces. Dans Notre-Dame-du-Chemin ou Sts-Martyrs, pour adultes TEL.: 3-2613.
64236—7/9 (2 fs) 119.

Machinerie

MECANISME de précision. Réparations générales. Laveuses, fers à repasser, grille-pain, balayeuses, moteurs électriques. Soudure oxygène etc. MAURICE MARCOUX, 45 rue Vitré, Québec. TEL.: 4-4767.
63515—18/8 (26 fs) 120.

POMPEUSE BEATH neuve, pour Ford Dodge, Fargo Chevrolet, Maple Leaf et International. 12 pieds de support S'ADRESSER: 33, 8ième AVENUE LIMOILOU. TEL.: 8339.
64139—4/9 (1 ms) 120 jno.

Maisons à vendre

HAUTE-VILLE maison 3 logements. Un de 4 pièces libre pour l'acheteur. Construction brique. A sacrifier cause départ. RAYMOND BELANGER, 335, Blvd CHAREST, QUEBEC. TEL.: 2-3332.
62968—29/8 (26 fs) 127.

SILLERY, occupation immédiate, magnifique propriété, 7 pièces plus chambre bain, grand terrain, etc. S'adresser à L.-P.-R. THIBODEAU, 323, BLVD. CHAREST, Québec. TEL.: 3-5322 ou 4-2316.
63860—23/8 (26 fs) 127.

ST-FRANCOIS d'Assise, pour occupation immédiate, maison seule, 8 pièces plus chambre bain, chauffage central grand terrain, etc. Conditions très avantageuses. L.-P.-R. THIBODEAU, 323, Blvd CHAREST, tel.: 3-5322-4-2316.
63860—23/8 (26 fs) 127.

ST-ROCH, quartier des affaires, maison de 4 logements, revenu net environ 8%, en très bon état. S'adresser: RAYMOND

AUTOMOBILES

● ACCESSOIRES,
● VENTE
● ETC.
● REPARATIONS
● GARAGES--SERVICE

Accesoires d'Autos

PARTIES D'AUTOMOBILE, neuves et usagées de toutes marques Achetons chars usagés accidentés et scraps LUDGER FERLAND 105, 1ère AVENUE. TEL.: 4-2920.
62639 31/7 (6 ms) A.A



VITRES D'AUTO Gros, detail Verre sécurité plate et cristal. Assortiment complet pièces neuves et usagées pour autos et camions. Prix modérés DORCHESTER AUTO PARTS, 297, Dorchester, QUEBEC. Tél.: 2-2858
63226—13/8 (56 fs) A.A. ino.

Autos à vendre

PAUL MAHEUX
Acheteur & vendeur
CHARS USAGES DE TOUTES MARQUES
597, boulevard CHAREST
Tél. : 3-4167
63641—28/8 (26 fs) A.V.

CHAR DE COURSE, français marque "BUGATTY". Aussi camion Fargo 2 tonnes, 1939. S'adresser PAUL MAHEUX, 597, BLVD CHAREST, TEL.: 3-4167.
64030-1-9 (6 fs) A.V.

PLYMOUTH STATION Wagon 1941, Dodge Sedan 1930, Mercury Sedan 1940, Graham Paige Sedan 1933, Packard coupé convertible 1936. Hoists hydrauliques neufs, usagés. GIROUX MOTORS SALES, Ltée, 686 AVE ROYALE, BEAUPORT-EST, Co. de Québec. TEL.: 4-1246.
64028—1/9 (26 fs) A.V.

OLSMOBILE coupé, opéra de luxe 1940, à vendre ou à échanger. Très bonnes conditions, avec pneus neufs. S'adresser par téléphone: 9593.
64297—7/9 (2 fs) A.V.

Soudure

SOUDURE ELECTRIQUE OXYGENE
NETTOYAGE ET CONFECTION de radiateurs. Réparations de châssis de camions. Fabrication de réservoirs. J.-E. AUDET 35, 1ère AVENUE, LIMOILOU, Québec.
63654—25/8 (s. l. v. au 22/10) 200.

Camions à vendre

MACHINERIE A VENDRE
1—Tracteur TD-14 International avec Angle Dozer.
1—Tracteur TA-40 avec Angle-Dozer
1—Grader McCormick Deering
1—Compresseur Ingersoll Rand 105 p.s. cubes.
1—Moteur stationnaire Atlas Polar 120 forces.
1—Générateur, U.S.L., 1500 Watts 126 Volts, 12 1-2 Amps
GIROUX MOTOR SALES Ltd.
666, avenue Royale, Beauport-Est, Co. Québec. TEL.: 4-1246.
63913—30/8 (26 fs) C.V.

Huile à moteur

1 GALLON .99
HUILE A MOTEUR en canistre d'un gallon, 0.99. Aussi huile 100% pure Pennsylvanie en boîte d'une pinte SILVER OIL REG'D, 39, STE-THERESE. TEL.: 4-0169.
64160—6/9 (26 fs) H.M.

Motocyclettes

MOTOCYCLETTE, 24 Harley Davidson, 4 Indians, 1 Motor Master, 1 Norton. S'adresser: RODRIGUE OSTIGUY, 181, rue Du Pont. Tél.: 2-6577.
63516—20/8 (26 fs) A.L.

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER, radiateurs réparés nettoyés ou refaits à neuf. Soudure autogène, 118, DE L'EGLISE, QUEBEC. TEL.: 2-2876.
63522—18/8 (26 fs) R.R.



RESSEMBLAGE ET REPARATIONS DE PNEUS Travail garanti. Pneus neufs à vendre. VULCANISATION DE QUEBEC ENR., 415, BOULEVARD CHAREST, Québec. Tél.: 2-1524
63218-9-8 (1 f. mar. au 6-10) R.R.

:-: Achetons :-:
chez les Nôtres

On demande à acheter

NOUS SOMMES ACHETEURS de boîtes de fantaisie qui ont servi aux sels de toilette en ivoire ou métal et qui sont encore propres. S'adresser PHARMACIE COUTURE, 51, rue ST-JOSEPH, QUEBEC.
63518—20/8 (26 fs) 153 ino.

SACS VIDES demandés, à acheter, meilleur prix payé. Aussi guenilles, crin, métaux, etc. QUEBEC SACK SUPPLY, 98, Mgr GAUVREAU, TEL.: 3-4553.
63423—18/8 (26 fs) 155.

ON DEMANDE A ACHETER un hôtel, à la campagne ou cabine avec station de gazoline. Payera comptant. Ecrire à CASIER 844, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64218—7/9 (6 fs) 155.

On demande à louer

ON DEMANDE, pour couple demeurant en permanence à Québec, appartement 4-5 pièces ou petite maison. Haute-Ville. Pourrions échanger pour appartement de 3 pièces dans gros édifice à appartement de la Grande-Allée. Ecrire CASIER: 837, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64173—6/9 (3 fs) 156.

Pianos à vendre

J'AI LES PLUS beaux et les meilleurs pianos neufs et usagés. Venez les voir. J.-C. MARCOUX, marchand professeur de musique, EXPERT ACCORDEUR de pianos, 609, 1re VALLIER. TEL.: 9775.
63956—30/8 (26 fs) 165.

Poêles à vendre

POELE EMAILLE, ivoire et vert, à l'état de neuf. S'adresser: 164, rue DORCHESTER. TEL.: 3-4502.
64178—6/9 (6 fs) 169.

POELES ELECTRIQUES sur table, 2 ronds, avec "switch" de contrôle, de 3-3 ou 4 chaleurs. S'adresser 530, 1e Avenue, Limoilou. Tél.: 3-5145.
64192—6/9 (4 fs) 169

Positions demandées

PROFESSEUR DIPLOME offre ses services. Ecrire à CASIER 843, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64205—7/9 (2 fs) 170.

Poussins — Poulets

LE COUVOIR BRAY, a en main une quantité très limitée de poussins lancés. Vos poussins d'automne Bray devraient être commandés maintenant. Agents: LA MAISON LANGEVIN, 146, DE LA COURONNE. TEL.: 3-0619.
64215—7/9 (1 fs) 173.

Radios à vendre

DEUX RADIOS A VENDRE; en parfaites conditions. Un "Stromberg Carlson" 8 lampes, cabinet, et l'autre "De Forest "Crosley" 5 lampes, modèle sur table. S'adresser par téléphone: 3-2850 ou 74, LAFAYETTE, 2e étage.
64224—7/9 (2 fs) 181.

Radios, réparation, vente

SERVICE DE RADIO GARANTI



Nous pouvons réparer n'importe quel appareil récepteur ou équipement radiophonique. Nous vendons et faisons le service des équipements pour communication intérieure dans églises, bureaux, usines, etc. Aussi, systèmes pour assemblées publiques. CARBRAY ELECTRONICS INDUSTRIES, II, RUE SAULT-AU-MATELOT, QUEBEC. TEL.: 3-5885.
64132—5/9 (—) 183.

Remèdes, médicaments

DOULEURS RHUMATISMALES
LA CAPTULE UNA soulage promptement et efficacement les douleurs rhumatismales. Essayez-la. En vente chez son fabricant le DOCTEUR ADJ. DECHENES, SHAWINIGAN FALLS, à $2.50 la boîte de 50 capsules.
63280—14/8 au 14/9) 186 ino.

Réparations diverses

KODAKS
REPARATION DE KODAKS, instruments de précision, montres, horloges, etc. Ouvrage et satisfaction garantis. J.-A. PAQUET, 44, SOUS LE FORT, QUEBEC. TEL. BUREAU: 3-6949, RESIDENCE: 2-3182.
63724—23/8 (26 fs) 190.

Sablage de planchers

LEOPOLD GAGNON, expert en SABLAGE sans poussière et FINITION sans vernis de plancher de bois dur au traitement "Simplex" 146, 2e RUE. Tél.: 4-1179.
63327—11/8 (j.v.s. au 11/10) 194.

Servantes demandées

SERVANTE demandée pour soin du ménage. Bon salaire. Deux enfants. S'adresser: Mme Couture, 27, rue Lavigueur, Québec.
64155—5/9 (6 fs) 198 ino.

SERVANTE DEMANDEE.—Fille de la campagne, propre honnête, pour famille de 2 personnes. Gros lavage en dehors. S'adresser: 282, RUE DE LA REINE, QUEBEC.
64031—1/9 6 fs) 198.

CUISINIERE
BONNE CUISINIERE demandée pour ouvrage permanent dans petite famille. Très bon salaire, jusqu'à $30.00 par mois, selon expérience. Bonnes conditions de logement. S'adresser à 94, Avenue de Salaberry. Tél.: 2-8676 ou Ecrire CASIER 833, L'ACTION CATHOLIQUE, QUE.
64130—5/9 (6 fs) 198.

BONNE d'enfant, avec références demandée immédiatement. Bons gages. S'adresser à 64, Chemin St-Louis. TEL.: 2-4530.
64127—5/9 (3 fs) 198.

BONNE pour ouvrage général et un peu de cuisine. S'adresser Mme Henri Gauvin, tél.: 8655.
64123—6/9 (6 fs) 198 ino.

ON DEMANDE 2 bonnes filles, une comme fille de chambre et l'autre comme cuisinière, ayant expérience pour service privé et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser: Mme Albert Bourget, 40, Avenue des Braves, Québec.
64117—5/9 (6 fs) 198.

ON DEMANDE une bonne, famille de 2 enfants. Position immédiate. S'adresser à MME WILLIE POWERS, 23, Avenue Bégin, Lévis. TEL.: 900.
64160—6/9 (3 fs)

SERVANTE DEMANDEE pour famille de 3 personnes. Bon salaire. Références exigées. S'adresser: 91, DES ERABLES, Québec. Tél.: 2-4214.
64209—7/9 (6 fs) 198.

SERVANTES DEMANDEES. Pour information s'adresser à 19, DE REPENTIGNY, Québec. TEL.: 3-1547.
64211—7/9 (3 fs) 198

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser: 34, rue d'ARTIGNY, Québec.
64172—7/8 (6 fs) 198.

SERVANTE générale, demandée avec références. S'adresser: 132, Avenue Murray, Québec.
64214—7/9 (2 fs) 198.

ON DEMANDE une bonne pour un couple sans enfant. S'adresser: 37, Avenue Cartier. Tél.: 9280.
64216—7/9 (1 fs) 198.

FILLES DE CHAMBRE sérieuse, propre et honnête. Pas de lavage, ni de cuisine. Plusieurs soirées et 2 après-midi, de libres, par semaine. S'adresser: 43, St-Ursule, Québec.
64217—7/9 (3 fs) 198.

ON DEMANDE trois filles de table et une cuisinière pour le restaurant "Chez Nick", 125 1-2, rue DALHOUSIE. Bon salaire. TEL.: 2-0141

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Références exigées. S'adresser: 26, AVENUE OAK, Sillery. TEL.: 4-3644.
64223—7/9 (2 fs) 198.

AIDE FAMILIALE — Personne pouvant fournir bonnes références demandée, comme aide, dans petite famille de 2 personnes. Bons gages. MARD, 190, Chemin St-Louis, Tél.: 5436.
64224—7/9 (2 fs) 198.

ON DEMANDE une cuisinière, pour famille de 2 personnes. Bon gage. S'adresser: 117, Grande-Allée, après 7 h. p.m.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général, sachant faire la cuisine, pour deux grandes personnes seulement. S'adresser à 115, 3e RUE, LIMOILOU, P. Q.
64233—7/9 (6 fs) 198.

FOURRURES
Achat,
Vente,
Réparations,
etc.
Voyez ces marchands

ULDERIC BEDARD
GRAND assortiment de fourrures martres de toutes sortes. Magnifique choix de renards argentés, croisés, etc., à des prix très intéressants. Fitch, vison, etc. Un acompte vous gardera un manteau pour l'automne. Manteaux seal, chat sauvage, caracul boléros.
244, RICHELIEU, Québec. Tél.: 3-4892
63322-25 -8 26 fs) 93

Manteaux de fourrures

MANTEAUX de haute qualité, dernière création. Opposum Américain, Seal Mouton Perse Rat Musqué. Prix défiant toute compétition, visible 9 h. a.m. à 6 h. p.m. MME VILLENEUVE, 10 McMAHON app. 21, Québec.: 4-2793.
63247—8/8 (1 ms) 93



TRAPPEUR ATTENTION: Secret pour capturer des renards aux pièges, l'automne ou l'hiver méthode garantie. S'adresser: LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE, Co. Kamouraska, P. Q.
63237—6-8-8-4 93.

168 de Mazenod
100 MANTEAUX de fourrure récent modèle à vendre à des prix très bas qui vous émerveilleront. Spécial de septembre Mouton de Perse, $200.00 HENRI DION, TEL.: 9102.
63653—21/8 (18 fs) 93.

N.- GEO. TURCOTTE
EXPERT EN FOURRURES; Mesdames, si vous désirez conserver votre chic et votre élégance assurez-vous mes services, soit pour la confection, réparation, et remodelage, 162, COTE D'ABRAHAM, Québec. Tél.: 4-1459.
64003—5/9 (mer. v. s. au 1/2) 93.

:-: Achetons :-:
chez les Nôtres

Teinturiers

P. FERLAND INC.
TEINTURIERS — NETTOYEURS EXPERTS — Notre passé est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" quand vous pouvez obtenir meilleur à prix raisonnable P. FERLAND, Inc., nettoyeur licencié "SANITONE" 133-137 rue DU PONT. Tél.: 4-3331
64019—4/9 (26 fs) 209.

TEINTURERIE MATHIEU, LTEE. Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon des produits de première qualité, 15, RUE ST-ALBERT QUEBEC. TEL.: 4-1600.
63521—18/8 (26 fs) 209.

TEINTURERIE DORCHESTER — Nettoyage du ton clair parfait. Procédé exclusif de stérilisation, 100 p. 100 efficace pour complets, pardessus, robes unies Teintures pour deuil 24 heures 120, rue DORCHESTER. Québec. TEL.: 4-2258.
63523—11/8 (26 fs) 209

PFEIFFER



Nettoyage à sec et buanderie
Nos 75 années d'expérience les méthodes les plus scientifiques, les plus modernes nous permettent d'offrir service et nettoyage à sec parfait. Prix populaires. Spécialités tapis, etc., 4 McMAHON, Québec. Tél.: 2-2071.
64023—1/9 1 ms.) 209.

Teinturiers

TEINTURERIE FRANCAISE INC. — Pressage nettoyage. Spécialité teinture de tous genres Département spécial pour commande de la campagne. 430, DE LA CANARDIERE, Dépôt 179, ST-JEAN. Téléphone: 4-4686
62870—27/7 (1 ms) 209.

Terrains demandés

TERRAIN.—Premier coin de rue, avenue Joffre, coin de ruelle, grandeur 25 pieds de front par 77 de profondeur. Prix $3,600.00. S'adresser: EMILE BROUSSEAU, 235, rue St-Jean, Québec. TEL.: 2-5768.
64091-1-9 (6 fs) 211

Terres demandées

ON DEMANDE à acheter, un terrain situé dans St-Sacrement ou ses alentours. S'adresser: L.-N. LABRECQUE, 91, 19e Rue Limoilou, P. Q. TEL.: 4-3380.
63512—17/8 j.v.s. au 13/10) 211

Terres à vendre

BELLE PROPRIETE, toute neuve, 3 étages, brique solide, 5 logements modernes, quelques pas de la Basilique, gros intérêt, poste de 1er choix, pour commerce Cause d'abandon maladie. S'adresser: MLLES DUSSAULT, STE-ANNE DE BEAUPRE, 195, AVE ROYALE.
63758—24/8 (26 fs) 212

ST-AUGUSTIN; Bonne terre d'environ 2 arpents de front par environ 30 arpents de profondeur, avec grange, pommiers. Prix $1,700. S'adresser: M. EMILE BROUSSEAU, 235, rue St-Jean, Québec. TEL.: 2-3768.
64147—5/9 (6 fs) 212.

TERRE ayant instruments aratoires au complet, neufs, 114 arpents de culture, 30 arpents de terre à pois, située au 2e rang de Neuville. S'adresser: PAUL-G. DUSSAULT CHAMBRE, 313, 251, rue St-Joseph, Québec. TEL.: 3-7593.
63773—25/8 (26 fs) 212.

FOURRURES THIBAULT



282, rue ST-JEAN TOUJOURS EN MAIN dernières créations en fourrure. Manteaux garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition pour repassage, refection. Achetons les peaux vertes.
64026—1/9 (1 ms.) 95.

POUR FAIRE un Collet



ATTENTION! TRAPPEURS. — Merveilleuse méthode infaillible pour capturer les renards au collet, garantie, 5 à 12 fois plus chanceuse qu'aux pièges. Ecrivez à LOUIS ROY, ESCOURT, Québec.
63209—16/8 (1 ms) 95 ino.

JOS. ROBITAILLE Enr.
ASSORTIMENT manteaux, parures de cou, fourrures pour collet, manteau drap réparation et manteaux faits sur mesures, 108, RICHELIEU, Québec. Tél.: 2-3288.
64148—5/9 (1 ms) 95.

ROMEO DROLET



11, Ave Jacques-Cartier
TEL.: 5013, 26 ans d'expérience. Assortiment complet de fourrures. Manteaux faits sur mesure. -Spécialité: Mouton de perse.
64000-1-9 (s. mar. v. au 29-12) 95

Le Mérite agricole de 1945

Concurrents à la Médaille d'Argent

Les concurrents suivants se sont classés dans le concours du mérite agricole chez les colons pour 1945.

Voici les noms, adresses, points conservés sur 1000 et les prix en argent: le, Trefflé Turgeon, Villemontel, Abitibi-Est, 966.0-$150.00; 2e, Eugène Bouchard, St-Janvier, Abitibi-O., 876.5-$125.00; 3e Théodore Vaséloff, Riv. Davy, Abitibi-E., 864.5-$100.00; 4e, Joseph Chevalier, Cloutier, Rouyn-Noranda, 860.5-$75.00; 5e, Ernest Larose, Fugèreville, Témiscamingue, 856.5-$50.00; 6e, Cyrille Turgeon, Villemontel, Abitibi-Est, 855.5-$25.00; 7e Armand Lapierre, St-Urbain, Rouyn-Noranda, 854.5-$25.00; 8e, Emile Aubin, Palmarolle, Abitibi-O., 854.0-$25.00; 9, Lucien Pepin, Cloutier, Rouyn-Noranda, 851.5-$25.00; 10e Armand Trottier, Dupuy, Abitibi-O., 850.5; 11e, Prosper St-Pierre, Taschereau, Abitibi-O., 850.0; 12e, Arthur Faucher, St-Janvier, Abitibi-O., 829.5; 13e, Georges Gagné, Moffet, Témiscamingue, 822.0; 14e, Ernest Maltais, Rollet, Rouyn-Noranda, 820.5; 15e, Ovila Pronovost, Ste-Jeanne, Abitibi-O., 820.0; 16e, Joseph Desrochers, Granada, Rouyn-Noranda, 815.0; 17e, Joseph Bizier, Ste-Gertrude, Abitibi-E., 815.0; 18e, Médéric Therrien, St-Blaise, Abitibi-E., 810.5; 19e, Napoléon Roy, St-Dominique, Abitibi-E., 797.5; 20e, Adrien Gagnon, Ste-Germaine, Abitibi-O., 793.0; 21e, Maurice Pronovost, Ste-Jeanne, Abitibi-O., 783.0; 22e, Pierre Galarneau, Rivière Davy, Abitibi-Es., 761.0.

Concurrents à la Médaille de Bronze

1e, Irenée Richard, Vassan, Abitibi-E. 861.5-$15.00; 2e, Frédéric Filion, St-Gérard, Abitibi-E., 860.0-$60.00; 3e, Oscar Laperrière, Evain, Rouyn-Noranda, 855.5-$50.00; 4e, Alphonse Morin, Beaudry, Rouyn-Noranda, 851.5-$40.00; 5e, Joseph Guévin, La Corne, Abitibi-E. 851.0-$30.00; 6e, Ludger Paradis, Ste-Germaine, Abitibi-O., 850.00-$20.00; 7e, Charles Levesque, Bellecombe, Rouyn-Noranda, 849.5-$10.00; 8e, Joseph Cliche, Bellecombe, Rouyn-Noranda, 855.5-$5.00; 9e, Josaphat Laçasse Deschampneuf, Abitibi-Est, 853.0-$5.00; 10e, T.-Louis Gilbert, St-Ephrem, Abitibi-O., 828.0-$5.00; 11e, Joseph Lafontaine, Lac Grave, Abitibi-Est, 837.5; 12e, Joseph Rodrigue, Montbrun, Rouyn-Noranda, 827.0; 13e, Cléophas Tanguay, Rapide Danseur, Abitibi-O., 827.0; 14e, Napoléon Breton, Laforce, Témiscamingue, 825.0; 15e Gaspard Duval, Vautrin, Abitibi-E., 823.0; 16e, Josaphat Roy, Dubois, Rouyn-Noranda, 822.5; 17e, J.-Marie Fournier, Ste-Hélène, Abitibi-O., 822.5; 18e, Egide Bougie, Montbrun, Rouyn-Noranda, 819.0; 19e, Nap. Dubé, Ste-Gertrude, Abitibi-E., 817.5; 20e, Ernest Fournier, Ste-Hélène, Abitibi-O., 815.0; 21e, Albest Lunegu, La Corne, Abitibi-E., 811.5; 22e, Pierre Mercier, Montbrun, Rouyn-Noranda, 810.5; 23e, Alphonse Gérard, St-Félix, Abitibi-E., 810.5; 24e, Fernand Racette, St-Félix, Abitibi-E., 807.5; 25e, Aza Jolin, Rochebeaucoupt, Abitibi-E., 805.0; 26e, Alphonse Leclerc, Deshaies, Abitibi-E., 805.0; 27e, Rosaire Moreau, La Corne, Abitibi-Est, 804.0; 28e, Arthur Bouchard, Deshaies, Abitibi-Est, 804.0; 29e, Charles Côté, Dubois, Rouyn-Noranda, 803.5; 30e, Ernest Palin, St-Luc, Abitibi-Est, 803.0; 31e, Amedée Descoteaux, Authier, Abitibi-O., 802.0; 32e, Wilma Talbot, Lac Grave, Abitibi-E., 802.0; 33e, Nap. Lehouillier, McWatters, Rouyn-Noranda, 802.0; 34e, Henri Rochon, Laforce, Témiscamingue, 801.0; 35e, François Palin, St-Luc, Abitibi-E., 801.0; 36e, Linière Cloutier, Moffet, Témiscamingue, 800.5; 37e, William McDermott, Rochebeaujour, Abitibi-E., 797.0; 38e, Fidélio Bédart, Senéterre, Abitibi-Est, 796.0; 39e, Oscar Laterrière, St-Urbain, Rouyn-Noranda, 796.0 40e, Edouard Piché, La Corne, Abitibi-E., 794.0; 41e, Raoul Bouchard, St-Ephrem, Abitibi-O., 792.0; 42e, Thomas Trudeau, Normétal, Abitibi-O., 791.0; 43e Ferd. Cloutier, Moffet, Témiscamingue, 787.5; 44e, Victor Lefebvre, Authier, Abitib-O., 787.0; 45e, Hormisdas Latreille, Evain, Rouyn-Noranda, 786.0; 46e, Hector Manningham Renault, Abitibi-O., 784.5; 47e, F.-X. Paré, Normétal, Abitibi-O. 782.0; 48e, Roméo Ethier, McWatters, Rouyn-Noranda, 772.0; 49e, Joseph Lessard, Deschampneuf, Abitibi-E., 772.0; 50e, Oscar Faucher, Varsan, Abitibi-E., 770.5; 51e, Joseph Samson, Ste-Germaine, Abitibi-O., 770.0; 52e, Lucien Lauzon, St-Vital, Abitibi-O., 768.5; 53e, Philibert Tellier, St-Urbain, Rouyn-Noranda, 766.0; 54e, Aimé Lecours, Ste-Hélène, Abitibi-O., 757.0.

(signé):
Léo Garon, juge; J.-A. Rheault, juge; J.-Albert Sirois, juge et secrétaire.

Congrès de sécurité à St-Georges

On nous informe des bureaux de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail qu'un grand congrès régional de sécurité industrielle aura lieu à St-Georges-de-Beauce les 18 et 19 septembre.

Le congrès de St-Georges comprendra deux séances principales. La première s'adressera tout particulièrement aux patrons et contremaîtres de la Beauce. Elle aura lieu en l'Hôtel National le mardi 18 septembre. D'éminents orateurs adresseront la parole et entretiendront leurs auditeurs de la plus récente initiative de l'association, les suggestions pratiques de sécurité". En effet, l'Association vient de lancer, par l'intermédiaire de son bulletin "Nouvellettes", une campagne destinée à engager les ouvriers à présenter des suggestions pratiques pour améliorer la sécurité à l'usine.

Le mercredi 19 septembre, à 8 heures du soir, les orateurs de l'Association s'adresseront à tous les ouvriers de la Beauce réunis en la salle paroissiale de St-Georges. Tous les travailleurs industriels de la région sont invités à assister à ce ralliement organisé spécialement pour eux. Outre de brefs discours, il y aura une séance de vues animées. Un tirage de prix de présence terminera cette agréable soirée. L'entre est libre.

L'emploiement reste bon à Shawinigan

Shawinigan, — (DNC). Comme on pouvait s'y attendre, la fin des hostilités a entraîné une diminution considérable de commandes pour l'aluminium canadien. Depuis la fin de l'année dernière l'"Aluminum Company" a dû restreindre considérablement ses opérations, avec comme résultat la mise à pied d'un certain nombre d'employés. Toutefois, la transition d'usine de guerre en usine de paix de cette industrie de Shawinigan n'a pas entraîné des congédiements généralisés tel qu'il s'en produit présentement dans certaines usines de guerre du pays. Le fait que l'"Aluminum Company" possède ici un atelier de fabrication à l'Usine No 1, lui a permis d'absorber depuis six mois, la très grande majorité des employés des Salles de Cuves, qu'elle aurait dû autrement remercier à cause de la réorganisation pour l'après-guerre.

Tous les contrats de guerre américains étant maintenant remplis, la Compagnie a arrêté jeudi matin, l'opération de la ligne 106 à l'usine No 2. Heureusement que la fermeture de cette ligne n'entraînera pas de congédiements encore cette fois, car la très grande majorité des employés affectés par la fermeture de cette ligne seront absorbés dans les services de fabrication de l'Usine No 1.

Seuls quelques employés qui en ont manifesté le désir, seront libérés pour ensuite se diriger vers diverses entreprises forestières du Haut St-Maurice. On sait d'ailleurs qu'il existe présentement dans l'industrie forestière une sérieuse pénurie de main-d'oeuvre.

Un certain nombre d'employés qui avaient été embauchés il y a un mois pour du travail temporaire seront toutefois congédiés, afin de faire place aux vieux employés des Salles de Cuves.

Ceci, dit, il est tout de même encourageant de constater que la rajustement en vue de la production civile étant maintenant pratiquement terminé, l'Alum'num Company a tout de même à son emploi deux fois plus d'employés qu'elle n'en avait avant la guerre. De plus, il y a lieu d'espérer, qu'avec les contrats pour l'usine de fabrication que la Compagnie, a maintenant en main, le niveau actuel de production pourra être maintenu pour un certain temps.

Convention des chefs de police et de pompiers

DRUMMONDVILLE, 7. — D. N.C. — Le congrès annuel de l'Association des Chefs de Police et de Pompiers de la province de Québec s'ouvrira dans notre ville, lundi le 9 à 10 h., pour se clôturer jeudi le 13. Les principales villes de la province y seront représentées, ainsi que quelques endroits de l'Ontario.

Le congrès s'ouvrira par les souhaits de bienvenue, puis il y aura visite générale de la ville. Le soir, un concert de fanfare sera dédié aux visiteurs, au parc St-Frédéric. Mardi après-midi, après leurs séances d'affaires, les délégués visiteront les usines de la Canadian Celanese. La journée se terminera par une réception du chef Maurice Vincent, de notre ville.

La journée de mercredi sera surtout consacrée à des séances d'affaires et se clôturera par le banquet de la ville, au Manoir Drummondville. Jeudi, se fera l'élection des officiers, puis l'ajournement.

Ces assises seront tenues sous la présidence du directeur Rosaire Beaulieu, de Québec, assisté du directeur Raymond Paré, de Montréal et du directeur Percy Donahue, de Sherbrooke.

Pourquoi Franco occupa Tanger

SAN-SEBASTIAN, Espagne, 5, (BUP). (Retardée). — Un personnage en vue du gouvernement espagnol a déclaré ce soir que le généralissime Francisco Franco a occupé Tanger, le 14 juin 1940, parce que l'Espagne était informée que l'Allemagne et l'Italie se préparaient à occuper cette zone internationale.

Ce porte-parole a déclaré qu'une information authentique parvint au gouvernement espagnol, à la suite de l'entrée de l'Italie en guerre, le 10 juin, information selon laquelle la première opération conjointe agréée par Adolf Hitler et Benito Mussolini consistait à s'emparer de Tanger.

Chez Hayhurst



M. Louis-E. LEPROHON

● L'agence de publicité F.-H. Hayhurst Co. Limited annonce la nomination de M. Louis-E. Leprohon au poste de comptable de son bureau de Montréal. M. Leprohon était ci-devant gérant commercial au poste de radio CKAC, de Montréal. Il est bien connu dans les cercles de la publicité nationale.

Initiative heureuse à Sorel

Sorel, 7. — (Spéciale). — Désireuse d'encourager les ouvriers à soumettre des suggestions pour améliorer leurs conditions de travail et réduire le coût de la production, la direction de "Marine Industries Limited", de Sorel, vient d'accorder une somme de $470 en prix aux gagnants d'un grand concours de suggestions instituée à la suite d'un concours de "Job Methods Training". Le cours a été donné récemment aux contre-maîtres de ce chantier maritime.

Organisé par le service éducation, dont le directeur est M. Jean Simard, le concours a pris fin ces jours derniers et le comité des juges a accordé sept prix aux auteurs des meilleures suggestions susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de réduire le coût de la production. Le premier gagnant a été M. Bruno Richard, contremaître au département des charpentiers. M. Richard a reçu un chèque de $150 pour avoir suggéré un nouveau système de blocs de quilles employé dans la construction des navires. Ce nouveau système est déjà appliqué et il fait réaliser d'importantes économies à la compagnie car il apporte une réduction sensible de matériel et de main-d'oeuvre sur la méthode antérieure.

Le 2e prix, soit la somme de $100, a été accordé à M. Philippe Demeules, surintendant du département de l'ébénisterie, qui a mis au point un autre système de blocs de quilles semblable au premier. Les autres gagnants sont; 3e M. Paul-Emile Clermont, contremaître-inspecteur pour les bouilloires, $75; 4e, M. Paul Leroux, contremaître du département des riveurs, $50; 5e, M. André Guérard, contremaître de l'usine à gaz, $25; 6e, M. C.-Henri Cimon, contremaître de la réparation de l'outillage $25, et 7e, M. Arthur Cardin, chef d'équipe dans l'"Angle Shop", $25.

Le comité a en outre accordé deux prix spéciaux de $10 chacun à deux ouvriers, MM. Gaston Bibeau et Moise Beauchemin, pour deux sugestions hors concours. Le total de ces prix en argent représente une somme de $470, soit le plus fort montant jamais offert par la direction de "Marine Industries Limited" pour récompenser les suggestions de ses employés.

A SOREL INDUSTRIES LIMITED

D'autre part, un employé de "Sorel Industries Limited", M. J.-Charles Guévrement, chef d'équipe au département des soudeurs, vient de recevoir un chèque de $200 comme récompense pour une suggestion qu'il a faite dans le domaine de la soudure il y a deux ans. Accepté par les inspecteurs du gouvernement et mise en pratique depuis un an et demi, cette suggestion a fait réaliser de grandes économies à "Sorel Industries Limited" dans la fabrication du fameux canon de 25 livres qui a été si souvent vanté pour son efficacité sur les champs de bataille.

Mort de madame Ludger Lavoie

St-Ephrem, Bce, 7 (Spéc) — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Ludger Lavoie (Alice Roy), survenue le 15 août dernier, à l'hôpital Notre-Dame du Lac Témiscouata, à l'âge de 31 ans et 2 mois.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, son père, M. Amédée Roy, de St-Ephrem, ses soeurs: Mmes Léger Gilbert (Anna-Marie), Fernand Lavoie (Alice) Mlle Eva Roy; ses frères: MM. Paul Noël, Lionel et Amédée Roy, de St-Victor, Albert et Alfred Roy, de Val-Alain, Lotbinière; ses belles-soeurs: Mmes Paul Noël, et Lionel Roy, de St-Victor, ainsi que quelques autres belles-soeurs et beaux-frères de la famille Lavoie.

Les funérailles eurent lieu à St-Ephrem le 18 du même mois.

M. l'abbé Alphonse Labbé, curé de St-Ephrem fit la levée du corps et récita les dernières prières au cimetière. Le service fut chanté par M. l'abbé Paul-Emile Proulx, vicaire de la paroisse, assisté de MM. les abbés Camille Faucher et Alphonse Labbé, curé, comme diacre et sous-diacre.

Mmes Edouard Cloutier, de St-Victor, cousine de la défunte, et Napoléon Bolduc, de Ste-Clotilde, firent la collecte pendant le service.

Les porteurs étaient: MM. Placide Beaudoin, Alcide Roy, de St-Ephrem, Donat Roy, de St-Méthode, Edouard Cloutier, de St-Victor, Irénée Roy et Sylvio Gagnon, de Courcelles, tous cousins de la défunte. Portait la croix, M. Napoléon Bolduc, de Ste-Clotilde.

Nos condoléances à la famille en deuil.

SERVICES SPECIAUX

AU SALON FLEURI ENRG
Fleurs naturelles artificielles
345, St-Joseph, Tél.: 5068
63458—16-8 (26 fsu S. S.

DR DONAT ROY, "Dentiste" chirurgien-dentiste. Anesthésie au gaz. Heures de bureau, à 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. 173, 3e Avenue à LIMOILOU. TEL.: 4-1232; rés. 8292
63840—28/8 (26 fs) S. S.

LEO BERNARD
Marchand de fourrures



810, St-Vallier
Québec.
Très beau choix de manteaux de mouton perse, rat-musqué, chat sauvage, seal français, lapin teint, capot de chat pour homme. Collets de renard argenté croisé, lynx, beige et loup. TEL.: 3-1329.
64081-1-9 (26 fs) S.S.

J.-Wilfrid Dubois, Inc.



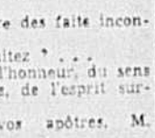
Directeur de funérailles
Embaumeur gradué
Salons mortuaires gratis à la disposition du public. Bureau: 7, rue Durocher, tél.: 5298; rés. 88 Caron, tél. 3-2284
J.-Wilfrid Dubois, prés., Jos.-H. Bureau, vice-président, tél.: 4-6346.
64062-1-9 (26 fs) s.s.



SPACIALITES pour enfants. Voyez nos prix pour manteaux, chapeaux, robes, etc. Une visite vous convaincra, 53, RUE DE LA COURONNE, QUEBEC. TEL.: 4-1968.
62312-9-7 (1 v. v. s. au 7-9) S.

H. ROBERGE
VENTE ET REPARATION
MOTEURS ELECTRIQUES
POULIES ET COURROIES
507 ST-VALLIER
QUEBEC
63109—6/8 (1 mer. v. au 5/12) S.S.

RADIO SERVICE



J.-A. GAUCHER, ENR. Réparation de radios et d'accessoires électriques de toutes sortes. Service prompt à prix modéré. Travail garanti par nos experts, 93, DU PONT. TEL.: 2-8763
63174—7/8 (mer. v. l. au 5/10) S.S.

COMMUNIQUÉ DE LA CRÈCHE

Abel et Caïn

—Mais où allons-nous avec de pareils symptômes de décadence ?

— Hélas ! Si le jardin public n'est surveillé que pour les dépradations aux fleurs, si la grand'route n'est surveillée qu'au point de vue vitesse et sécurité matérielle, si l'automobile doit rester un lupanar ambulant, si le salon familial doit devenir un lieu discret de véritable débauche, si le logement, l'appartement, la chambre d'hôtel, le chambre de pension doivent se louer à tout prix et à tout venant, en un mot, si toutes les personnes responsables adoptent comme devise et ligne de conduite le mot de

Calendrier

VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1945
Ste, Reine, v. et m.
Demain :
Nativité de la T. S. V.
QUARANTE-HEURES
St-Pierre du sud; St-Prosper; Pont-Rouge

SOLEIL :	Lever :	6.28
	Coucher :	7.25
LUNE :	Lever :	7.11
	Coucher :	8.30

MAREES DE DEMAIN
Hautes : 8.24 a.m. — 8.15 p.m.
Basses : 3.41 a.m. — 4.04 p.m.
Nouv. lune, le 6, à 9 h. 43 m. du matin
Prem. quart, le 14, à 1 h. 34 du soir
Pleine lune, le 21, à 4 h. 46 m. du soir
Dern. quart, le 28, à 7 h. 42 m. du mat.
(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure solaire mais sur l'heure présentement en vigueur).

Le sénateur Eugène Paquet perd son épouse



L'hon. sénateur Eugène Paquet, de Québec, vient d'être profondément éprouvé par la mort de son épouse née Elise LaFrance, survenue hier matin à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle avait été transportée mardi soir à la suite d'une embolie cérébrale. Mme Paquet était âgée de 76 ans et 10 mois.

Née à Toronto en 1869, du mariage de M. Victor LaFrance et de dame Sophie Bertrand, la défunte fit ses études à Québec. Elle épousa le 31 mai 1892 le docteur Eugène Paquet. Ils demeurèrent successivement à St-Aubert de l'Islet, St-Romuald, St-Bonaventure, comté de Bonaventure, puis à Québec, à 12 rue DesJardins.

Mme Paquet laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme J.-Léon Houde (Lucienne), épouse du docteur Houde, de Rimouski, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Albert Paquet, Nazaire Paquet, Mmes Edouard Bergeron, Arthur LaFrance, Napoléon Paquet et la Rév. Mère Ste-Anna, de la Congrégation Notre-Dame. Elle laisse également ses petits-enfants: Lucille, Jean-Léon et Robert Houde, ainsi que plusieurs neveux et nièces parmi lesquels mentionnons MM. et Mmes Robert LaFrance et Arthur LaFrance, également de Québec.

Mme Eugène Paquet était membre de la Congrégation Notre-Dame de la Ste-Famille.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h. 15 dans la Basilique Notre-Dame de Québec, et la sépulture se fera au cimetière Belmont.

La dépouille mortelle repose actuellement dans les salons mortuaires de l'Hôtel-Dieu de Québec.

"L'Action Catholique" prie le sénateur Eugène Paquet, et tous les membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer l'expression de ses condoléances les plus sincères.

CHASSEURS DEMANDÉS
On demande des jeunes garçons de 14 à 16 ans pour servir de chasseurs dans nos magasins.
S'adresser :
LA CIE PAQUET, LTEE
QUEBEC, P. Q.

MARK DROUIN
ROSS DROUIN
& PAUL LEBEL
avocats.
Edifice Québec Power, Québec, P.Q.

AVOCATS
GASTON ESNOUF C. R.
FRANCOIS VEILLEUX, LL.L,
111, Côte de la Montagne.
Tel.: 2-1218.

Dr Jean TROTTIER
CHIRURGIEN - DENTISTE
37, rue St-Eustache
Téléphone : 3-6675
(coin St-Jean, près chez Lindsay)

Ecoutez
LUNDI SOIR
le 10 septembre de 7 h. 30 à 8 h. à
C K C V
M. A. PAGEAU
Trésorier du Local No 6 de l'Union Canadienne des Chaudronniers et Constructeurs de Navires en fer, Chantier Morton.
qui prononcera une IMPORTANTE CAUSERIE sur la situation de l'industrie maritime à Québec. Cette causerie déjà prononcée le 26 juillet dernier, sera répétée pour repondre à de nombreuses demandes et conformément à une résolution passée par les membres de ce Local. Elle constituera la première d'une série de causeries devant être prononcées sur le même sujet.
IMPORTANT: — L'Union Canadienne des Chaudronniers poursuit un but dont toute la population bénéficie. Cependant elle a besoin de fonds. Les coeurs généreux sont donc priés de faire parvenir UNE SOUSCRIPTION, si minime soit-elle, à ses quartiers généraux, 351 rue St-Joseph, Québec

Soixante jeunes gens ont revêtu la soutane

La prise de soutane a donné lieu à une cérémonie religieuse très impressionnante. Cette cérémonie fut présidée, hier soir, à cinq heures, à la cathédrale, par Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier. MM. les abbés Ernest Lemieux et Louis-Albert Vachon accompagnaient Son Excellence.

Au choeur : Mgr Ferdinand Vandry, P.D., MM. les abbés Damase Maranda, J.-A. Maranda, Rosario Lefebvre, Roméo Lemelin, Hervé Gagné, Fernand Biron, Lionel Audet, Paul-Emile Crepeault, Bernard Morisset, Thomas Richard, Armand Maranda, Henri Lamontagne, Raymond Mercier, Gaston Ferland, Léonidas Lachance, Alphonse Giroux, Jean-Marie Tardif, etc.

Les 58 jeunes gens qui devaient revêtir l'habit ecclésiastique avaient pris place dans la nef. Sur ce nombre, cinquante-quatre appartiennent au séminaire de prêthéologie et six au grand séminaire.

Son Exc. Mgr Pelletier fit son entrée au choeur au chant du "Benedictus".

MM. les abbés Irénée Frenette et J.-A. Galarneau dirigeaient les cérémonies.

Le chant fut exécuté par les élèves du grand séminaire.

Rendu à l'autel, Son Excellence revêtit les ornements, puis entonna le "Veni Creator". Les jeunes gens qui devaient revêtir l'habit ecclesiastique vinrent s'agenouiller dans le choeur, et après la bénédiction de leur soutane, tous se rendaient à la chapelle St-Vincent de Paul pour l'endosser. La schola chanta durant ce temps le psaume "Conserva me".

Quelques minutes plus tard, ces jeunes gens revenaient prendre place dans la nef, pendant que la schola chantait le "Magnificat".

En fin de cérémonie, Son Excellence prononça une allocution. En voici la substance.

Nous venons tous d'assister à une cérémonie émouvante et significative. C'est un beau contingent de jeunes gens qui viennent de revêtir, suivant l'expression consacrée, les livrées du Seigneur. Ils ont quitté la vie du siècle pour prendre la soutane, entrant ainsi dans une armée spécifique, où ils pourront monter graduellement dans la sainte milice de l'Eglise. Jeunes encore, la plupart ont revêtu l'habit de choeur et servi la sainte messe, pensant que Dieu leur ferait peut-être un jour l'honneur de monter au saint autel; à cette fin, ils ont prié et offert des sacrifices. L'Eglise a aussi prié avec eux, et aujourd'hui, ils voient se réaliser ce qui se montrait en tendance chez eux. Cette cérémonie est chère au Christ, à l'Eglise, à ses ministres, aux familles des jeunes lévites. En félicitant leurs parents, je voudrais leur dire combien il est important de continuer à prier. Si la Sainte Vierge au Ciel est la grande protectrice des vocations sur terre, c'est la mère qui remplit ce rôle, par ses prières, ses sacrifices, ses travaux qui ont de la beauté, de la grandeur, de la splendeur. De même que la Sainte Vierge tressaillit à l'annonce par l'ange qu'elle avait été choisie pour être la mère de Dieu, de même la mère tressaille quand elle voit son fils monter à l'autel. Le premier apprentissage de la prêtrise se fait au foyer où l'enfant apprend à comprendre ce qu'est l'Eglise, ce que sont ses ministres, ses besoins. C'est aussi au foyer que doivent se développer les vertus de force d'humilité, d'obéissance, de foi, d'espérance et de charité. En donnant un fils ou une fille à l'Eglise, on ne fait pas un don sans retour. C'est un écho du premier commandement: qui nous ordonne d'aimer Dieu et le prochain. Si les parents se réjouissent quand leurs enfants parviennent à une haute situation sociale, à plus forte raison, doivent-ils doublement se réjouir quand leurs fils ou leurs filles se consacrent à Dieu. Il faut prier pour les prêtres. Il est impossible de détacher le prêtre de l'Eglise, de Dieu. Celui qui aime la religion, qui tient à l'Eglise, qui aime Dieu, a pour le prêtre un grand respect et une grande charité. Comme membres du Corps mystique, nous sommes tous solidaires les uns des autres. En priant pour le prêtre, nous prions pour que les fidèles deviennent meilleurs, parce que plus les prêtres sont bons, plus ils sont sanctificateurs. En terminant, Son Excellence souhaite aux jeunes lévites de grandir en grâce, en sagesse et en vertu. Par la grâce, disait S. Paul, je suis ce que je suis et la grâce n'a pas été vaine en moi".

Son Excellence donna ensuite sa bénédiction à l'assistance.

Voici maintenant la liste des séminaristes qui ont revêtu la soutane.

Séminaire de Préthéologie
Diocèse de Québec

René Auger, Roger Bernier, Pierre Bouchard, Alain Boucher, J.-Th. Bouffard, Albert Chateauvert, Donat Corriveau, Gilles Dallaire, Gilles D'Auteuil, Martin Dionne, Gaëtan Dompierre, Julien Drapeau, Adrien Forgues, Conrad Gagnon, Marcel Hudon, Rodolphe Huot, Maurice Labrie, Maurice Langlais, Yves Leclerc, Rosaire Lefebvre, J.-Berch. Lemieux, Marcel Lépine, Alban Lord, Laurent Maranda, Paul Marceau, Gérard Mercier, Léonard Morand, Denis Morin, Lucien Ouellet, Pierre Pelletier, Ls-Ph. Poulin, Ls-Ph. Poulin, Fernand Proulx, Lorenzo Roy, Réal Samson, Gaston Savard, Paul Veilleux.

Diocèse de Nicolet

Jean-Paul Auger, Roger Geoffroy, Gérard Grégoire, Marcel Joyal, Laurent Jutras, René Jutras, Pierre-Paul Lefebvre.

Diocèse de St-Hyacinthe

René Chapedelaine, Lucien Belval, Bernard Cournoyer, Georges-H. Cournoyer, Germain Fafard, Simon Fleury, Fernand Forcier, Robert Labrecque, Raymond Pelletier, Ls-Ph. Phenix.

GRAND SEMINAIRE
Diocèse de Gaspé

Roland Allard, Michel LeMoignan.

HAVRE DE GRACE
TERRENEUVE

Richard Woodford.

Diocèse de Charlottetown

Joseph Gallant.

Promotion de M. O.-A. Boivin



Montréal, 7 (Spéc.). — M. F. Griffin, surintendant général du Canadien National pour le district de Québec, annonce la promotion de M. Omer-A. Boivin, adjoint du transport pour le district de Montréal, au poste de surintendant du transport à Québec, en remplacement de M. J.-E. Gauthier, promu récemment surintendant à Moncton. Cette nomination a été approuvée par M. O. Masse, surintendant général du transport.

Né à Montréal le 5 mars 1899, M. Boivin débuta dans les chemins de fer comme commis en second au bureau des réclamations de marchandises à Montréal. Deux ans plus tard, il fut promu commis dans le même bureau. En 1916, il permuta au service du transport à Montréal comme serre-freins. De cette date au 1er octobre 1939, alors qu'il fut promu surintendant adjoint, il d'opérateur, d'agent, de surveillant, occupa successivement le poste du trafic et d'ordonnancier de nuit. Il fut promu adjoint du transport à Montréal en juillet 1943, poste qu'il abandonne pour sa nouvelle position.

La "pêche au bois" devra prendre fin

St-Joseph de Beauce (DNC) — La John Breakey Limited vient de prendre une décision qui intéresse bon nombre de riverains de la Chaudière. Cette compagnie forestière ne tolérera plus, en effet, les "pêcheurs de bois" qui, au cours de la saison d'été, se faisaient un sport d'aller quérir les billes demeurées stationnaires au fond de la rivière.

La compagnie John Breakey, la seule à détenir un permis de flottage du bois sur la rivière Chaudière, agit de la sorte à la suite de certains abus.

A l'époque du flottage du bois, rapporte-t-on, des billes non "estampillées" se sont mystérieusement trouvées dans la cour de certains "pêcheurs". Enquête faite par des représentants de la compagnie, les "pêcheurs" de bonne foi comme ceux de mauvaise foi ont dû remettre le fruit de leur pêche.

Au Sénat

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — L'hon. Vincent Dupuis, ancien député libéral de Chambly-Rouville, l'un des 18 nouveaux sénateurs assermentés hier, sera le secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône à la Chambre Haute. Il fera son premier discours au Sénat après qu'un autre de ses nouveaux collègues, l'hon. Brewer Robinson, libéral de l'Ile du Prince-Edouard, aura proposé l'adoption de l'adresse.

Nommé supérieur



● Le R. P. Rosario Leclerc, o.m.i., qui vient d'être nommé supérieur de Jésus-Ouvrier et dont nous annoncions la nouvelle hier.

Déclaration de monsieur F. Dorion

OTTAWA, 7. (DNC). — M. Frédéric Dorion, député Indépendant de Charlevoix-Saguenay, a déclaré hier que le fait de siéger à droite de l'Orateur n'impliquait nullement qu'il abandonnait son attitude d'indépendance à l'égard de tous les partis.

Il a demandé à siéger du côté ministériel afin de se trouver plus près de l'Orateur, de pouvoir mieux suivre les débats de la Chambre et d'y prendre une part plus active sans modifier pour cela sa ligne de conduite. Il en est de même d'un autre député Indépendant, M. P.-E. Gagnon de Chicoutimi, que M. Dorion a associé à sa déclaration.

Voici le texte de la déclaration que M. Dorion a remis dans ce but aux journalistes:

"Depuis mon élection comme député de Charlevoix-Saguenay en novembre 1942, j'ai occupé un siège à l'extrême gauche de la Chambre des Communes.

"Je me suis rendu compte qu'il était presque impossible, en siégeant à cet endroit de suivre les débats de la Chambre et d'y prendre part d'une manière effective.

"Après les élections du 11 juin, j'ai fait des démarches pour obtenir un siège sur les premières banquettes à gauche de l'Orateur, mais sans succès.

"J'ai alors accepté d'occuper un siège du côté droit de la Chambre près du trône de l'Orateur où il me sera plus facile de remplir fidèlement le mandat qui m'a été confié, c'est-à-dire de suivre les débats de la Chambre et d'y prendre part.

"Il est évident que ceci ne changera en rien mon attitude au point de vue des partis politiques.

"Je continuerai à tenir la conduite que j'ai tenue depuis trois ans, conduite, qui, d'ailleurs, a été approuvée par mes électeurs le 11 juin dernier alors qu'ils m'ont réélu comme leur mandataire, par une très forte majorité.

"Je suis et demeure indépendant de tout parti politique, et je continuerai à diriger ma conduite selon l'intérêt de mes électeurs et de mes concitoyens de la province de Québec.

"Comme j'ai toujours déclaré, je n'entends pas faire de l'obstruction inutile non plus d'opposition systématique; je continuerai à juger les questions à leur mérite et baser mes décisions uniquement sur l'intérêt de la population de mon comté et de ma province.

"J'ajoute que M. P.-E. Gagnon, député de Chicoutimi, avant été élu le 11 juin dernier, en préconisant les mêmes principes et en prêchant les mêmes doctrines que moi, m'a déclaré qu'il était heureux de se joindre à moi et de siéger à mes côtés."

Frédéric DORION, C.R.,
député de Charlevoix-Saguenay.

On fouille le Parc National

MONTREAL, 7, (DNC). — Ulysse Lauzon et son épouse Eileen, recherchés par la police à la suite de plusieurs cambriolages en Ontario, se cacheraient dans le parc national des Laurentides dans la région du lac St-Jean. On avait cru un moment que les Lauzon avaient été vus à St-Anicet où ils avaient demandé la direction de la route de Buffalo, mais cette information n'était pas exacte.

Des escouades de policiers provinciaux des régions de Québec et de Montréal font une battue dans le parc National des Laurentides. D'autre part des mesures ont été prises au cas où les fuyards tenteraient de trouver refuge à Chicoutimi.

On sait que Joseph Peltier, un présumé complice de Lauzon, a été blessé la semaine dernière par le caissier d'une banque à Montréal où il tentait de commettre un vol. Il se remet de ses blessures, mais les médecins croient qu'il demeurera paralysé.

Ottawa n'a plus d'argent

OTTAWA, 7. — (D.N.C.). — Les sommes d'argent votées à la dernière session pour attendre la convocation du nouveau Parlement sont épuisées depuis le 31 août, et les Communes devront faire diligence et voter les subsides nécessaires pour payer les fonctionnaires au 15 septembre.

Dans ce but, le premier ministre Mackenzie King a obtenu le consentement de la Chambre, hier, pour former immédiatement le comité des subsides.

Aujourd'hui, les divers ministères déposeront leurs rapports. Le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône feront ensuite leur discours, puis les Communes s'ajourneront jusqu'à lundi.

Le proposeur de l'adresse est M. W.-M. Benfickson, député libéral de Kenora-Rainy-River, et le secondeur est le lieutenant de marine Léopold Langlois.

Après la lecture du discours du Trône, dans la salle du Sénat, les Communes ont tenu une brève séance pour expédier les affaires de routine qui accompagnent l'ouverture de chaque session et de chaque nouvelle assemblée. La séance s'est ajournée ensuite à trois heures, le lendemain.

La journée du Barreau

Un bon nombre d'avocats de Québec et des environs ont participé, hier, à Boischatel, à la Journée du Barreau. Il y eut tournoi de golf dans l'après-midi et dîner le soir au cours duquel se fit la remise des trophées.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole au dîner que présidait Me Roland Legrendre, président du Jeune Barreau. Me Fernand Choquette, C.R., bâtonnier du Barreau de Québec, loua "l'esprit de camaraderie qui fait le charme de la profession légale". Il souligna aussi la présence de plusieurs membres de la profession légale portant l'uniforme militaire.

Adressèrent la parole l'hon. juge Roméo Langlais de la Cour Supérieure, M. le juge en chef J.-Hughes Fortier de la Cour des Sessions de la Paix, Me Valmore Bienvenue, C.R., Me J.-P.-A. Gravel C.R., Me Paul-Henri Bouffard C.R., Me Jean-Marie Guérard C.R., syndic du Barreau Me Wilfrid Edge C.R. protonotaire de la Cour Supérieure à Québec, Me Philippe Monette, C.R. de Montréal membre de la Commission des Accidents de Travail et autres.

La journée avait été organisée par le Jeune Barreau. MM. Maurice Huot et Jules Frémont avaient assumé la direction du tournoi de golf.

Le général Vanier s'embarquera sur le Scotland

OTTAWA, 7 (DNC). — Le major gén. Vanier, ambassadeur canadien à Paris, qui est arrivé au Canada pour la visite du général de Gaulle, le 30 août dernier, retournera en France à bord de l'"Empress of Scotland" qui partira de Québec le 11 septembre, mardi prochain. L'ambassadeur a profité de son séjour au Canada pour avoir des conversations avec les autorités du ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, le gouverneur général du Canada Son Excellence le comte d'Athlone et la princesse Alice, partiront également sur l'Empress pour un court voyage en Angleterre, d'où ils reviendront en novembre.

Le navire doit aborder à Québec dimanche emportant les milliers de soldats canadiens rapatriés.

Un nouveau pasteur à Issoudun

M. l'abbé Adélard Gagnon, V. F., curé de Ste-Croix, a présidé, hier après-midi, la cérémonie d'installation du nouveau curé de Notre-Dame d'Issoudun, M. l'abbé Napoléon Roy.

M. l'abbé Arthur Ferland, curé de St-Apollinaire, lut la lettre de nomination.

M. l'abbé Léon Fortier, curé de St-Antoine, avait pris place au choeur.

Dans la nef, on remarquait au tout premier rang, la mère du nouveau curé, Mme Vve Philippe Roy, de St-Victor; sa soeur, Mme William Boilé, son beau-frère et sa tante, Mme Vve Ernest Bolduc, de St-Victor.

M. le Vicaire Forain présenta le nouveau pasteur à ses ouailles et expliqua le symbolisme des cérémonies de l'installation.

M. l'abbé Roy remercia Son Eminence, M. le Vicaire Forain, M. le curé de St-Antoine, ses paroissiens qu'il assura de son entier dévouement, à qui il demanda des prières pour sa propre sanctification qui assurera la leur. Il rappela le souvenir de son prédécesseur et dit qu'il comptait sur le même respect et la même obéissance.

Au salut, M. l'abbé Napoléon Roy officiait, assisté de MM. les abbés Arthur Ferland et Léon Fortier, comme diacre et sous-diacre.

Le voyage de Son Eminence dans l'Ouest

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec est arrivé hier après-midi, à quatre heures, à St-Albert, en Alberta, en gare du C.P.R.

Demain, à dix heures, Son Eminence élèvera à la sublime dignité d'évêques LL. EE. NN. Mgr Anthony Jordan et Henri Routhier, o.m.i.

Mardi, le onze septembre, le Cardinal arrivera à McLennan, sur le train, et célébrera le saint sacrifice de la messe à l'évêché. Le dîner se prendra à la mission St-Augustin, Rivière-la-Paix. A quatre heures et demie, Son Eminence se rendra à Falher où elle prendra le souper. Il y aura réception dans la soirée. Retour à McLennan.

Mercredi, le 12, dîner à la Mission de St-Bernard de Grouard, avec arrêt à High Prairie en cours de route. Souper à la mission de Joussard. Départ pour Edmonton par train.

Un pèlerinage

L'ASSOMPTION, 7, (spéc.). — Un pèlerinage à pied aura lieu samedi soir à l'occasion de la Victoire. Le départ se fera à onze heures et demie. Les hommes et jeunes gens sont invités à faire partie du pèlerinage qui se rendra au sanctuaire de la Réparation. A cet endroit, il y aura messe et distribution de la sainte communion. Des prêtres entendront les confessions. On invite spécialement les paroissiens de St-Sulpice et de St-Gérard. L'organisateur du pèlerinage est M. Jean Geoffrion, de l'Assomption.

Installation de M. l'abbé Emile Blais

L'église de St-René Goupil, dans le comté de Beauce, a été le théâtre, mardi, d'une impressionnante cérémonie religieuse à l'occasion de l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Emile Blais, Mgr Hilaire Fortier, P.D., V.F., a présidé la cérémonie.

M. l'abbé Léo Dubord, vicaire à St-Martin, a lu la lettre de nomination.

Au nombre des membres du clergé présents, mentionnons aussi : MM. les abbés Ed. Bourret, curé de St-Martin; Emile Bernier, curé de St-Gédéon; Sylvio Roberge, vicaire à St-Gédéon; Paul-Emile Arsenault, curé de St-Philibert; Laurent-Paul Blanchet, vicaire à St-Ludger; Armand Germain, curé de St-Hilaire; Donat Tremblay, curé de St-Jean de la Lande.

Dans la nef: les père et mère du nouveau pasteur: M. et madame Xavier Blais, de Honfleur; son frère: M. François Blais de Honfleur, des délégations de St-Ludger et de St-Robert Bellarmin toute la population de St-René.

M. le Vicaire Forain présenta le nouveau pasteur à ses ouailles et rappela à l'assistance les devoirs du curé et des fidèles dans une paroisse.

M. l'abbé Blais remercia Son Eminence, M. le Vicaire Forain, les membres du clergé, ses parents, les délégations de St-Ludger et de St-Robert Bellarmin, ses nouvelles ouailles, rappela le souvenir de son prédécesseur, assura ses paroissiens du même dévouement et demanda respect et obéissance.

Au salut, M. le curé Blais officiait.

L'église et toute la paroisse avaient été décorées avec un goût remarquable.

Le R. Fr. Elzéar Laperle, C.S.C., meurt à Joliette

JOLIETTE, 7. — D.N.C. — Un vieux religieux, le Rév. Frère Elzéar Laperle, des Clercs de St-Viateur, est décédé hier soir à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Il avait l'âge vénérable de 81 ans.

Le Rév. Frre Laperle était né à St-Denis-sur-Richelieu. Il entra chez les Clercs de St-Viateur le 14 juillet 1882. Il passa soixante ans au collège St-Joseph de Berthierville où il fut professeur de musique et organiste de la paroisse.

Sa première mission fut l'instruction des sourds-muets. Il enseigna ensuite à St-Viateur de Joliette et fit de courts séjours à St-Rémi et à Rigaud.

Les funérailles auront lieu demain matin à 10 heures 30 à Berthierville. L'inhumation se fera à Joliette.

Nos condoléances à la famille et à la communauté.

CAMIONS GMC — 1945 —
DE ½ TONNE A 3 TONNES
Pour livraison sur présentation de permis
PIECES ET ACCESSOIRES "GENERAL MOTORS"
Pour Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile — Cadillac
LeSalle — Camion GMC — Chevrolet et Maple Leaf
AUTOMOBILES, INC.
12, de la COURONNE, Québec Tél.: 2-1208

Concours numéro : 44-1329
EXAMEN DU SERVICE CIVIL DEMANDE
On recevra des demandes d'emploi de personnes qui désirent s'inscrire comme Occupational Counsellor hommes bilingues, pour le Ministère des Affaires des Anciens Combattants, Québec, P.Q.
SALAIRE : $3000 - $3600. per annum plus boni de vie chère moins les déductions ordinaires.
Pour obtenir plus de détails au sujet des fonctions et qualités requises, veuillez communiquer avec la Comission du Service Civil, 111, Côte de la Montagne, Québec.
DELAI : Les Formules de demandes d'emploi que vous pourrez vous procurer aux bureaux de Poste ou à la Commission du Service Civil devront parvenir à ce dernier bureau, 111, Côte de la Montagne, Québec, AU PLUS TARD LE 18 SEPTEMBRE 1945.
Ce concours est ouvert à tous les résidents (Hommes) de la ville de Québec.
CETTE ANNONCE A ETE AUTORISEE PAR LE DIRECTEUR DU SERVICE SELECTIF NATIONAL.



DÉMOBILISÉS . . .
VOUS AVEZ 2 PRIORITÉS
pour l'achat d'un
COMPLET -
Achetez-le immédiatement au Syndicat, qui vous promet quelque chose de bon et de chic, soit en tweed de fantaisie, ou en worsted rayé, dans les tons de brun, gris moyen, et bleu — Livraison immédiate — Grandeurs: 35 à 42 — Un très beau choix à
34.50 39.50 45.00
AUSSI . . .
SUR MESURES
Une coupe parfaite — Un travail garanti —
Livraison : 3 semaines —
39.50
2e. magasin principal.
Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUÉBEC LIMITEE
LUCIEN COTE Président et Gérant General
CH EUC COTE Vice-Président P EMILE COTE Directeur
MEMBRE de L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA, INC.

"L'Acoustique du Colisée est parfaite pour l'Opéra"
CARMEN
est une présentation de la
SOCIETE DES ARTS
avec la collaboration de
FRANCE-FILM
AU COLISEE - SAMEDI, 8 SEPTEMBRE A 8 HEURES PRECISES
LES RETARDATAIRES NE POURRONT ENTRER QU'AU 2e ACTE
CARMEN
avec 50 MUSICIENS sous la direction de Wilfrid Pelletier
RAOUL JOBIN - BRUNA CASTAGNA - MARTIAL SHINGER - 40 CHORISTES - 20 DANSEURS - DECORS COMPLETS
DU METROPOLITAN
Billets en vente demain soir au Colisée à partir de 6 h. 30.
Cette annonce est commanditée par C. ROBITAILLE INC., 320, rue Saint-Joseph.
Il ne reste plus de billets à $3.98
ON EN TROUVE DE TRES BONS 5.32 et 3.32
ET QUELQUES BONS A 5.98 2.65 1.98
En vente chez
Pharmacie PASTEUR 178, St-Jean
Pharmacie SOUCY 85, Ave Cartier
C. W. LINDSAY, Ltée 203, St-Jean
Pharmacie BRUNET 139, St-Joseph
Pharmacie MARQUIS 171, 3e avenue
C. ROBITAILLE INC. 320, St-Joseph